

Issa Balla Moussa SANGARÉ

MODIBO KEÏTA

LA RENAISSANCE MALIENNE



Préface de André Bourgeot



VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

MODIBO KEÏTA

LA RENAISSANCE MALIENNE

Issa Balla Moussa SANGARÉ

MODIBO KEÏTA

LA RENAISSANCE MALIENNE



© L'HARMATTAN, 2016
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.harmattan.fr>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-343-10156-9
EAN : 9782343101569

« Si pour la Fédération du Mali, si pour l'unité africaine je dois donner ma vie, je n'hésiterai pas ! Je ne reculerai pas ! Je le Jure ! »

Modibo Kéïta

« C'est dans l'unité que l'Afrique pourra résister à l'emprise des forces impérialistes et renforcer le camp de la paix. »

Modibo Kéïta

« Aucun peuple ne peut se passer de son histoire et toute entorse faite à l'histoire d'un peuple est une agression à l'encontre de son patrimoine, donc de l'un des aspects les plus fondamentaux de son identité nationale. »

Amadou Seydou Traoré

« Un peuple ignorant de son histoire est comme un arbre sans racines. »

Marcus Garvey

« Un peuple dépourvu d'une histoire positive est pareil à un véhicule sans moteur. »

Steve Biko

« On peut tuer un homme mais pas ses idées. »

Thomas Sankara

Remerciements

Je remercie mon aîné Adama Isaac pour m'avoir soutenu et accompagné tout au long de cette aventure, il m'a assisté du début de ce projet de rédaction de livre jusqu' à sa finalisation. Ses relectures, conseils, critiques, observations et encouragements m'ont énormément aidé. Merci également à mes autres aînés Blonh Mamourou et Sidy Tata pour la relecture de mes brouillons. Merci aussi à mon jeune frère de lait Hamadoun Secr  , ma grande s  ur Mariam et son mari Alpha Diallo pour leur constance et disponibilit  .

Je remercie M. Moussa Sow pour ses conseils et pour avoir facilit   la rencontre avec certaines personnes ressources : le doyen Djibril Aw, Dr Cheick Oumar Diarrah, Dr Adboulaye K  ta et M. Lassana K  ta. Mes Remerciements vont    l'endroit du doyen Djibril Aw, pour les documents qu'il a mis    disposition, il est parmi les premiers qui ont accept   de lire le premier draft de ce livre. Ses conseils, critiques et suggestions m'ont beaucoup aid   et pouss      retoucher les manchettes de ma chemise pour aller au charbon. Je remercie Dr Adboulaye K  ta pour la relecture du premier brouillon et ses encouragements. Merci   galement    M. Lassana K  ta pour son t  moignage sur Modibo K  ta,    Pr Issa N'Diaye pour son t  moignage   clair  ,    Dr Cheick Oumar Diarrah pour ses conseils d'expert.

Je remercie mes camarades Sidy Daniko et Aristide Sidib   pour leurs conseils et encouragements tout au long de la r  daction de cet ouvrage. Merci    Fran  oise Wasservogel pour avoir lu les 30 premi  res pages du draft de cet essai.

Merci    mon beau p  re Ayayi Ajavon et son fr  re Me. Zeus Ajavon pour avoir facilit   ma rencontre avec l'ancien Secr  taire G  n  rale de l'O.U.A. Eden Kodjo. Merci    Son Excellence Eden Kodjo pour l'audience qu'il m'a accord   et pour son t  moignage sur Modibo K  ta.

Merci au doyen Amadou Seydou Traor   dit Amadou Djicoroni pour sa relecture, ses conseils, ses encouragements et les documents qu'il a mis    ma disposition.

Merci à Pr Bakary Kamian pour l'audience et pour son témoignage émouvant sur Modibo Kéïta.

Merci infiniment à ma femme Ayoko Ajavon qui m'a tant soutenu dans la collecte des informations auprès de certaines personnes ressources, ses encouragements n'ont jamais fait défaut.

Merci également à tous ceux qui n'ont pas été cités ici : mes amis, mes lecteurs sur la plateforme Mondoblog RFI de mon blog "La Plume de Issa" et sur les pages Facebook et Twitter de "La Plume de Issa".

Dédicace

Ce livre est dédié :

- À nos regrettés parents : Fodé Sangaré et Fatimata Tata N'Diaye pour l'éducation qu'ils ont su donner à notre fratrie.
- Au Président Modibo Kéïta et tous ses compagnons pour leur combat pour la libération nationale et africaine, pour avoir redonné la liberté au Peuple du Mali et pour les actes positifs qu'ils ont posés pour les générations futures.

Le présent ouvrage est également dédié :

- À mes aînés : Cheick Hamalla, Sidy Tata, Blonh Mamourou, Sory Ibrahim, Adama Isaac, à notre unique sœur Mariam et à notre frère de lait Hamadou Secré,
- À mon épouse Ayoko Ajavon et ma fille Absatou Issa.

Préface

Par-delà toute stérile polémique suscitée par l'immense personnalité qu'est Modibo Kéïta, premier Président de la République du Mali, Issa Balla Moussa Sangaré aborde ce « Baobab » de l'Histoire, cette grande figure de l'émancipation africaine, par un affectueux et respectueux humanisme qui retient l'attention.

Il y a, dès l'avant-propos qui donne le ton et le rythme de l'ouvrage, une ferme dénonciation légitime contre l'altération de l'histoire nationale telle que diffusée dans l'enseignement de cette discipline au sein des écoles. En effet, cet enseignement oublie (omet ?...) de souligner les apports politiques et historiques du militant de l'unité africaine que fut et demeure celui qui, par respect, on appelle simplement (comme fut sa vie) : Modibo.

Récemment, un trop tardif hommage lui a été rendu par l'attribution de son nom à l'aéroport international de Sénou, à Bamako. Gageons que ce sera là que l'Histoire y décollera pour un Mali renouvelé : Issa Balla y aura contribué.

Ce jeune auteur, né à Bamako, fortement imprégné des valeurs panafricaines, animateur du blog « La Plume de Issa » sur la plateforme Mondoblog RFI depuis 2013, décrit l'apport considérable de Modibo depuis la rupture de la Fédération du Mali, jusqu'à la laconique et honteuse déclaration de radio Mali annonçant que « l'ancien instituteur à la retraite est décédé des suites d'un œdème aigu des poumons » : infâme imposture après neuf ans d'un terrible emprisonnement à Kidal où, bafouant actuellement, en ce mois d'août 2016, les Accords de paix issus du processus d'Alger, le drapeau malien n'y flotte toujours pas, car refusé par la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) composée d'ex-rebelles indépendantistes et d'ex-djihadistes à dominante touarègue, pourtant signataires de ces Accords qui connaissent de graves tensions relativement à leurs conditions d'application : beau respect des textes !...

L'approche d'Issa Balla n'est pas idyllique. Il se réfère aux points faibles de la gestion politique et économique « modibiste », ses erreurs, ses échecs, ses insuffisances. Il y souligne la « mise en vacances » de l'assemblée nationale par elle-même, tant les députés, élus du peuple, étaient décriés, dénoncés, voire rejetés par ce peuple, et cela afin de rendre l'initiative aux masses, selon le vocabulaire de l'époque. Ce n'était donc pas une dissolution émanant d'une décision présidentielle.

Les abus et exactions de la milice populaire y sont vigoureusement dénoncés.

Commandée par le Lieutenant Moussa Traoré, alors Directeur du « Centre national de formation et de perfectionnement de la milice populaire » militairement encadrée, elle disparaîtra le 19 novembre 1968, le jour du coup d'État perpétré par le jeune Lieutenant d'alors à l'encontre du Président Modibo et de son régime. Amadou Seydou Traoré, dans son ouvrage intitulé « Du CMLN à l'UDPM, 23 ans de mensonges », cité par Issa Balla, y donne d'utiles descriptions.

La détérioration incessante de l'économie y est également reconnue. Un franc malien symbolisant la souveraineté monétaire et économique du jeune État malien en construction y est sereinement abordé : il ne fut pas porté par « un long fleuve tranquille » puisqu'il réintégrera le giron du Trésor public français : échec cuisant !

La sortie du Franc CFA de la zone franc ? Une arlésienne régulière depuis les indépendances des États francophones subsahariens !

Issa Balla s'attache à cerner la personnalité de l'intègre Modibo comme un panafricaniste de la première heure, comme un chef d'État militant, ou mieux, comme un militant chef d'État porteur d'un projet de société libéré des jougs occidentaux néocoloniaux, notamment ceux de la « France Afrique » de l'époque. Alors, plus près de nous, on ne peut que penser à Thomas Sankara, Président du Burkina Faso autrefois Haute Volta, dernier chef d'État tombé, lui aussi, comme d'autres tels que Patrice Lumumba, sous les décisions mortifères et

assassines des puissances néocoloniales et de leurs relais nationaux.

Certes, l'Histoire ne se répète pas : elle se construit pas à pas, pour former éventuellement des enjambées, grandes ou petites, puis, pourquoi pas, des bonds en avant après quelques pas en arrière...C'est aux peuples d'en décider.

L'Histoire ne se répète pas mais le devoir de mémoire s'impose et impose la transmission du savoir et des connaissances historiques : « Modibo Kéïta, la renaissance malienne » le titre de cet ouvrage, y contribue largement.

Il est vrai que les contextes mondiaux de l'époque (les années des indépendances) étaient favorables à l'émergence de « leaders d'État » militants, animés par des convictions progressistes et que les rapports d'alliance étaient idéologiquement plus clairs, plus conscientisés : toute une époque révolue, à des années lumières ? Pas nécessairement ! Le soleil brille toujours et ses rayons, ténus ou vigoureux peuvent s'infiltrer d'autant que la mondialisation capitaliste en crise systémique développe son œuvre dévastatrice.

Issa Balla procure aux lecteurs des listes concernant les réalisations effectuées par le premier Président du Mali : un État en construction, aux options socialistes, tout comme son voisin algérien, dans un contexte où les menées néocoloniales tentent d'entraver la mise en œuvre d'une nouvelle société, avec, entre autre, l'apparition de la première révolte touarègue partie (déjà !) de Kidal dans le nord-est malien, dans l'Adagh n Ifoghas (« La montagne des Ifoghas » telle que la colonisation l'a baptisée en accolant à l'appellation vernaculaire (« la Montagne ») celui de la chefferie (Ifoghas) créée par ce même pouvoir. Depuis toutes les rébellions armées sont parties de Kidal.

Cet ouvrage, d'accès facile, au style narratif, sans ambages ni fioriture inutiles, sera accessible à tout lettré. C'est, pour reprendre l'expression de Mamadou Dia, le « Tam Tam du sursaut » pour une « Renaissance malienne ». Pas de nostalgie

stérilisante, mais des repères historiques pour faire scintiller des espérances réalisables.

Débouchera-t-il sur des secousses politiques porteuses de perspectives visant à remettre le Mali sur des rails autonomes afin de s'extraire des tutelles étrangères ? Place à l'avenir. Pour y répondre, retournons à une phrase d'Issa Balla Moussa Sangaré qui estime que « son (Modibo Kéita) héritage légué peut être un capital de motivations et d'inspirations, un réarmement intellectuel, pour une renaissance de la jeunesse africaine en général et malienne en particulier » : qu'il soit entendu !

Antony (France) Août 2016

André BOURGEOT
Anthropologue
Directeur de recherche émérite
CNRS (UMR 7130)

Avant-propos

Si nous avons un grand regret dans notre parcours scolaire, c'est le fait de ne pas avoir eu la chance d'étudier Modibo Kéita, le premier Président de la République du Mali. En tant que pur produit de l'École malienne, il nous est possible de témoigner que l'histoire contemporaine, et surtout l'édification de la jeune nation malienne n'ont pas été suffisamment enseignées à l'école au Mali. Nous pensons qu'il y a eu un blackout total sur l'histoire postcoloniale du Mali. Notre génération a été victime de cet assombrissement de l'histoire des libérateurs du Mali, celle de nos aînés et cette hémorragie continue à nos jours. Au premier cycle de l'école fondamentale, on nous enseigne l'Histoire de l'empire du Ghana, de l'empire Songhaï, de l'empire du Mali, des Rois Soundjata Kéita, Kankoun Moussa, Soumaoro Kanté, Tièba et Babemba Traoré et la traite des Noirs. Au Second cycle du fondamental, l'Europe et au lycée c'est l'Histoire du monde entier qui est enseignée : la seconde guerre mondiale, le Brésil, les États-Unis etc. Alain Foka nous dit : « *Nul n'a le droit d'effacer une page de l'histoire d'un peuple, car un peuple sans histoire est un monde sans âme.* » En synthétisant l'histoire enseignée à l'école malienne, du fondamental jusqu'au lycée, on peut s'apercevoir que l'histoire pré et post indépendance n'a pas été et n'est toujours pas enseignée comme cela se doit.

Au Mali, il est courant d'entendre les jeunes et moins jeunes, politiques et autres personnalités très engagées faire référence à certains révolutionnaires Africains ou à leurs citations. Il s'agit généralement des distingués Capitaines Thomas Sankara et Jerry Rawlings, les présidents Kwame Nkrumah, Nelson Mandela, Sékou Touré, des leaders politiques, Frantz Fanon ou encore Patrice Lumumba. Mieux, souvent c'est à l'échelle mondiale : Marcus Garvey, Fidel Castro, Ernesto Che Guevara alias "le Che" ou El Commandante le président Hugo Chavez. Nous ne mettons nullement en doute leur patriotisme, leur esprit révolutionnaire, ni leur combat, mais il faut que nos

compatriotes sachent que le Mali aussi a connu un révolutionnaire hors du commun, un visionnaire hors normes, un orateur né, un fervent progressiste, un panafricaniste convaincu, nous nommons ici : le président Modibo Kéïta. « Ce personnage flamboyant et rayonnant du vieux continent est très méconnu de la jeunesse malienne. Notre jeunesse ne connaît ni le labeur ni le combat mené par Modibo Kéïta et ses compagnons.

Toute la vie du président Modibo Kéïta fut marquée par le combat pour un idéal : l'unité africaine ; la décolonisation totale de l'Afrique en général et du Mali en particulier ; l'indépendance psychologique, politique, sociale et économique du Mali et de toute l'Afrique. Son rêve le plus ardent était l'Unité africaine. Comme l'étaient les grands scientifiques et philosophes tels que : Karl Max, Frederick Taylor ... Modibo Kéïta aussi était en avance sur son temps. D'après Mamadou Dia¹:

« Modibo prônait, avant la lettre ce qu'on appelle aujourd'hui le 'partenariat', c'est-à-dire une coopération égalitaire, dont les avantages seraient réciproques, et qui serait dénuée de toute forme de paternalisme et de suprématie. En un mot, coopération sans néocolonialisme². »

Après moult recherches sur le parcours scolaire et politique du président Modibo Kéïta et de ses compagnons, leur combat pour l'indépendance politique, sociale et économique, nous nous sommes dit que si et seulement si la jeunesse malienne connaissait ne serait-ce que le tiers de ce que Modibo Kéïta avait fait, elle allait habituellement et continuellement faire référence à ce grand monument, ce symbole, ce patrimoine national et africain.

« Un peuple dépourvu d'une histoire positive est pareil à un véhicule sans moteur » nous dit Steve Biko. Si nous

¹ Ancien président du conseil de gouvernement du Sénégal

² Amadou Seydou Traoré, *Modibo Keita, Une référence, Un Symbole, Un patrimoine national*, La Ruche à livres, Bamako, 2011, p.96.

contemporains avaient connu l'histoire positive du président Modibo Kéïta à l'école, à n'en pas douter, elle ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui : Une jeunesse errante, perdue sans repère, en perte d'identité nationale, des jeunes leaders politiques sans conviction, sans vision politique, des transhumants politiques, des jeunes politiciens mercantiles, des attentistes toujours à la recherche du profit personnel au détriment de l'intérêt général du peuple.

Nous devons pérenniser l'héritage politique légué par Modibo Kéïta et ses compagnons. Cet héritage doit être jalousement entretenu, comme la prune de nos yeux. Connaître les œuvres du président Modibo Kéïta est une richesse, un trésor de connaissance, un capital d'expérience d'une richesse infinie, une source de motivation et d'inspiration. Comment expliquer ce blackout sur l'héritage politique laissé par le président Modibo Kéïta ?

Nous, les Noirs du continent africain, sommes-nous voués à ce destin ? Ce destin qui fait de notre Afrique la championne dans tous les mauvais records : les guerres civiles, les pandémies, les putschs, la famine, la corruption, les camps de réfugiés, les élections préfabriquées, les taux de mortalité et d'analphabétisme les plus élevés etc. Et pourtant, le chemin de la liberté, de la dignité et de l'abnégation fut tracé par des hommes comme Kwame Nkrumah, Cheick Anta Diop, Julius Nyerere, Haïlé Sélassié et Modibo Kéïta et d'autres. Leurs pensées, leurs volontés doivent être comme des phares pour la jeunesse malienne et africaine sur le chemin de la réalisation de l'unité africaine, d'une renaissance africaine. L'Afrique dans sa globalité est l'affaire de nous tous, sur le chemin du développement, tous les feux de signalisation sont en orange. Avant qu'ils ne soient au rouge, ayons le sens du devoir et le courage de terminer le chantier entamé par nos pères de l'indépendance. Le chantier qui fut longtemps délaissé par les successeurs, de « ces héros » des années 50 et de la décennie qui a suivi.

Selon nous, il est temps pour la jeunesse malienne et africaine de reprendre ce chantier en main et de le terminer *“l’unité africaine”* de la plus belle des manières avant le centenaire des indépendances africaines. D’ailleurs, avant sa mort ce fut la requête faite par le président Julius Nyeréré à la jeunesse africaine :

« La jeune génération ne doit pas baisser les bras. Elle doit se battre pour l’unité. (...) Si la première génération d’Africains a échoué et n’a pu réaliser l’unité africaine, il faut maintenant que les jeunes reprennent le flambeau et aillent plus loin.³ »

Comme disait également Modibo Kéïta :

« L’œuvre dans laquelle nous nous sommes engagés n’est pas pour une génération, c’est pour ceux qui viendront après nous, nos enfants, nos arrière-petits-enfants, mais l’essentiel, c’est que nous aurons déjà semé la graine de prospérité, de la dignité et l’indépendance de ces Peuples⁴. »

Nous la jeunesse africaine, il nous revient de terminer ce qu’ils ont commencé afin que nos descendants trouvent un héritage digne de celui que les Modibo Kéïta pensaient avoir légué à leurs postérités.

Nous n’avons l’intention ici de dresser ni une biographie complète de Modibo Kéïta, ni de relater toutes ses œuvres. Nous voulons seulement en dépoussiérer quelques-unes pour redonner à la jeunesse que nous sommes, à notre pays et à notre continent un élan d’espoir.

Ce livre se veut d’abord panafricain, car il relate la vie et le combat d’un panafricaniste de renommée anoblie. Il se veut un éveil de conscience, un retour à la source, un réarmement de l’homme malien car il faut bien informer l’homme pour bien l’armer, une conscientisation et enfin une renaissance malienne, des années 40, 50 et 60 comme le président Modibo Kéïta avait

³ D. Gakunzi & A. Obe Obe, *Rencontres avec Julius Nyerere*, Descartes & Cie, Paris, 1995, p.89-90.

⁴ Amadou Seydou, Traoré, *Du CMLN à l’UDPM, 23 ans de mensonges !*, La Ruche à Livre, Bamako, 2010, p.252.

laissé entendre lors de son discours prononcé à l'Assemblée Fédérale en avril 1959 à Dakar :

*« **La renaissance du Mali** des 13e, 14e et 15e siècles, de ce Mali, témoignage de la puissance noire, de ce Mali organisé et de réputation mondiale, alors que des nations dominant aujourd'hui par leur culture et leur civilisation étaient encore au berceau⁵. »*

Washington DC, novembre 2014
Issa Balla Moussa Sangaré

⁵ Discours de Modibo Kéita à l'Assemblée Fédérale avril 1959 à Dakar

Introduction

Prendre la plume pour écrire sur Modibo Kéïta, pour paraphraser Mamadou Dia « *celui qui fut incontestablement un de nos pharaons modernes* », n'est pas une chose aisée. En citant ses œuvres on ne sait ni où commencer ni où s'arrêter. Tout sur ce personnage rarissime est à relater, à connaître, enrichissant, instructif, inspirant.

Dans ce présent manifeste, nous essaierons d'esquisser les quelques faits notoires que nous avons pu réunir et juger vitaux. Nous nous sommes imposés le devoir et l'obligation de lessiver quelques-uns pour qu'ils soient une source de **renaissance pour la jeunesse malienne** en particulier, et africaine en général. Parmi tous les témoignages que nous avons eu la chance de lire, d'écouter ou encore de contempler, celui de Mamadou Talla⁶ nous a beaucoup touché. Au fort de Kidal (Intadeinit) les détenus politiques et compagnons de Modibo Kéïta avaient décidé d'écrire au C.M.L.N.⁷ (Comité Militaire de la Libération Nationale). Pour cela Mamadou Talla avait été mandaté pour soumettre un projet de rédaction.

Le texte proposé se terminait ainsi : « *la libération de tous les détenus politiques avec, à leur tête le président Modibo Kéïta.* » Le nom de Modibo Kéïta qui, devrait figurer sur cette lettre était devenu la pomme de discorde entre codétenus. Tandis que certains pensaient que son nom allait leur rendre la vie difficile, d'autres exigeaient son maintien pur et simple dans la lettre. Après des débats houleux, dans une atmosphère tendue entre codétenus politiques tous proches de Modibo Kéïta, la parole fut donnée à Mamadou Talla, il exprima sa stupéfaction, son ahurissement, son désenchantement et sa profonde tristesse, il conclut en disant :

⁶ Le premier directeur de Radio Soudan (actuel Radio du Mali) et également conseiller du président Modibo Kéïta

⁷ Le CMLN était composé quatorze lieutenants qui ont fait le coup d'État du 19 novembre 1968

« Je ne suis né ni de père malien, ni de mère malienne. Étant en fait un Sénégalais d'origine, je suis venu au Mali comme fonctionnaire français pour fonder Radio Soudan en 1957, processus qui m'a mis au contact des dirigeants maliens, surtout du président Modibo Kéïta. J'ai été extraordinairement séduit par leurs qualités et sans hésitation, j'ai balancé ma carrière française, avec tous ses avantages, pour prendre la nationalité malienne et intégrer la fonction publique malienne. Tout le monde ici sait que j'avais un salaire dix (10) fois supérieur au plus haut salaire malien ; que j'avais un parc auto à ma disposition sans compter les avantages matériels et financiers en tant que cadre expatrié de l'Office de Coopération Radiophonique (OCORA). Vous me donnez le spectacle affligeant de compagnons du président Modibo qui le lâchent pour simplement sortir de prison. Si vous agissez ainsi, que dois-je faire moi alors ? ⁸ »

Amadou Seydou Traoré⁹, témoin oculaire de cette scène nous expose la suite dans son livre *« Le Salaire des Libérateurs du Mali »* ouvrage où tout est à lire.

Au Sénégal, pendant la période coloniale, ce sont les ressortissants de quatre (4) communes qui étaient considérés comme citoyens français. Les autres habitants du pays de la Teranga étaient considérés comme des indigènes. Ces quatre (4) communes étaient : Saint Louis, Gorée, Dakar et Rufisque. Imaginez un peu le privilège inhérent à la nationalité française en ces temps-là dans l'A.O.F (Afrique Occidentale Française)¹⁰ ! Combien d'Africains pouvaient faire le sacrifice de renoncer à la nationalité française, pour devenir malien et intégrer la fonction publique malienne ? Le sieur Talla l'a fait pour rester et travailler aux côtés de Modibo Kéïta, car il fut

⁸ Amadou Seydou Traore, *Le Salaire des Libérateurs du Mali*, La Ruche à Livres, Bamako, 2008, p.114-115.

⁹ Amadou Seydou Traoré dit Amadou Djikoronni compagnon de Modibo Kéïta

¹⁰ A.O.F : Afrique Occidentale Française actuelle l'Afrique de l'Ouest

fasciné, séduit, émerveillé par la qualité, l'honnêteté et la sincérité de l'homme. Partout où il passait, son amour pour l'Unité africaine appelait et imposait le respect.

Voltaire nous disait : « *Quiconque écrit l'histoire de son temps doit s'attendre qu'on lui reprochera tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il n'a pas dit.* » L'homme n'était pas parfait, nous en sommes conscients, d'ailleurs, la perfection totale n'existe même pas dans ce bas monde.

Pendant la première république il y a eu des erreurs, des échecs, des insuffisances et des pages noires, nous essayerons de les esquisser car nous pensons que ces imperfections peuvent aussi servir de leçons pour la jeune génération.

Chapitre I : Modibo Kéïta, ses Élections et Réalisations

« Nos générations ont la chance d'arriver à un moment décisif de l'Histoire de notre peuple. Elles ont déjà rempli une partie de la mission que le destin leur a confié en redonnant la liberté à leur pays, en mettant fin à la pire des dominations humaines : la colonisation¹¹ » Modibo Kéïta.

I. Modibo Kéïta :

- **L'élève studieux et brillant** : Modibo Kéïta est l'élève qui fut admis major à l'école Normale William Ponty et en sortit major également. C'est cette école qui formait l'élite intellectuelle de l'Afrique francophone. L'école Normale William Ponty, du nom ancien Gouverneur Général de l'A.O.F., fut pendant cinquante (50) ans, *« l'école la plus recherchée et plus difficile d'accès de toute l'Afrique Occidentale Française. Elle recevait chaque année les meilleurs élèves de l'A.O.F »¹²*.
- **Un Militant exceptionnel** : Modibo Kéïta fut un militant exceptionnel. Il fut désigné, à l'unanimité, Secrétaire Général de l'U.S.R.D.A (Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain) en son absence. En effet, il a été élu secrétaire général sur la proposition de Mamadou Konaté¹³, ce doyen, ce référentiel intellectuel avec son calme olympien était

¹¹ Discours du président Modibo Kéïta à l'occasion du nouvel an 1961

¹² Pierre Campmas, *L'Union Soudanaise R.D.A*, Communication Intercontinentale, p.34.

¹³ Ce symbole de la vie politique malienne fut le mentor et le modèle de Modibo Kéïta. Également ancien de William Ponty, il est sorti premier de la promotion 1919 de cette prestigieuse école. À la création de l'U.S.R.D.A. en 1946 Mamadou Konaté était membre de l'Assemblée Nationale Française, il n'entra pas dans la direction du Parti car ses fonctions parlementaires exigeaient plus de présence en France qu'au Mali. C'est en 1952 au 3^{ème} congrès de l'U.S.R.D.A. qu'il sera désigné Président de l'Union Soudanaise.

l'un des phares de la politique malienne et ainsi que de l'ex-A.O.F.

Le jour de cette élection Modibo Kéïta était en service en Sikasso (3^{ème} région du Mali) donc hors de Bamako. Nous y apporterons plus loin d'amples informations sur la création de ce grand parti qui était la branche Soudanaise¹⁴ du Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.). Selon son camarade de lutte Amadou Seydou Traoré, il a été placé à la tête du parti sans avoir été consulté et sans s'y être candidat.

Ainsi, dès que Modibo Kéïta fut informé de la mission qui était dorénavant la sienne, il a formulé une demande de mise en disponibilité sans solde pour quatre (4) ans, afin d'être complètement libre de ses mouvements pour accomplir sa tâche¹⁵ au mieux. En 1951, il a été obligé de revenir dans l'administration sous peine de radiation¹⁶, et il fut nommé instituteur à Kabara, Tombouctou (6^{ème} région).

- **Un homme de terrain :** Modibo Kéïta était avant tout un homme de terrain. Lors du IV^{ème} congrès de l'U.S.R.D.A., son camarade Mahamane Alassane Haïdara, président de l'Assemblée Nationale d'alors, attestait que : depuis la date de son élection en octobre 1953 comme Conseiller de l'Union Française jusqu'au jour du IV^{ème} congrès du Parti (Septembre 1955) soit environ 24 mois, Modibo Kéïta n'a séjourné au total à Paris que deux (2) mois effectifs. Outre cela, pendant la même période, il n'est jamais resté quinze (15) jours consécutifs dans son foyer. Il a toujours été envoyé en tournée par le Parti¹⁷.

¹⁴ Soudan était le nom du Mali avant l'indépendance.

¹⁵ Amadou Seydou Traoré, *Devoir Mémoire Devoir de Vérité*, La Ruche à Livres, Bamako, 2005. p.62.

¹⁶ Pierre CAMPMAS, *l'Union Soudanaise R.D.A.*, Communication Intercontinentale, p.38

¹⁷ Amadou S. Traoré, *Modibo Kéïta, Une référence, Un symbole, Un Patrimoine national*, La Ruche à Livres, Bamako, 2011, p.54

Quant à l'ancien secrétaire politique de l'U.S.R.D.A., Idrissa Diarra, il ajoute que les conditions de l'époque rendaient particulièrement pénibles les tournées, qu'à cela ne tienne, le secrétaire général du Parti, Modibo Kéïta, parcourait tout le pays à pied, à cheval, en pirogue, à vélo, en camion, sous le soleil, sous la pluie parfois à jeun.¹⁸

Cela nous amène à nous interroger sur nos politiciens d'aujourd'hui. Combien sont-ils à visiter régulièrement les zones reculées pour rencontrer la masse laborieuse, défavorisée ? À quelle occasion se rendent-ils dans ces zones ? Seulement à l'approche des élections, à bord de luxueux véhicules 4x4 qui coûtent des dizaines de millions de F C.F.A., ou souvent en avion privé¹⁹. L'histoire donne-t-elle raison à Jacques Chirac ? En 1990 alors maire de Paris, il avait déclaré en Côte d'Ivoire que le parti unique en Afrique était la meilleure solution pour son devenir politique et que le multipartisme était un luxe pour l'Afrique²⁰.

Modibo Kéïta était un homme politique qui allait voir les gens chez eux. Il pénétrait dans les cases sombres et enfumées. Il s'asseyait sur les nattes vétustes dont la couleur se confondait avec la terre. Il répondait aux invitations de "joindre sa main" aux plats douteux de « To » ou du riz, sans la moindre répugnance. Il portait à ses lèvres et buvait sans appréhension le lait sur lequel nageait une mince couche de poussière²¹.

- **Un bâtisseur :** Lorsque Modibo Kéïta et ses compagnons arrivèrent au pouvoir, aucun soudanais (malien) n'était propriétaire d'un commerce ou d'une

¹⁸ *Ibid.* p.52

¹⁹ L'actuel président du Mali IBK et le candidat malheureux des élections présidentielles de juillet 2013 Soumaïla Cissé ont tous effectué leur campagne par des Jets privés

²⁰ René Dumont, *Démocratie pour l'Afrique*, Éditions du Seuil, Paris, 1991, p.334

²¹ *Ibid.* p.54 et 56

simple boutique au sein ou au autour du « *Marché Rose*²² » de Bamako. Au lendemain de la proclamation de l'indépendance, la France, à travers la Chambre de Commerce, qu'elle contrôlait, décida de retirer de la vente, les produits de première nécessité tels que le sel, le sucre, le savon, la farine, le lait, les cigarettes, les allumettes, le ciment, le thé, l'huile de cuisine etc.²³. Ainsi, les boutiques du coin de la rue communément appelé « *Krorobogo Boutiguini* » furent initiées par le gouvernement de Modibo Kéïta pour faciliter dans les tous quartiers l'accès des produits de première nécessité pour toute la population. Il y a eu également la mise en place des transports en commun pour faciliter le déplacement des citoyens à moindres coût, à titre exemple 25f pour le car qui relie les quartiers Hamdallaye et Missira, 50f pour le tronçon Badalabougou et Kati²⁴.

En son temps, le pays ne comptait que quinze (15) cadres. C'est donc à partir d'un État embryonnaire que les libérateurs du Mali ont commencé l'édification de notre nation. Nous dresserons ultérieurement une liste non-exhaustive de ce que Modibo Kéïta et ses compagnons réalisèrent en huit (8) ans, avec un budget de six (6) Milliards de F C.F.A.

- **Un dirigeant du tiers monde engagé contre le colonialisme :** Modibo Kéïta était tout simplement un leader, au sens noble du terme, dont l'engagement fut sans commune mesure. En 1962, dans son adresse à la nation à l'occasion du nouvel an, voici ce qu'il déclara :

« Partout où l'homme Africain, l'homme tout court, était asservi, bafoué, notre Parti n'a pas

²² Le grand marché de Bamako

²³ Amadou S. Traoré, *Le Salaire des Libérateurs du Mali*, La Ruche à Livres, 2008, p.20

²⁴ Allocution en Bambara du président Modibo Kéïta, septembre 1962.

recherché la criminelle médiation ; c'est résolument qu'il a porté aide à nos frères opprimés. Cette netteté dans nos positions, cette constance et cette fidélité, nous ont valu (et ce sera notre bonheur) la confiance de tous les patriotes Africains au combat qui, demain comme aujourd'hui, trouveront chez nous le constant soutien qu'ils sont en droit d'exiger des frères engagés que nous sommes.»

Homme de parole et fidèle à lui-même, Modibo Kéïta ne ménagea aucun effort pour soutenir les militants anti-apartheid en Afrique du Sud. Mieux, Modibo Kéïta et l'U.S.R.D.A. avaient soutenu par tous les moyens leurs frères algériens au combat pour leur indépendance et l'intégrité de leur territoire contre le colonialisme français. Ils avaient même accordé des facilités au F.L.N. (Front de Libération Nationale) en lui permettant notamment d'installer des bases de formation militaire, des postes d'écoute des communications de l'Armée française sur toute la ligne allant de Kayes au Nord du Mali. Les contacts avaient été pris par Frantz Fanon, Oussédick et Abdel Aziz Bouteflika, sous le nom de guerre de Hamed El Mali, fut installé à Gao auprès du Gouverneur Bakara Diallo afin de coordonner les actions y compris le transit des armes et du matériel. Frantz Fanon était à l'époque l'ambassadeur du G.P.R.A. (Gouvernement Provisoire de la Révolution Algérienne) à Conakry, auprès de Sékou Touré²⁵. Contre le colonialisme belge, Modibo Keita et Sékou Touré se sont rangés aux côtés de Patrice Lumumba et avaient coordonné leurs efforts pour la libération du Congo et son unité. Le Mali fut, d'ailleurs, le premier État africain à être officiellement représenté à Stanleyville où s'était formé le gouvernement des lumumbistes.

²⁵ Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Kéïta*, Paris, L'Harmattan, 1984, p.58.

Avec la même constance, ils ont été aux côtés de leurs frères en Angola, au Mozambique, en Guinée « portugaise », et tous les pays dépendants²⁶.

- **Un grand médiateur :** Modibo Kéïta facilita la résolution des crises inter-États. Les 29 et 30 octobre 1963 à Bamako, Modibo Kéïta reçut le roi *Hassan II*²⁷ et *Ben Bella*²⁸, et facilita la signature d'un cessez-le-feu pour mettre fin à la "*guerre des sables*" (conflit frontalier entre l'Algérie et le Maroc). Avant ce succès dû à Modibo Kéïta, le président Tunisien, Habib Bourguiba, l'empereur éthiopien Haïlé Sélassié etc. avaient tenté de faciliter les négociations, mais en vain. Peut-on imaginer le Mali d'aujourd'hui régler un conflit entre l'Algérie et le Maroc ? Assurément non !
- **Un Président différent de ses successeurs :** « *Le président Modibo Kéïta était vu comme un leader de la résistance.*²⁹ » Dixit Robert Mugabe, président du Zimbabwe. Le président du Mali d'aujourd'hui oserait-il décliner l'invitation de son homologue français ? Modibo Kéïta l'a fait ! Après la proclamation unilatérale de l'indépendance du Sénégal, qui était synonyme de scission de la Fédération du Mali, le général De Gaulle invita les leaders des deux (2) pays belligérants à se rendre à Paris. Les dirigeants Sénégalais ont répondu affirmativement à l'invitation du président de la communauté. Selon le journal *Neuchâtel*³⁰, le chef du gouvernement soudanais répliqua par un message acide et menaçant à allure d'ultimatum. Modibo Kéïta accusa l'armée française d'être responsable de la situation pour n'avoir pas

²⁶ Allocution à la conférence des non-alignés à Belgrade 01-09-196 et 06-09-1960.

²⁷ Le roi Hassan II du Maroc

²⁸ Ahmed Ben Bella, le président de l'Algérie

²⁹ Discours du président Robert Mugabe, lors de la signature de l'accord de la paix et de la réconciliation le 15 Mai 2015 à Bamako, souligné par nous.

³⁰ Neuchâtel n° 197 du Mercredi 24 août 1960, souligné par nous.

voulu l'aider à réprimer ce qu'il appelle la « *conjuraton* » sénégalaise. Il accusa De Gaulle d'accepter la rupture de la Fédération, alors que cela serait constitutionnellement impossible et menace de « conséquences extrêmement graves sur le plan international » si la France reconnaît la sécession du Sénégal. Il conclut en déclarant qu'il répondra à l'invitation de venir à Paris « quand il le pourra ». Nous reviendrons un peu plus loin sur l'éclatement de la Fédération du Mali. En attendant, faisons le parallèle entre le gouvernant du Mali du temps de Modibo Kéita et ceux d'aujourd'hui.

Vers fin de l'année 2011 les rebelles du M.N.L.A.³¹ (Mouvement National de la Libération de l'Azawad) ont été reçus par des officiels français au Quai d'Orsay (Ministère des Affaires étrangères) avant qu'ils ne commencent les hostilités en janvier 2012 dans le Nord du Mali. Il est de notoriété publique que la France soutenait les indépendantistes du M.N.L.A. Pour preuve, en janvier 2014, M. Hama Ag Mahmoud, l'ancien leader du M.N.L.A., en charge des affaires extérieures dans le **Conseil Transitoire de l'État de l'Azawad** a lui-même laissé entendre que : « *la France leur avait donné son feu vert pour l'indépendance de l'Azawad*³² ». On se rappelle également de la proclamation de l'indépendance de la république chimérique de l'Azawad en France, principalement sur les chaînes publiques de télévision française (TV5, France24). Du président ATT³³ au

³¹ M.N.L.A. : Mouvement National de la Libération de l'Azawad, une coalition de rebelles, djihadistes, narcotrafiquants qui veulent faire des trois régions du nord Mali une république

³²

http://malijet.com/actualite_dans_les_regions_du_mali/rebellion_au_nord_du_mali/91313-la-france-nous-avait-donne-son-feu-vert-pour-l-independance-de-l.html

³³ Le président Amadou Toumani Touré dit ATT déchu par un coup d'État le 22 mars 2012 suite à la mutinerie des hommes de rang du camp militaire de Kati.

président IBK³⁴ en passant par le président intérimaire Pr Dioncouda Traoré³⁵, aucun d'entre eux n'a pu, à un moment quelconque, dénoncer publiquement la conspiration de la France avec les rebelles du M.N.L.A.

À la lumière de tout ce qui précède, nous osons croire que de son vivant le président Modibo Kéïta allait sans ambages prendre position et dénoncer avec la dernière rigueur la complicité de la France avec les sécessionnistes du M.L.N.A., comme d'ailleurs ce qu'il a eu à le faire le 20 octobre 1961 :

« (...) Les cadres Français en service dans notre territoire, avaient commencé à encourager dans les régions du Nord, un esprit séparatiste basé sur le racisme. Ils avaient persuadé bien des nomades de race blanche de se rebeller contre le commandement de leurs anciens esclaves noirs.³⁶ »

- **Un président qui ose prendre position contre les puissances Occidentales :** Modibo Kéïta osa prendre position contre l'ex-métropole, juste après l'indépendance du Mali pendant la guerre de libération de l'Algérie. La septième région du Mali (Gao) devint la base arrière des combattants du F.L.N (Front de Libération Nationale). Une région dans laquelle les combattants Algériens effectuaient des formations et entraînements militaires. L'actuel président Algérien Abdel Aziz Bouteflika en sait quelque chose. Son nom de guerre dans cette région était ' *Ahmed El Mali* '.

³⁴ Le président Ibrahim Boubacar Kéïta dit IBK élu démocratique après les élections présidentielles de juillet 2013

³⁵ Pr Dioncouda Traoré était le président de l'Assemblée Nationale du Mali au moment du coup d'État. Avec l'accord-cadre entre la junta militaire, la C.E.D.E.A.O. et la société civile Malienne, Pr Traoré fut désigné comme président intérimaire pour conduire la transition jusqu'à l'organisation des élections.

³⁶ Discours de Modibo Kéïta lors de la rencontre avec les cadres de l'armée, le 20 octobre 1961

Cinquante-cinq (55) ans après les indépendances africaines, combien de dirigeants Africains, particulièrement de l'Afrique subsaharienne francophone, oseraient ou seraient capables de prendre de telles positions contre la France dans une pareille situation ?

Il est improbable que l'actuel Président du Mali et ses pairs francophones soient capables de mettre fin à toute relation bilatérale entre leurs pays et une quelconque puissance occidentale dans le domaine économique. Modibo Kéïta l'a aussi fait à l'égard du Royaume uni. En Décembre 1965, le Mali a rompu ses relations diplomatiques avec Londres pour condamner l'attitude anglaise dans l'affaire de l'indépendance de la Rhodésie du Sud³⁷, proclamée unilatéralement par la minorité blanche de ce territoire.

- **Un leader du tiers monde qui était écouté à l'échelle mondiale :**

Aujourd'hui, après cinq (5) décades de souveraineté continentale, combien de dirigeants Africains seraient capables d'obtenir une audience avec leur homologue Américain³⁸ ? Et pourtant Modibo Kéïta avait été reçu en visite officielle³⁹ par le président Américain d'alors, John F. Kennedy. En septembre 1961 à l'issue de la Conférence des non-alignés à Belgrade, les délégations présentes lui confièrent la mission d'aller expliquer leur point de vue au Président des U.S.A., John F. Kennedy. Nos dirigeants Africains actuels sont incapables de trouver une

³⁷ Actuel Zimbabwe

³⁸ Au moment où nous mettons la dernière main à cet ouvrage, nous apprenons par la BBC que le président Obama recevra son homologue Nigérien Buhari le 20 juillet 2015. La coopération dans la lutte contre Boko Haram sera au cœur des discussions. <http://www.jeuneafrique.com/240188/politique/maison-blanche-obama-recevra-son-homologue-nigerian-buhari-le-20-juillet/>

³⁹ En 1958, soit une année après l'indépendance du Ghana, le président Kwame Nkrumah avait également été invité officiellement par le président américain d'alors, Dwight Eisenhower.

audience officielle, pour être reçu individuellement dans le Bureau ovale de la Maison Blanche. En juillet 2011, durant son premier mandat⁴⁰, le président Barack Obama a reçu en visite officielle quatre (4) dirigeants⁴¹ Africains, mais ensemble : le Béninois Boni Yayi, le Guinéen Alpha Condé, le Nigérien Mahamadou Issoufou et l'Ivoirien Alassane Ouattara ont été reçus, le même jour, à la même heure. Pendant son second mandat en mars 2013, ce fut le même scénario. Le président Sénégalais Macky Sall, le Sierra-Léonais Ernest Bai Koroma, la présidente du Malawi Joyce Banda et le Premier ministre Cap-Verdien José Maria Pereira Neves ont été reçus par le locataire de la Maison Blanche. En 2014, tous les dirigeants Africains démocratiquement élus, furent invités par le président Obama pour le sommet « États-Unis-Afrique. » L'Afrique avance-t-elle en reculant ? Le continent est-il en déficit de dirigeants du même calibre que Modibo Kéïta ?

- **L'Avocat des jeunes nations :** Pendant les années 60, le président de la première République du Mali s'auto-invita dans tous les combats des jeunes nations, qu'à l'époque on qualifiait des États du tiers-monde. Modibo Kéïta réclama que l'O.N.U. soit ouverte à toutes les nations. Il appela à ce que la composition du Conseil Économique et Social, du Conseil de Sécurité de l'O.N.U soit reconsidérée compte tenu de l'importance du nombre d'États ayant accédé à la souveraineté nationale depuis la fin de la guerre⁴². En 1961, Modibo Kéïta sollicita ses pairs, chefs des États non-alignés de conjuguer leurs efforts pour que la Chine occupe la place qui lui revenait de droit à l'O.N.U.⁴³.

⁴⁰ Un mandat présidentiel aux USA est de 4 ans

⁴¹ Les présidents démocratiquement élus, dans le but de saluer l'esprit démocratique de leur peuple.

⁴² Allocution du président Modibo Kéïta à la conférence des Non-alignés À Belgrade entre le 01/09/1961 au 06/09/1961

⁴³ *Ibid.*

De nos jours, aucun État africain n'occupe un siège permanent au sein du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. Constat plus qu'amer.

- **L'initiateur du terme "Non-alignés" :**

Modibo Kéïta est l'initiateur de l'expression "Non-alignés". On avait d'abord parlé des pays "Non-engagés". Lors de son discours à la Conférence de Belgrade en 1961, Modibo Kéïta déclara :

« Nous voici donc réunis à Belgrade, à la conférence historique des pays non-alignés, et je dois confesser que je préfère l'expression "non alignés" à celle de "non "engagés". Pour la République du Mali, le non-alignement est synonyme de dignité, de personnalité, et c'est pour cela que notre peuple qui n'a jamais rien épargné pour conquérir sa liberté refuse de se définir en fonction de tel ou tel pays, de tel ou tel bloc (...) Oui, nous sommes engagés auprès des peuples qui luttent pour conquérir leur indépendance contre ceux qui les privent de leur liberté et exercent sur eux une répression sauvage, nous sommes engagés auprès de ceux qui considèrent que tous les peuples sont égaux, ont droit au respect contre ceux qui en sont encore à la théorie de la supériorité de certaines races, de certains peuples. Nous sommes engagés aux côtés de ceux qui s'évertuent à rechercher les conditions d'une paix durable contre ceux qui ne veulent de la paix que dans la mesure où elle assure leur suprématie dans le monde. »

- **Le Philanthrope :** En 1963, Modibo Kéïta reçut le Prix Lénine International « pour le renforcement de la paix entre les peuples ». Modibo Kéïta investit la somme reçue dans la création d'un centre de rééducation pour

les milliers de jeunes maliens handicapés à jamais par la poliomyélite⁴⁴. Ce centre existe toujours au Mali.

- **Le Mali de Modibo Kéïta se mua en une terre d'accueil :** Le Mali d'hier devint un lieu de pèlerinage, de recueillement des révolutionnaires et nationalistes Africains et d'ailleurs. Sous le gouvernement de Modibo Kéïta, des distingués révolutionnaires se rendirent au Mali. Ernesto Che Guevara le « Che » de l'Argentine, Kwame Nkrumah du Ghana, Julius Nyeréré de la Tanzanie, Nelson Mandela de l'Afrique du sud, Ahmed Ben Bella, Abdel Aziz Bouteflika d'Algérie, Sékou Touré de la Guinée, Gamal Abdel Nasser d'Égypte, Antoine Gizenga du Congo, le maréchal Tito de la Yougoslavie, Chou En-Lai de la Chine, Anastas Mikoyan de l'Union Soviétique, Hailé Sélassié de l'Éthiopie aussi, la plupart des dirigeants des Mouvements de Libération de beaucoup de pays africains furent reçus au Mali.

Qu'arrive-t-il au Mali ? Comment et pourquoi sommes-nous devenus la risée du monde entier, quarante (40) ans seulement après Modibo Kéïta ? Qu'avons-nous fait du Mali de Modibo Kéïta ?

Si nous ne voulons pas être rappelés par l'Histoire, les Hommes et devant Dieu, ayons le courage de reprendre le flambeau de la révolution, de la liberté et de suivre le chemin qu'ont tracé Modibo Kéïta et ses compagnons. Une renaissance malienne, voire africaine est plus que jamais indispensable.

II. Les différentes élections de Modibo Kéïta à la tête de l'État du Mali

En 1960 c'était le suffrage indirect, c'est l'Assemblée Nationale qui élisait le chef de l'État conformément à la constitution.

⁴⁴ Discours de Modibo Kéïta du 08-06-1963 lors de la remise du Prix Lénine Internationale

Sur recommandations du Congrès Extraordinaire du 22 septembre 1960, Modibo Kéïta reçut l'approbation de l'Assemblée Nationale et deviendra le premier Chef d'État⁴⁵ de la jeune République du Mali. En janvier 1961 il sera réinvesti en qualité de Président du Gouvernement et Chef de l'État par l'Assemblée Nationale et le 13 mai 1964, Modibo Kéïta est réélu à la tête de la République du Mali conformément à l'article 7 de la constitution qui stipule :

*« Au début de chaque législature, en cas de vacance du Gouvernement, sous réserve des dispositions des articles 34,35 et 36 ci-après, le Président de l'Assemblée Nationale, après consultation, désigne un candidat aux fonctions de Président du gouvernement. La personnalité désignée expose son programme à l'Assemblée Nationale qui lui accorde l'investiture à la majorité absolue des membres de la composante. Le Président du Gouvernement est élu pour une durée qui ne pourrait excéder celle de la législature. Il est rééligible. »*⁴⁶

L'article 9 de la même constitution :

« Le Président du Gouvernement, chef de l'État, est le gardien de la constitution et exerce le fonctionnement régulier des institutions.

⁴⁵ Le chef d'État est la personne qui exerce l'autorité suprême d'un État, qui représente l'ensemble de la nation dans le pays et dans les relations internationales. Le rôle du chef de l'État au sein du pouvoir exécutif varie selon les pays et les régimes. On peut distinguer quatre systèmes principaux :
1. Présidentiel : Le chef d'État est aussi le chef du gouvernement et il exerce effectivement le pouvoir exécutif.

2. Semi-présidentiel : Le chef d'État partage le pouvoir exécutif avec le chef du gouvernement.

3. Parlementaire : Le chef d'État possède en théorie le pouvoir exécutif. Dans la pratique ce pouvoir est délégué à un chef du gouvernement responsable devant le parlement.

4. Chef d'État ne détenant pas le pouvoir exécutif. Le chef d'État joue un rôle symbolique au nom de l'État.

http://www.toupie.org/Dictionnaire/Chef_etat.htm

⁴⁶ Constitution de la République du Mali, citée par Amadou Seydou Traoré, *Devoir de Mémoire Devoir de Vérité*, La Ruche à Livre, Bamako. 2005

Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire de la République, du respect des traités, des conventions et des accords internationaux (...). »⁴⁷

Ici, nous voulons apporter une précision, car, selon certains auteurs ou encore sur les réseaux sociaux, Modibo Kéïta, à dessein, n'a jamais organisé une élection présidentielle pendant les huit (8) ans qu'il a passés au pouvoir. Nous pensons qu'il sera juste de se référer à la constitution de 1960 pour illuminer la lanterne des uns et des autres, surtout nous la jeune génération.

Dire que le président Modibo Kéïta s'est maintenu au pouvoir sans jamais organiser des élections présidentielles relève d'un déficit de connaissance et d'information sur notre histoire post indépendance ou une volonté sournoise de son auteur. Les deux (2) articles susmentionnés, nous démontrent davantage que pendant la première République, les textes faisaient fi de l'organisation d'élection présidentielle au suffrage universel direct contrairement à la constitution de février 1992 de la troisième République.

III. Les principales réalisations de la Première République

À la proclamation de l'indépendance de la République du Mali, il y avait une sécheresse de personnel administratif local. Outre cela, avec un manque crucial de cadres supérieurs, quinze (15) seulement et un budget de six (6) milliards de F C.F.A., des problèmes politiques tant endogènes qu'exogènes, Modibo Kéïta et ses compagnons, ces dignes fils du Soudan ont pu relever le défis, avec honneur, dignité, dextérité, et placer la barre très haut.

Ci-dessous une liste non-exhaustive de ce que Modibo Kéïta et ses compagnons ont réalisé en huit (8) années de pouvoir.

⁴⁷ *Ibid.*

Liste des sociétés et entreprises d'État créées sous Modibo Kéïta⁴⁸.

1. SOCOMA (Société des Conserves du Mali), 1964
2. SEPOM (Société d'Exploitation des Produits Oléagineux du Mali) 1964
3. Abattoir Frigorifique, 1965
4. Sucrerie de Dougabougou, 1967
5. Société Nationale des Tabacs et Allumettes (SONATAM), 1965
6. Société Malienne d'Importation et d'Exportation (SOMIEX), 1960
7. Banque de Développement du Mali (B.D.M.), mars 1968
8. Compagnie Malienne de Navigation (COMANAV), 1960
9. Briqueterie de Magnambougou, 1961
10. Usine de Granito et de Marbre, 1964
11. Tapisserie et Atelier de Tissage de Bamako, 1964
12. Société des Ciments du Mali (SOCIMA), 1970
13. Société Nationale d'Entreprise et de Travaux publics (SONETRA), 1961
14. Air Mali, 1960
15. Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM), 1965
16. Banque Malienne de Crédits et de Dépôts (B.M.C.D.) mixte, 1960
17. Énergie du Mali (E.D.M.) mixte, 1960
18. Éditions et Imprimerie du Mali (E.D.I.M.), juin 1968
19. Librairie Populaire du Mali (L.P.M.), 1961
20. Office Cinématographique National du Mali (OCINAM), 1962
21. Office du Niger (O.N.), 1961
22. Pharmacie Populaire du Mali (P.P.M.), 1961
23. Société de Constructions Radioélectriques du Mali (SOCORAM) mixte, 1966

⁴⁸ L'Essor, 22 septembre 1965, cité par Cheick Oumar Diarrah

24. Régie des Transports du Mali (R.T.M.), juin 1968
25. Société Malienne du Bétail, des Peaux et Cuirs (SOMBEPEC), 1968
26. Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI), 1968
27. Société des Hôtelleries du Mali (S.H.M.)
28. Office National du Tourisme
29. Usine Céramique de Djikoronni, 1967
30. Société Nationale de Recherche et d'Exploitation Minières (S.O.N.A.R.E.M.), 1964
31. Atelier de Bois de Niaréla, 1968
32. Compagnie Malienne des Textiles, mars 1968
33. Société Équipement du Mali (S.E.M.A.), 1961.

Autres réalisations en plus de sociétés et entreprises d'État de la première République⁴⁹

• *Les Centres hospitaliers*

1. L'hôpital Gabriel Touré de Bamako
2. L'hôpital de Kayes (1^{ère} région)
3. L'hôpital de Koulikoro (2^{ème} région)
4. L'hôpital de Sikasso (3^{ème} région)
5. L'hôpital de Ségou (4^{ème} région)
6. L'hôpital de Mopti (5^{ème} région)
7. L'hôpital de Tombouctou (6^{ème} région)
8. L'hôpital de Gao (7^{ème} région)

• *Les Écoles*

1. L'École Nationale d'Ingénieurs (E.N.I.)
2. L'École Militaire Inter-Armée (E.M.I.A.)
3. L'École Normale Supérieure (E.N.S.U.P.)
4. L'École Nationale d'Administration (E.N.A.)
5. L'École de Médecine et Pharmacie
6. L'École Secondaire de la Santé
7. Le Lycée de Badalabougou

⁴⁹ Amadou Seydou Traoré, *Modibo Keita, Une Référence, Un Symbole, Un patrimoine national*, La Ruhe à Livres, Bamako, 2011 p.176-180, restructuré par nous

8. L'École Normale Secondaire de Badalabougou
9. L'École des Assistantes Sociales

- ***Les forces de l'ordre, la défense et de la sécurité nationale***

1. L'Armée nationale
2. La Police nationale
3. La Gendarmerie nationale
4. La Garde nationale
5. La Garde républicaine

- ***Les Routes⁵⁰***

1. La Route Bamako - Bougouni - Sikasso – Zégoua
2. La Route Bamako - Ségou - San – Mopti
3. La Route Bla - Koutiala – Sikasso
4. La Route San - Kimparana –Koutiala
5. La Route - Koutiala - Bobo Dioulasso
6. La Route Bamako – Kati
7. Pont sur le Bani (Ségou-San)
8. Pont Koro (Koutiala-Sikasso)
9. Pont Dioila
10. Les principales artères goudronnées de Bamako d'hier.
 - Rues 14 et 18 à Médine
 - Rue Pachanga à Missira
 - Avenue de l'indépendance
 - Boulevard du Fleuve
 - Boulevard Modibo Kéïta
 - Square Lumumba
 - Avenue Kassé Kéïta

- **Terrains d'aviation et Aéroport**

1. Aéroport Bamako-Sénou (en chantier 1968)
2. Terrain d'aviation Kayes

⁵⁰ En 1952 les 18 premiers kilomètres de routes ont été le tronçon palais de Koulouba (l'actuel palais présidentiel) à la grande l'église nationale. Entre 1952 et 1960 il a eu d'autres constructions mais en terme de kilomètre en somme : c'était moins de 300 kilomètres de routes sur toute l'étendue du territoire national (1.240.000 km²) au moment de l'indépendance. Collecté auprès du Pr Bakary Kamian, souligné par nous

3. Terrain d'aviation Yélimané
4. Terrain d'aviation Kéniaba
5. Terrain d'aviation Nioro
6. Terrain d'aviation Ségou
7. Terrain d'aviation Mopti
8. Terrain d'aviation Goundan
9. Terrain d'aviation Tombouctou
10. Terrain d'aviation Gao
11. Terrain d'aviation Kidal

- ***Autres***

1. Radio Mali
2. Centre Canvel de Rééducation des handicapés physiques
3. Le Stade Omnisports Modibo Kéïta etc.

Chapitre II : L'Afrique doit s'unir comme l'avait voulu Modibo Kéïta

« Si pour la Fédération du Mali, si pour l'Unité africaine je dois donner ma vie, je n'hésiterai pas ! Je ne reculerai pas ! Je le Jure ! »⁵¹ Modibo Kéïta.

I. Modibo Kéïta à la quête d'une Fédération africaine

a. Le Panafricaniste

Le président Modibo Kéïta, le panafricaniste des panafricanistes, se voyait plus qu'Africain que malien, comme il l'a déclaré au grand palais du Kremlin à Moscou le 30 juin 1962 :

« Le Mali ne saura considérer sa mission comme accomplie tant qu'un seul pouce du sol africain sera occupé par les colonialistes avides. »⁵²

Martin Luther King nous disait que : *« Si un homme ne trouve pas un idéal pour lequel il veuille mourir, il a perdu le sens de la vie.⁵³ »* Modibo Kéïta avait un idéal, c'était l'Unité africaine. Il s'est battu pour la réalisation de cet idéal toute sa vie durant. C'est au pays de Modibo Kéïta que le panafricanisme a été constitutionnalisé⁵⁴. L'article 48 de la constitution de la première République du Mali stipulait en effet :

« La république du Mali peut conclure avec tout État d'Afrique des accords d'association ou de communauté comprenant l'abandon partiel ou total de souveraineté en vue de réaliser l'unité africaine »

⁵¹ Amadou Seydou Traoré, *Modibo Kéïta, Une référence, Un symbole, Un Patrimoine national*, La Ruche à Livre, Bamako, 2011, p.46

⁵² Déclaration faite le 30 mai 1962 au grand palais du Kremlin à Moscou

⁵³ Cité par Louis EMGBA MEKONGO, *Afriques sans Foi ni loi*

⁵⁴ Les constitutions du Ghana, de la Guinée, de la Tunisie comportaient, elles aussi une clause de ce genre. Kwame Nkrumah, *l'Afrique Doit S'unir, Présence Africaine*, Paris, 1994, p.110.

Mieux encore, lorsque nous remontons le temps, nous nous rendons compte que le 24 novembre 1958⁵⁵, date à laquelle l'Assemblée Législative⁵⁶ proclama la naissance de la République Soudanaise, elle opta pour : « *Le statut d'État membre de la Communauté, et décide de prévoir la possibilité de rétrocéder une partie de ses pouvoirs à une Assemblée Fédérale qu'elle appela de tous ses vœux* »⁵⁷ comme quoi, le Soudan, le Mali d'alors, le Mali de Modibo Kéïta a été un pionnier dans la lutte pour une fédération africaine.

b. Le Congrès constitutif du R.D.A (Rassemblement Démocratique Africain)

*« Nous avons fait, à la naissance de l'US-R.D.A (Union Soudanaise- Rassemblement Démocratique Africain), le serment de donner, s'il le fallait, notre vie à notre pays, notre Parti. Il est clair que donner sa vie, c'est aussi, accepter l'ultime sacrifice. »*⁵⁸ Modibo Kéïta.

Si les leaders des quelques 150 partis politiques qui existent aujourd'hui au Mali faisaient un tel serment au sein de leurs organisations, on aurait d'autres types de politiques, des '**Maliens Kura**' (des maliens d'une nouvelle espèce) ou l'homme nouveau (El hombre nuevo) selon le « Che »⁵⁹. Concernant cet homme nouveau que nous faisons allusion ici, Kwame Nkrumah dans son livre '*l'Afrique doit s'unir*' lui donnait la définition suivante :

⁵⁵ Après la Loi Cadre de Gaston Defferre 1957 et le OUI lors du référendum du général De Gaulle, la République Soudanaise devenait autonome au sein de la communauté

⁵⁶ Anciennement Assemblée Territoriale

⁵⁷ Le Sénégal, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) et le Dahomey (actuel Bénin) prévoyaient également une rétrocession de leurs pouvoirs en faveur d'une Assemblée Fédérale contrairement à la Mauritanie, la Côte d'Ivoire et le Niger qui ne prévoyaient guère une rétrocession de leurs pouvoirs en faveur d'une Fédération. Pierre Campmas, *L'Union Soudanaise R.D.A*, Communication Intercontinentale, p.128.

⁵⁸ Cité par Cheick Oumar Diarra dans son livre : *Le Mali de Modibo Kéïta*

⁵⁹ René Dumont, *L'utopie ou la mort*, Éditions du Seuil, 1973, Paris, p.9.

« (...) *Un nouveau type de citoyen, dévoué, modeste, honnête et bien informé, qui renonce à lui-même pour servir la nation et l'humanité. (...) Un homme nouveau, dont la force soit l'humanité et la grandeur, l'intégrité.*⁶⁰ »

Le congrès constitutif du *Rassemblement Démocratique Africain* (R.D.A.) se tint du 18 au 21 octobre 1946 à Bamako, dans la capitale Soudanaise. La naissance de ce Parti devait aboutir au rassemblement des partis politiques des territoires français d'Afrique noire, afin de constituer un contrepoids efficace à l'autorité coloniale. Ce congrès réunit environ 800 délégués de différents pays : Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Guinée, Sénégal, Togo, Dahomey, Niger, Soudan, Cameroun, Congo, Gabon et Tchad. Il se voulait le cordon ombilical de l'unité africaine. À sa tête, Félix Houphouët-Boigny comme président, où il est d'ailleurs resté inamovible, le R.D.A. s'était lancé à la conquête de l'A.O.F. et l'A.E.F dès 1946. Ce grand Parti à longtemps marqué la région francophone de l'Afrique noire.

Au lendemain de la création du R.D.A., le 22 octobre 1946, la branche soudanaise du R.D.A. vit le jour, sous le nom d'Union Soudanaise R.D.A.

Deux (2) partis politiques, le Bloc Soudanais de Mamadou Konaté, le Parti Démocratique du Soudan (P.D.S.) de Modibo Kéïta et d'Idrissa Diarra décidèrent de dissoudre solennellement leurs organisations respectives pour créer un parti unique avec également une partie minoritaire du Parti Progressiste Soudanais (P.S.P.) de Fily Dabo Sissoko⁶¹.

Désigné par Mamadou Konaté, Modibo Kéïta en devint donc le Secrétaire général, sans qu'il se soit porté candidat.

⁶⁰ Kwame Nkrumah, *L'Afrique Doit S'unir*, Présence Africaine, Paris, 1994, p.157.

⁶¹ Fily Dabo Sissoko, leader du P.S.P. avait donné son accord de principe à Bamako pour l'intégration du R.D.A., mais refusa ultérieurement son adhésion au R.D.A et à l'Union Soudanaise en emmenant derrière lui la grande majorité du P.S.P.

c. Le Référendum de De Gaulle 1958

*« Lorsqu'on parle d'unité, celle-ci ne peut se concevoir sans l'unité politique, c'est-à-dire l'unité au sein du R.D.A. ».*⁶² Modibo Kéita.

Le président Modibo Kéita se souciait de l'Afrique. La priorité de ses priorités était d'éviter « la balkanisation de l'Afrique ». Panafricaniste de la première heure, durant toute sa vie politique, il n'a œuvré que pour une Afrique unie, seul moyen de faire face l'impérialisme et au néo-colonialisme. Modibo Kéita était un visionnaire exceptionnel, il voulait la conjonction des forces. Il fit tout son possible pour qu'il y ait une Afrique unie, une Afrique sans micro-État ou des pays satellites.

Au référendum de septembre 1958, il mena une campagne sans merci au sein de l'U.S.R.D.A et dans le reste de l'A.O.F pour que l'ensemble de cette région francophone puisse voter OUI pour la communauté. Que devait valider ce référendum ? Le but était que la métropole et les territoires d'Outre-mer forment ensemble une Communauté dans laquelle chacun aura un gouvernement autonome. Le 21 août 1958, à Brazzaville capitale de l'A.E.F., le général De Gaulle déclara :

« Cette communauté, je vais la proposer à tous et à toutes ensemble, où qu'ils soient. On dit : "Mais nous avons droit à l'indépendance" "Mais certainement oui". D'ailleurs, l'indépendance, quiconque la voudra pourra la prendre aussitôt. La métropole ne s'y opposera pas, Un territoire déterminé pourra la prendre aussitôt, s'il vote NON au référendum du 28 septembre cela signifiera qu'il ne veut pas faire partie de la Communauté proposée et qu'il fait, en somme, sécession. Cela signifiera qu'il veut suivre son chemin isolément, à ses risques et périls. La métropole en tirera

⁶²Octobre 1958, les propos de Modibo Kéita lors de la conférence de l'U.S.-R.D.A. contre Sékou Touré qui avait unilatéralement fait voter son pays par le non lors du référendum de septembre 1958 au grand dam des autres pays dirigés par les branches du R.D.A. Soudan, Haute-Volta, Côte d'Ivoire. Pierre Campmas, *L'Union Soudanaise R.D.A.*, Communication Intercontinentale, p.121.

les conséquences, et je garantis qu'elle ne s'y opposera pas⁶³. »

Modibo Kéïta, toujours animé par son panafricanisme, ne voulait pas que les pays de l'A.O.F accèdent individuellement à l'indépendance, il voulait que l'A.O.F accouche d'une fédération. Le NON au référendum de 1958 allait donner naissance à sept (7) pays autonomes dans l'A.O.F., semblables à la cartographie actuelle des États membres de l'U.E.M.O.A (Union Économique Monétaire Ouest Africaine).

Le général De Gaulle avait son projet de communauté, mais Modibo Kéïta avait aussi le sien, la fédération. Selon lui, un "OUI" massif maintiendrait l'A.O.F unie pour une future indépendance globale sous forme de fédération. Son idée ne faisait pas l'unanimité, même au sein de son propre parti l'US-R.D.A. Pour preuve Amadou Seydou Traoré, dans son livre « *Le Salaire des Libérateurs du Mali* » nous expose son désaccord avec Modibo Kéïta à propos du référendum de 1958 :

« Quant au référendum de 1958, nous avons eu des positions divergentes, je n'ai pas hésité une seconde à m'opposer à lui et à tous ceux qui pensaient comme lui à l'époque. (...) C'est l'indépendance qui a prévalu et non l'adhésion à la communauté franco-Africaine inventée par le général De Gaulle. »

À la section Soudanaise du R.D.A comme à l'extérieur du parti et à l'étranger, le panafricaniste Modibo Kéïta s'est battu corps et âme pour que toute l'Afrique de l'Ouest puisse accéder à l'indépendance sous forme de fédération, car son idéal était la réalisation de l'unité africaine. La Guinée de Sékou Touré vota NON, et fut la seule à accéder à son indépendance. Tous les

⁶³ <http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/de-gaulle-et-le-monde/de-gaulle-et-lrsquoafrrique-vers-l-independance-1944-1960/documents/discours-de-brazzaville-le-21-aout-1958.php> consulté le 05-01-2015

autres pays de la sous-région Ouest de l'Afrique votèrent OUI à la Communauté proposée par De Gaulle.

Le référendum du 28 septembre 1958 devint ainsi le cheval de Troie pour détruire l'unité interterritoriale car il divisa les Africains en trois (3) camps distincts : les fédéralistes, les anti-fédéralistes, et les partisans de l'indépendance. À la tête des anti-fédéralistes, le président Félix Houphouët-Boigny qui n'avait jamais cessé d'exhiber son opposition à toute idée de fédération africaine. Il ne voulait pas que la Côte d'Ivoire devienne la « *vache à lait* » des territoires plus pauvres. Le Niger était également anti-fédéraliste. À la tête des fédéralistes on peut citer, Modibo Kéïta et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor qui, avaient cependant des approches différentes sur la fédération. Alors que le premier voulait une indépendance effective pour une fédération sans aucun paternalisme de la France, le second voulait que l'A.O.F. soit politiquement unie et fédérée à la France. Sékou Touré seul aspirait à l'indépendance.

Il est nécessaire de souligner que l'U.S.R.D.A. avançait d'autres arguments pour voter "OUI" au référendum de 1958. Premièrement, l'armée française était installée un peu partout sur les territoires et elle n'était pas neutre. Elle pouvait facilement ourdir avec le P.R.S⁶⁴ puisqu'il était un parti pro-colonialiste et principal opposant de l'U.S.R.D.A. En second lieu, l'U.S.R.D.A. avançait la thèse selon laquelle, elle n'avait pas encore installé partout ses comités de village, de fractions, et qu'elle n'avait pas encore étendu les structures du Parti dans les zones reculées jusqu'au niveau des villages.

d. La Conférence de Bamako

Du 29 au 30 décembre 1958 au Soudan (actuel Mali), se tint la « *Conférence de Bamako* ». En 1999, dans le manifeste qu'il envoya à l'inauguration du monument de Modibo Kéïta, Mamadou Dia concluait en ces termes :

⁶⁴ P.R.S Parti du Regroupement Soudanais ex-P.S.P.

*« Cette Afrique des marchés d'esclaves que se partagent les multinationales sous la direction vigilante du FMI et de la Banque Mondiale, cette Afrique des élections préfabriquées et des caricatures de démocratie, **ce n'est pas l'Afrique de Modibo Kéïta** ! Il est donc grand temps que batte à nouveau le tam-tam du sursaut, pour un nouveau rassemblement de Bamako, à la veille du troisième millénaire. Telle est, à mon sens, la signification qu'il convient d'accorder au souvenir de l'action du Président Modibo Kéïta.⁶⁵ »*

Après le référendum, certains partenaires du R.D.A., notamment le président Félix Houphouët-Boigny, ont refusé de reconstituer la communauté en fédération conformément à ce qui avait été décidé par les leaders des différentes branches du R.D.A. Le président Houphouët-Boigny avait même donné des assurances écrites garantissant l'adhésion de tous les pays dirigés par une section du R.D.A. à la constitution d'une fédération africaine d'États autonomes⁶⁶.

Après le faux bon de certains leaders politiques du R.D.A., l'infatigable Modibo Kéïta toujours dans le combat pour son idéal « l'Unité africaine » se tourna vers les États dont les dirigeants aspiraient à l'Unité africaine. Les 29 et 30 décembre 1958 à Bamako se tenait alors une conférence regroupant les dirigeants du Sénégal, du Dahomey⁶⁷, de la Haute-Volta⁶⁸, du Soudan et la Mauritanie pour poser les bases de la Fédération du Mali.

L'esprit de la Conférence de Bamako donna naissance, le 3 juillet 1959 à Dakar, au Parti de la Fédération Africaine (P.F.A.). C'est ce parti qui conduira plus tard la Fédération du Mali à l'indépendance. Mais à noter avant la création du P.F.A. en janvier 1959, il y avait la défection de la Haute-Volta et le

⁶⁵ Amadou Seydou Traore, *Modibo Keita Une référence, Un symbole, Un patrimoine national*, La Ruche à Livre, Bamako, 2011, p.99

⁶⁶ Discours du président Modibo Kéïta à la conférence des Cadres de l'armée.

⁶⁷ Actuel Bénin

⁶⁸ Actuel Burkina Faso

Dahomey bien avant cela la Mauritanie également qui avait claqué la porte. Le P.F.A. avait pour but la réalisation de l'Unité et de l'Indépendance Africaine dans le cadre d'une République Fédérale dont la Fédération du Mali allait constituer la première étape. Il était dirigé par un comité directeur dont la composition était la suivante :

Composition du Bureau exécutif du P.F.A.	
Président	Léopold Senghor
Vice-présidents	Emile Zinsou
	Bakari Djibo
Secrétaire Général	Modibo Kéïta
Secrétaire administratif	Doudou Guèye
Trésorier général	Mahamane Haïdara
Trésorier adjoint	Dia Cissé
Secrétaires à l'Organisation	Guèye Abbas
	Yacouba Maïga
Secrétaires à la propagande	Madeira Kéïta
	Condat Georges
Secrétaires à la jeunesse	Racine N'Diaye
	Gabou Diawara

69

e. La Fédération du Mali

À l'issue de la conférence de Bamako, le 30 décembre 1958, les chefs d'États du Sénégal, de la Haute-Volta, du Dahomey et du Soudan avaient posé la première pierre et nivelé le soubassement de la Fédération du Mali. Sa naissance a été proclamée à Dakar le 17 janvier 1959. Ici ce qu'il faut mettre en exergue, c'est le nom de Mali donné à cette Fédération. Contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, ce n'est nullement les dirigeants Soudanais mais Léopold Sédar Senghor, en personne, qui proposa l'appellation "Fédération du

⁶⁹ Mohamadoun Barema Bocoum, *Les Hommes politiques Maliens et Africains*, l'Harmattan, Paris, 2010, p.14

Mali’’⁷⁰ pour faire revivre le passé glorieux de l’Empire du Mali.

Comme nous l’avons tantôt mentionné, à cause des pressions endogènes au sein de l’A.O.F et exogènes par l’ex-métropole, la Haute-Volta et le Dahomey se sont retirés de la Fédération du Mali, il ne restera que le Soudan et le Sénégal au sein de la Fédération.

Revisitons l’extrait du discours du 21 août 1958 du général De Gaulle ayant trait à l’indépendance au sein de la communauté :

« À l'intérieur de cette Communauté, si quel que territoire, au fur et à mesure des jours, se sent, au bout d'un temps que je ne précise pas, en mesure d'exercer toutes les charges, tous les devoirs de l'indépendance, eh bien!, il lui appartiendra d'en décider par son Assemblée élue, et, ensuite, par le référendum de ses habitants. Après quoi, la Communauté en prendra acte et un accord réglera les conditions des transferts entre le territoire qui assumera son indépendance, et suivra sa route, et la Communauté elle-même, Je garantis d'avance que dans ce cas non plus, la métropole ne s'y opposera pas. »⁷¹

Ainsi, la Fédération du Mali entreprit des négociations avec le gouvernement du général De Gaulle pour déboucher sur l’indépendance. Après des péripéties, les négociations s’achevèrent par la conclusion d’accords de “*Transfert de compétences*” de la France aux autorités de la Fédération du Mali. C’est ainsi que, le 4 avril 1960 les deux (2) autorités maliennes et françaises paraphèrent le “*Transfert de Compétences*” avec des conditionnalités dont l’une était le maintien des bases militaires françaises⁷² à l’intérieur de la Fédération du Mali. Les députés choisissent Léopold Sédar Senghor, comme président de l’Assemblée Fédérale, et élisent

⁷⁰ Pierre Campmas, *L’Union Soudanaise R.D.A.*, Communication Intercontinentale, p.130.

⁷¹ Déjà cité

⁷² Kwame Nkrumah, *L’Afrique Doit S’unir*, Présence Africaine, Paris, 1994, p.208. Souligné par nous.

Modibo Kéïta, comme président du Conseil et Chef du Gouvernement Fédéral. La proclamation de l'indépendance de la Fédération du Mali a eu lieu le 20 juin 1960 comme stipulé dans les accords du 4 avril 1960 à Dakar.

Le gouvernement fédéral était composé de huit (8) membres, quatre (4) sénégalais et quatre (4) soudanais.

- Président du Gouvernement : Modibo Kéïta (Soudan)
- Vice-président : Mamadou Dia (Sénégal)
- Ministre des finances : Doudou Thiam (Sénégal)
- Ministre du Travail, de la fonction publique : Ousmane Ba (Soudan)
- Ministre de l'Éducation Nationale : Abdoulaye Fofana (Sénégal)
- Ministre des Travaux Publics : Mamadou Aw (Soudan)
- Ministre de la Justice : Boubacar Gueye (Sénégal)
- Ministre de l'Information et de la Sécurité : Tidiani Faganda Traoré (Soudan)⁷³

L'élection du chef de l'État était prévue pour le 27 août 1960, malencontreusement la Fédération ne verra pas le jour de l'élection de son président. On la fit éclater dans la nuit du 19 au 20 août 1960 et n'exerça pleinement son indépendance que pendant soixante-trois (63) jours. Nous allons revenir un peu plus loin sur les causes de l'éclatement de la Fédération du Mali.

f. L'Union des États Africains (U.E.A.)

« Modibo Kéïta, Sékou Touré et Kwamé Nkrumah sont donc les fondateurs de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Union Africaine. L'Union Africaine a commencé avec

⁷³ Pierre CAMPMAS, *l'Union Soudanaise R.D.A.* Communication Intercontinental Paris 1980 p.135

l'Organisation de l'Unité africaine, mais avant il y a eu l'union Ghana Guinée Mali ⁷⁴» Robert Mugabe

Après l'éclatement de la Fédération du Mali, l'infatigable panafricaniste Modibo Kéïta se tourne vers la Guinée de Sékou Touré et le Ghana de Kwame Nkrumah avec pour but de former une union Ghana-Guinée-Mali. Après une série de rencontres entre 27 et 29 avril 1961 à Accra, les trois (3) pays tombèrent d'accord sur une charte et décidèrent de s'unir pour créer l'**Union des États Africains** (U.E.A.). L'accession à cette union fut ouverte à tout État ou fédération d'États africains acceptant ses buts et ses objectifs. Nous vous livrons in extenso l'un des articles de la charte l'U.E.A. qui attirera notre attention :

« Article 3. Buts de l'U.E.A. : Resserer et développer les liens d'amitié et de coopération fraternelle entre les États membres, sur les plans politique, diplomatique, économique et culturel ; mettre leurs ressources en commun pour consolider leur indépendance et sauvegarder leur intégrité territoriale, coopérer à la liquidation de l'impérialisme, du colonialisme et du néo-colonialisme en Afrique et à l'édification de l'unité africaine ; harmoniser la politique, tant intérieure qu'étrangère, de ses membres, de façon que leurs activités soient plus efficaces et contribuent mieux à sauvegarder la paix du monde. » ⁷⁵

Selon Robert Mugabe : *« C'est à cette époque que sont nés l'idée et le projet de l'unité africaine. »* ⁷⁶

Comme quoi le président Modibo Kéïta était un panafricaniste de la première heure. Le président Mugabe pense que l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.), l'ancêtre de l'Union Africaine (U.A.) trouve sa racine dans l'union « Ghana-

⁷⁴ Discours du Président Robert Mugabe, le 15 Mai 2015 à Bamako lors de la signature de l'accord de la paix et de la Réconciliation entre l'état du Mali et les rebelles du Nord. Souligné par nous.

⁷⁵ Kwame Nkrumah, *L'Afrique Doit S'unir*, Présence Africaine, Paris, 1994, p.169.

⁷⁶ Discours du Président Robert Mugabe, le 15 Mai 2015 à Bamako, déjà cité.

Guinée-Mali » car ils avaient jalonné les fondements de l'Union quelques années avant la création de l'O.U.A.

Cette union Ghana-Guinée-Mali va ensuite créer ce qu'on appelle le « *groupe de Casablanca* » avec l'Égypte de Nasser et le Maroc de Mohammed V qui soutenaient le F.L.N. algérien et s'opposait aux essais nucléaires français dans le Sahara. La Charte du Groupe de Casablanca était fondée sur trois principes :

1. *La participation effective à la lutte anticoloniale de chacun des États, selon les moyens dont il disposait ;*
2. *Le soutien à la lutte du peuple algérien pour son indépendance ;*
3. *Le souci de mener une politique internationale objective, exempte de toute référence à un Bloc, ou de toute influence prépondérante de l'un d'entre eux*⁷⁷

L'U.E.A. traça le sillage à suivre et a également permis aux deux (2) autres groupes dits de Casablanca (révolutionnaire) et de Monrovia (modéré)⁷⁸ de se retrouver pour mettre en place l'O.U.A. ce qu'on appelle aujourd'hui l'Union Africaine (U.A).

g. La création de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A)

L'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A), l'ascendante de l'Union Africaine (U.A) fut créée le 25 Mai 1963 à Addis-Abeba (Éthiopie). Étaient présents, ce jour-là, pour l'édification du soubassement de l'Unité africaine trente-et-un (31) chefs d'États souverains de l'Afrique. Considéré comme un des chefs d'orchestre de cette rencontre panafricaine, le président Modibo Kéïta fut l'un des rédacteurs de la Charte de

⁷⁷ Cheick Oumar Diarrah, *Le Mali de Modibo Kéïta*, Paris, L'Harmattan, 1984, p.59.

⁷⁸ Considéré les modérés par rapport au blog de Casablanca, ce groupe comprenait : Le Liberia, la Mauritanie, le Sénégal, le Tchad, le Niger, la Sierra Leone, le Togo, le Dahomey (l'actuel Bénin), le Cameroun, le Nigeria, la Haute Volta (l'actuel Burkina Faso), la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Congo, la République Centrafricaine, la République Malgache, la Somalie et l'Éthiopie

l'O.U.A. et serait à l'origine de l'insertion du Principe d'Intangibilité des Frontières dans la Charte de l'O.U.A.

Voici un extrait du discours du président Modibo Kéita à la tribune de l'O.U.A le 25 Mai 1963 à Addis-Abeba :

« L'unité africaine exige de chacun de nous le respect intégral, le maintien des frontières actuelles de nos États respectifs, frontières héritées du système colonial. Si réellement, nous sommes les uns et les autres animés de la volonté ardente de faire l'unité africaine, il faut que nous prenions l'Afrique telle qu'elle est ; il faut que nous renoncions aux prétentions territoriales si nous ne voulons pas instaurer en Afrique ce que l'on pourrait appeler " l'impérialisme Noir " . Car, pour nous, l'impérialisme n'est pas le fait d'un pays, d'un continent ou d'un bloc. L'impérialisme, c'est cette manifestation de la volonté de domination d'un homme sur un homme, d'une société sur une société, d'un peuple sur un peuple. C'est celle de vouloir à tout prix imposer aux autres, son mode de pensée, son mode de vie, son mode de développement politique et économique.

Il est donc nécessaire, il est même indispensable que, d'une manière concrète, nous mettions un terme à tous les éléments de division : le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État doit être concrétisé par un engagement, un pacte multilatéral de non-agression, garanti par chacun des États ici réunis. La conclusion d'un tel accord renforcera les relations interafricaines, réduira dans ce domaine les ingérences extérieures et ouvrira une heureuse perspective à la coopération africaine dans le domaine de la défense et de la Sécurité.⁷⁹ »

⁷⁹ Discours du Président Modibo Kéita à la Conférence d'Addis-Abeba le 24/05/1963

h. Convention d'Établissement et de Circulation des Personnes Mali-Cameroun

Toujours animé par son idéologie panafricaniste, Modibo Kéïta et son gouvernement avaient facilité la libre circulation des biens et des hommes entre le Mali situé en Afrique de l'Ouest et le Cameroun en Afrique Centrale⁸⁰. Sur l'initiative des présidents Modibo Kéïta et Ahmadou Ahidjo, une Convention d'Établissement et de Circulation des Personnes entre le Mali et le Cameroun a été signée le 6 mai 1964 à Bamako par Mamadou Madeira Kéïta alors ministre malien de la justice et Benoît Balla alors ministre camerounais des Affaires étrangères. Cette convention permettait aux citoyens des deux (2) pays d'entrer librement sur le territoire de l'autre État, de voyager, d'établir sa résidence dans le lieu de son choix et en sortir sans être astreint à un visa ou à une autorisation quelconque de séjour⁸¹.

Encore faut-il souligner que le Cameroun est un pays de l'Afrique centrale et qu'il existait le visa entre les pays de cette région du continent africain.

⁸⁰ Cette convention fut abrogée le 8 septembre 2015 par l'instauration du visa entre les deux pays. Selon le site d'information en ligne « la nouvelle expression », c'est à la demande pressante de la CEMAC de manière générale et de la Guinée Équatoriale en particulier qui se plaint de ce que les détenteurs du passeport et de la carte d'identité nationale du Mali s'adonnent à des activités illicites, le gouvernement camerounais s'est vu obligé d'attirer l'attention et de susciter des séances de travail avec le gouvernement malien pour réviser ladite convention.

http://www.lanouvelleexpression.info/index.php?option=com_k2&view=item&id=1973:cameroun-mali-biya-casse-un-texte-d%E2%80%99ahmadou-ahidjo&Itemid=638

⁸¹ *Ibid.*

II. L'histoire donne-t-elle raison à Modibo Kéïta ?

« Cette Afrique des marchés d'esclaves que se partagent les multinationales sous la direction vigilante du FMI et de la Banque Mondiale, cette Afrique des élections préfabriquées et des caricatures de démocratie, ce n'est pas l'Afrique de Modibo Kéïta ⁸² » Mamadou Dia

a. L'Afrique éparpillée

L'Afrique d'aujourd'hui, ce continent meurtri, affamé, divisé, laissé-pour-compte est tout sauf l'Afrique dont rêvait Modibo Kéïta. Un continent en multitudes micro États qui, ne peuvent pas défendre leur propre territoire ni protéger leur population face à des groupuscules armés, ou quelques islamistes tels que : Ansar Dine⁸³ et Boko Haram⁸⁴. Pis, des soi-disant pays souverains qui ne sont même pas en mesure de supporter le coût de leurs propres élections, des États dont les budgets nationaux sont inférieurs à ceux des universités américaines.

Sous d'autres cieux, les États s'unissent pour une intégration, pour l'harmonisation de leur région afin de faciliter la libre circulation des biens et des personnes, le commerce bilatéral et multilatéral, l'Afrique continue dans la désunion, elle a plus de frontières que de tous les autres continents. De cinquante-trois (53) pays, nous sommes maintenant à cinquante-quatre (54) pays sur le continent noir, ce chiffre risque de s'accroître si l'on s'en tient aux multiples conflits territoriaux dans les différentes régions de l'Afrique.

Avec le visa Schengen, un Africain peut faire le tour des vingt-huit (28) pays de l'Union Européenne. Par contre, pour faire le tour des cinquante-quatre (54) pays de l'Union Africaine, il lui faut plusieurs visas. Ce phénomène sans qualificatif a été dénoncé par le richissime Nigérian Aliko Dangote : « *J'ai besoin de visa pour entrer dans presque 38 pays en Afrique, ce*

⁸² Déjà cité

⁸³ Les islamistes qui occupaient le nord du Mali et qui appliquaient la Charia

⁸⁴ Les fanatiques islamistes du nord de Nigeria

*qui signifie qu'un Américain a plus de facilités à circuler sur mon continent que moi-même*⁸⁵. » Et c'est ce que le président Modibo Kéita voulait éviter à tout prix, cette maladie du territorialisme en Afrique. « *Une maison divisée de l'intérieur ne peut pas résister*⁸⁶ » nous disait Abraham Lincoln, comment un tel continent éparpillé en pièces détachées peut-il faire face aux multinationales et autres puissances continentales ?

Lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2012 co-organisée par le Gabon et la Guinée Équatoriale, les pays de la C.E.M.A.C. (Communauté Économique Monétaire de l'Afrique Centrale) devaient obligatoirement obtenir le visa des pays co-organisateurs afin de pouvoir assister aux matchs.

Et pourtant ils sont tous membres d'une même communauté, la C.E.M.A.C., qui regroupe le Cameroun, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République Centrafricaine, le Congo et le Tchad. Le 14 juin 2013, les chefs d'États de la Zone C.E.M.A.C., à l'issue d'un sommet extraordinaire à Libreville, avaient décidé de supprimer les visas pour les ressortissants des pays membres dès le 1^{er} janvier 2014⁸⁷. Cette suppression de visa entre membres de C.E.M.A.C. était synonyme de la libre circulation des biens et des personnes dans les six (6) pays de l'ensemble de cette sous-région. À la grande surprise de certains et d'autres non, le 8 novembre 2013, le rêve d'une union communautaire sans visa⁸⁸ dans la Zone C.E.M.A.C. s'est buté au refus unilatéral du président Obiang Nguéma de la Guinée

⁸⁵ <http://www.afriqueexpansion.com/davos-2014/13896-davos--aliko-dangote-monte-au-front.html> consulté le 05-05-2015

⁸⁶ Cité par Dr Abdoul Diallo, dans son livre *Où est Ma société Civile ?*

⁸⁷ <http://www.unmondeavenir.org/libre-circulation-dans-la-zone.html>
Consulté le 24-04-2015

⁸⁸ Lorsque nous mettons les dernières retouches sur ce manuscrit, nous avons appris que les chefs d'États des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (C.E.M.A.C.) ont décidé mercredi 6 mai 2015, à Libreville, de lever le verrou de la libre circulation des personnes. Il est désormais possible pour un ressortissant de la communauté de circuler pour une durée de trois mois dans l'espace régionale sur présentation d'une carte nationale d'identité biométrique, d'un passeport national biométrique et d'un passeport C.E.M.A.C. biométrique.

<http://www.legabonemergent.com/2015/05/cemac-le-sommet-de-libreville-decide-de-la-libre-circulation-des-personnes.html> Consulté le 05-07-2015.

Équatoriale. Le gouvernement de la Guinée Équatoriale s'en justifiait sur son site officiel : « *La Guinée Équatoriale a décidé de la non application de cet accord, en raison de l'existence de plusieurs exigences et conditions par étapes que les États doivent accomplir et assumer préalablement jusqu'à atteindre la libre circulation prétendue*⁸⁹. » Apparemment, les Africains n'ont toujours pas compris les Modibo Kéita et Kwame Nkrumah, ils viennent d'être encore rappelés par l'écrivain Sénégalais Cheikh Amidou Kane dans son roman intitulé *l'Aventure Ambiguë* : « *L'ère des destinées singulières est révolue. On ne peut plus vivre de la seule préservation de soi*⁹⁰ ». En plus de ce constat, s'ajoute également l'expulsion des étrangers dans certains pays africains tels que : le Gabon, la Guinée Équatoriale, l'Angola. Dans l'expression de cette haine contre les étrangers, la palme d'Or revient à la nation Arc-en-ciel : l'Afrique du Sud. Ce problème de xénophobie est récurrent dans ce pays, mais durant l'année 2015, il y a eu beaucoup de morts et plusieurs blessés. Face à ce problème de xénophobie en Afrique du Sud, l'auteur rédigea un article dont nous vous livrons le texte in extenso :

À mes frères de Sang de l'Afrique du Sud

*“Rouge est le sang des Noirs” est l'intitulé du bouquin du célèbre romancier Sud-africain Peter Abrahams, devrait-il écrire : **Rouge est le sang de mes frères Noirs Africains** ?*

Chers frères de sang,

*En 1994, l'auteur de ces quelques lignes, à peine 10 ans, jubilait avec ses grands frères devant le petit écran pour célébrer la victoire de l'ANC (African National Congress), de Nelson Mandela et de toute l'Afrique. Et oui, c'était une victoire pour toute l'Afrique car dans votre lutte pour la libération, le peuple Noir Sud-Africain n'a jamais été seul. Sur ce **“long chemin vers la Liberté”** comme le disait Madiba, toute l'Afrique*

⁸⁹

<http://lesmiserables.mondoblog.org/2014/01/27/echec-de-la-libre-circulation-en-zone-cemac-pourquoi-sen-prendre-a-obiang/> Consulté le 24-04-2015

⁹⁰ Citée sur www.afrik.com

s'est mobilisée comme un seul homme pour vous épauler. D'ailleurs, il sera juste de se demander si l'Afrique a déjà été tant solidaire dans une autre cause comme l'apartheid, de facto, vous, mes frères de sang de l'Afrique du Sud, vous êtes débiteurs d'une dette de reconnaissance envers tout le continent noir.

Mes frères de sang,

Steve Biko, figure emblématique des mouvements de résistance en Afrique du Sud pendant l'apartheid, nous disait : « Quand je tourne le bouton de ma radio, que j'entends que dans les forêts du Pondoland quelqu'un a été battu et torturé, je dis qu'on a nous menti : Hitler n'est pas mort ; quand je tourne le bouton de ma radio, que j'entends que dans une prison quelqu'un a glissé sur une savonnette, est tombé et est mort, je dis qu'on a nous menti : Hitler n'est pas mort, on peut le trouver à Pretoria⁹¹. »

Moi, jeune Africain : « Quand j'allume mon petit écran, que j'entends que dans les banlieues de Durban qu'un Somalien ou Éthiopien a été lynché, je dis qu'on a nous menti : Hitler n'est pas mort ; quand je connecte mon ordinateur via internet, que j'entends que dans les banlieues de Johannesburg qu'un Ghanéen ou Nigérian a été brûlé vif, je dis non qu'on nous menti : Hitler n'est pas mort, on peut le trouver en Afrique du Sud. »

*Je suis totalement déboussolé, sous quel vocable devrais-je placer vos actes de barbarie, inhumain contre vos propres frères Noirs : **xénophobie ou l'apartheid version race noire de l'Afrique du Sud** ? Rien ne peut et ne pourra justifier vos actes odieux, criminels, sadiques contre vos propres frères de sang, de la couleur noire, de la terre commune. Le rêve de faire de l'Afrique Sud : « **Une nation arc-en-ciel** », comme le disait l'archevêque Desmond Tutu est-il déjà devenu une antériorité ? Un mythe ?*

Peuple de l'Afrique du Sud, il est vraiment temps de faire l'amende honorable.

⁹¹ Steve Biko, *Conscience Noire*, Éditions Amsterdam, Paris, 2014

*Par votre frère Africain, votre frère de sang.
Issa Balla Moussa Sangaré
Washington DC, le 21-04-2015*⁹²

b. Les pays africains ne sont pas en mesure d'assurer leur propre défense

Aujourd'hui, plus qu'hier, et demain davantage qu'aujourd'hui l'histoire donne raison à Modibo Kéïta sur la nécessité d'une fédération en Afrique. Essayons de mettre en exergue la situation sécuritaire de trois (3) pays soi-disant souverains de l'Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire, le Mali et le Nigeria.

En Côte d'Ivoire, le pays était divisé en deux (2) pendant presque dix (10) ans. Les forces étatiques au Sud et les rebelles au Nord. Durant toute cette décennie, ce sont les rebelles qui gouvernaient politiquement et économiquement le Nord de la Côte d'Ivoire. À l'issue des élections de 2010 où a été proclamée la victoire du président Alassane Dramane Ouattara sur le président sortant Laurent Gbagbo, il a fallu l'intervention de la force Licorne⁹³ et des forces Onusiennes pour maintenir la paix et garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire ivoirien. Ces forces françaises sont toujours présentes en Côte d'Ivoire car l'actuel président Alassane Ouattara a jugé capital leur présence dans son pays.

Au Mali en 2012, les deux tiers (2/3) du territoire étaient occupés par les rebelles du M.N.L.A. avec leurs comparses intégristes d'Ansar Dine et d'autres groupes armés tel que le M.U.J.A.O.⁹⁴ etc. En effet, après le putsch du 22 mars 2012 contre le régime du président ATT, les trois (3) régions du Nord

⁹² <http://badalabougouka.mondoblog.org/2015/04/21/a-mes-freres-de-sang-de-lafrique-du-sud/>

⁹³ Elle est la force française constituée une force de réaction rapide de troisième rang susceptible d'agir au profit de la force onusienne, celle-ci intervenant en soutien à l'action des forces armées ivoiriennes. Par ailleurs, Licorne peut, si besoin est, assurer la sécurité des ressortissants français et étrangers. http://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9ration_Licorne

⁹⁴ Mouvement pour l'Unité et le Jihad dans l'Afrique de l'Ouest

sont passées successivement comme un effet domino l'une après l'autre sous le joug des islamistes sans foi ni loi. Ces intégristes ont appliqué pendant dix (10) mois la "Charia"⁹⁵ dans le septentrion malien. Les bars et les hôtels ont été saccagés, les mausolées détruites, pire, ils ont coupé les mains des paisibles citoyens pour des supposés cas de vols etc. Pour sortir le Mali de cette ornière, le 11 janvier 2013, l'armée française est intervenue à Kona (dans la 5^{ème} région, Mopti) pour stopper la chevauchée des djihadistes vers la capitale Bamako. Le nom donné à cette opération de l'armée française était : « *Serval*. » En plus de l'opération Serval, c'est toute l'Afrique de l'Ouest qui était venue au chevet du Mali. Plusieurs pays membres de la C.E.D.E.A.O. ont envoyé des soldats même si en général c'était en petit nombre⁹⁶. Pour le ratissage du fief des islamistes à Kidal⁹⁷ dans l'Adrar des Iforas, l'opération Serval fut épaulée par les forces de l'armée tchadienne⁹⁸, un pays non-membre de la C.E.D.E.A.O. Enfin le Nigeria, le pays le plus peuplé de l'Afrique qui comptait en 2012 plus 160 000 militaires⁹⁹. Ce pays est la première puissance économique et il fut longtemps considéré comme une puissance militaire en l'Afrique noire. Les masques de cette soi-disant puissance militaire sont tombés durant le troisième trimestre de l'année 2014 lorsque plus de 1 200 militaires¹⁰⁰ nigériens avaient fui le combat contre les islamistes pour traverser la frontière avec le Cameroun dans le but se

⁹⁵ La loi islamique

⁹⁶ Le Togo a envoyé 40 soldats, <https://www.maliweb.net/la-situation-politique-et-securitaire-au-nord/en-direct-larmee-malienne-demunie-face-a-des-islamistes-surarmes-119385.html>

⁹⁷ La huitième région du Mali

⁹⁸ Le Tchad a envoyé 3000 soldats dans le septentrion Malien

⁹⁹ <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=NGA&codeStat=MS.MIL.TOTL.P1&codeStat2=x> consulté le 24-04-2015

¹⁰⁰ http://www.seneweb.com/news/Afrique/en-deroute-devant-boko-haram-1200-soldats-nigeriens-se-refugient-au-cameroun_n_133613.html consulté le 27-03-2015

réfugier chez leur voisin. Ainsi, ils ont détrôné ¹⁰¹ les militaires maliens en battant le record fuyant le combat au front.

Ces cinq (5) dernières années, les populations du Nord de Nigeria sont victimes de multiples attaques des islamistes du Boko Haram. C'est vers la fin de l'année 2014 que les attaques ont été intensifiées partout dans le Nord avec des enlèvements¹⁰² également. Il faut aussi souligner l'action du président Américain Barack Obama qui, a décidé d'envoyer 80¹⁰³ soldats Américains pour traquer les islamistes de Boko Haram après l'enlèvement de 200 jeunes filles à Chibok, dans le Nord-Est du Nigeria. La secte est devenue une menace sous régionale, l'armée camerounaise est entrée en jeu vers fin 2014, et face à l'avancée de l'ennemi, le président camerounais Paul Biya a appelé l'aide de la communauté internationale. Seul le Tchad avait répondu en son temps au cri du président camerounais en dépêchant ses militaires au front pour combattre le Boko Haram. Au début de l'année 2015, les parlementaires du Niger ont voté une loi pour le déploiement de leurs militaires au front afin de stopper l'avancée de la secte islamiste Boko Haram dans leur région.

Du Mali au Nigeria, les militaires regrettent unanimement le manque d'armement adapté et sophistiqué, le déficit de la formation continue, le manque de renseignement, l'insuffisance d'échanges d'information d'un pays à autre, les budgets très limités pour les départements de la défense et de la sécurité etc. Est-ce la peine encore d'exprimer la nécessité d'une fédération des pays avec une armée fédérale ? Non. Le salut des pays africains se trouve dans le fédéralisme comme les pères de l'indépendance Nkrumah et Modibo Kéita... l'avaient voulu. Sans vouloir se mettre à énumérer les avantages d'un État fédéral, nous faisons juste remarquer que la requête d'une fédération face à ce nouveau fléau d'islamisme, d'intégrisme ou

¹⁰¹ Pendant la crise septentrionale au Nord 2012, plus de 200 militaires avaient fui les combats pour aller se réfugier en Algérie et Niger

¹⁰² La secte islamiste a enlevé 200 jeunes filles qui sont toujours sous leur captivité inhumaine.

¹⁰³ <http://www.romandie.com/news/Enlevements-au-Nigeria-80-militaires-americains-au-Tchad/480166.rom> consulté le 27-03-2015

encore du fanatisme religieux fait irruption un peu partout en l'Afrique noire est une exigence.

Le sage proverbe dit : « *L'union fait la force* » cela, Modibo Kéïta l'avait compris dès les premières heures des indépendances en Afrique, disons bien avant les indépendances. Il avait jugé la nécessité d'une armée africaine, une force continentale qui aurait la capacité de réagir effectivement et efficacement à l'appel des pays, à s'interposer comme une force tampon dans les conflits inter États et pour le maintien de la paix et de garantir la sécurité des biens et des personnes, ou encore faire face à cette nouvelle adversité des intégristes sur le continent noir.

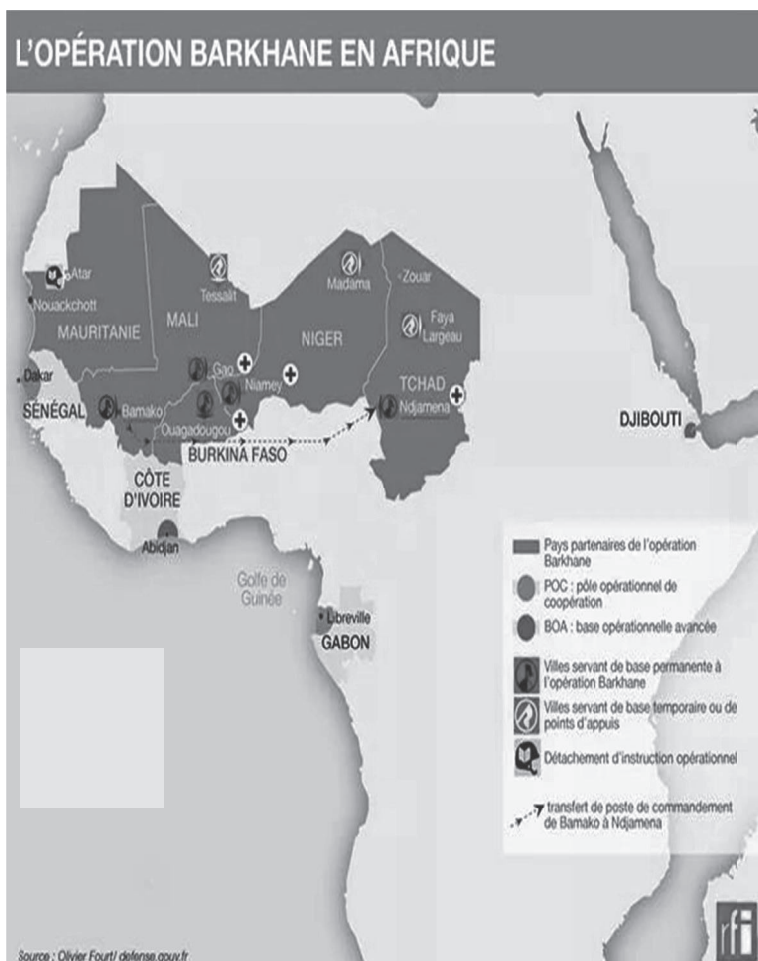
Quarante-six (46) ans après Modibo Kéïta, le président ATT avait demandé la nécessité de mettre sur place un état-major unique dans les pays sahélo-sahéliens. Lors de son second mandat, le général ATT s'est battu urbi orbi, corps et âme, bec et ongle pour installer un commandement unique, une coalition de défense, le contre le terrorisme dans les pays sahélo-sahéliens à savoir : l'Algérie, le Niger, la Mauritanie et le Mali. Il l'a dit à maintes reprises que la lutte contre le terrorisme dans la bande sahélo-sahélienne ne saurait être efficace qu'avec une synergie des quatre (4) pays cités ci-haut. Une synergie qui engendrera des recueils de renseignements, des échanges d'informations, des patrouilles collectives, la sécurisation des frontières, le droit de poursuite des terroristes ou groupes terroristes au-delà des frontières, des formations conjointes etc. Il a toujours dit que le Mali seul ne peut pas combattre ce réseau, plus loin, qu'aucun pays de la bande sahélo-sahélienne ne saura vaincre seul les terroristes et les narcotrafiquants. Malheureusement, ce projet n'a jamais vu le jour ; avons-nous les africains un problème avec l'Union ? Il y a lieu de se poser cette question, car deux (2) ans après le président ATT, un projet semblable avec l'implication de la France a été mis en place. Ce projet de défense contre le terrorisme s'appelle « *l'opération Barkhane* ».

c. Une recolonisation qui ne dit pas son nom

*« C'est dans l'Unité que l'Afrique pourra résister à l'emprise des forces impérialistes et renforcer le camp de la paix »*¹⁰⁴ Modibo Kéïta

L'opération Barkhane, si nous pouvons nous le permettre, n'est rien d'autre qu'un copier-coller du projet d'état-major ou de commandement unique de l'ancien président malien, le général ATT. Le général s'était battu tant bien que mal pour mettre en place un projet semblable, pour ne pas dire le même projet mais comme entre les Noirs africains la devise est : « *Ne jamais s'entendre ni s'unir* », il a fallu que la France s'implique pour qu'on puisse trouver un terrain d'attente afin de mettre sur place un dérivé du projet d'ATT. Pis, l'opération Barkhane couvre cinq (5) pays : la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad alors que le sien ne visait que quatre (4) pays. En plus de ces cinq (5) pays, l'opération Barkhane sera en partenariat avec l'Algérie.

¹⁰⁴ Discours de Modibo Kéïta lors du congrès extraordinaire du 22 septembre 1960



Avons-nous besoin de se demander comment la France a-t-elle réussi là où le général ATT avait échoué ? Et pourtant, il est un fils de la terre commune (l'Afrique de l'Ouest), et de surcroît pas n'importe lequel car il était le président d'un État souverain, et de plus un ancien général quatre (4) étoiles de l'armée malienne, la question est de savoir si nous allons toujours rester sous le joug de l'ex- métropole. ***L'Afrique mon Afrique***, une vraie recolonisation.

L'ébahissement est de taille car l'opération Barkhane s'étend sur un rayon plus large que celui qu'avait voulu le général ATT. Dire que Modibo Kéita voulait bâtir sur un rayon encore plus large une force continentale !

Par-delà, nous les francophones, pouvons-nous réclamer vouloir vivre dans des pays souverains avec la présence d'autant de bases militaires françaises ? Assurément non ! Nous faisons face à une recolonisation qui ne dit pas son nom. Excepté la Guinée et le Benin, l'armée française est présente dans tous les autres pays membres de l'ex-A.O.F. : la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Mathématiquement parlant, les forces françaises de défense couvrent sur huit (8), des six (6) pays de l'ex-Afrique Occidentale Française. En ce qui concerne les pays de l'ex-A.E.F. hormis le Congo, l'armée française couvre les trois (3) autres pays restant : le Tchad, le Gabon et la Centrafrique qui forment plus des $\frac{3}{4}$ de cette région de l'ex- Afrique Équatoriale française.

Sur le plan militaire, nous pouvons d'ores et déjà avancer que l'ex-métropole a presque reconstitué la cartographie de l'A.O.F. et l'A.E.F. à 80%, chacune avec la présence de ses forces de défense dans ses ex-colonies (cf. image ci-après). Et dire que le départ des derniers soldats français au lendemain des indépendances fut salué dans l'allégresse par les pères de l'indépendance. Avons-nous trahie leur mémoire ? Avons-nous été incapables d'assurer la relève ? Qu'avons-nous fait de leur héritage politique ?



Chapitre III : La fin d'un rêve, le Congrès Extraordinaire du 22 septembre 1960

« Si nous voulons donc sauvegarder notre dignité, il faut que nous, dirigeants, ayons le courage de prendre toutes nos responsabilités et dire à notre peuple ce qu'il en est, de ne pas lui cacher la vérité, de ne pas faire miroiter devant lui que l'indépendance est la satisfaction complète de tous ses besoins, et de lui dire au contraire que l'indépendance, c'est renoncer à certains privilèges ; l'indépendance, c'est travailler davantage pour pouvoir gagner davantage et que l'indépendance, c'est la conjugaison de toutes les bonnes volontés et de toutes les énergies pour que le pays puisse aller de l'avant et s'asseoir sur des bases saines, sur des bases réelles d'une indépendance effective¹⁰⁵. » Modibo Kéïta

I. La fin d'un rêve

a. L'éclatement de la Fédération du Mali

Le Professeur émérite Bakary Kamian, celui-là même qui devait être le directeur de cabinet de Senghor pendant la Fédération, nous a relaté l'entretien privé qu'il a eu en juin 1960 avec Léopold Sédar Senghor pendant trois (3) heures d'horloges :

« Il m'a dit va dire aux soudanais, 1- si les soudanais veulent le socialisme, la Fédération du Mali va casser. Moi Senghor responsable d'un pays de musulmans et chrétiens, je ne vois pas comment je vais dire à mes compatriotes de ne pas croire en Dieu. 2- la défense : nous ne sommes pas en mesure de nous défendre. 3- Les affaires étrangères : nous n'avons pas assez d'expériences internationales pour défendre nos

¹⁰⁵ Discours du président Modibo Kéïta à l'occasion de la fête nationale de l'armée le 22-02-1964

*intérêts. 4- La monnaie : notre économie n'est pas capable de supporter le poids d'une monnaie.*¹⁰⁶»

Amadou Hampâté Bâ, éminent écrivain et ethnologue, nous décrit qu'à son arrivée à Dakar le 19 août 1960 à la veille des élections fédérales que tout allait très mal entre les dirigeants de la Fédération du Mali. Ils s'étaient divisés en trois (3) groupes : Un premier groupe fidèle à la Fédération du Mali était composé de tous les Soudanais et quelques Sénégalais, dont les plus notoires étaient le Colonel Soumaré et le docteur Doudou Guèye.

Le second groupe 'pro Lamine Guèye', ancien président de l'Assemblée Législative sénégalaise. Ce grand doyen de la politique africaine, était en perte de vitesse¹⁰⁷.

Enfin, le troisième groupe était celle de 'Léopold Sédar Senghor - Mamadou Dia'', qui avaient le soutien de la plupart des grands marabouts du Sénégal, dont Thierno Seydou Nourou Tall.

De l'avis de Hampâté Bâ :

*« Les sénégalais divisés en deux (2) blocs (pro Lamine Guèye et Senghor-Dia) n'avaient aucune chance de gagner les élections qui devaient avoir lieu le 27 août 1960 pour l'élection du chef d'État de la Fédération, car les Soudanais étaient unis et pouvaient facilement faire triompher leur candidat qui ne pouvait être autre que Modibo Kéïta. Il fallait donc empêcher le vote d'avoir lieu et seul le groupe Senghor -Dia pouvait réussir cet exploit titanesque, et au finish, ils l'ont réalisé car la Fédération éclata dans la nuit du 19 au 20 août 1960. »*¹⁰⁸

¹⁰⁶ Propos recueillis par nous.

¹⁰⁷ Selon Pierre Campas : Lamine Gueye, président de l'Assemblée Législative Sénégalaise, a fait une déclaration à la presse précisant que Léopold Sedar Senghor serait le candidat officiel de l'UPS (Union Progressiste Sénégalaise) à la présidence de la Fédération du Mali. Cette précision était destinée à couper court à certains bruits selon lesquels Lamine Gueye serait candidat à la magistrature suprême. Pierre Campmas, *L'Union Soudanaise R.D.A.*, Communication Intercontinentale, p.158.

¹⁰⁸ <http://modiboKéïta.free.fr/federation.html> consulté le 1 mars 2015

Ces deux (2) thèses susmentionnées émanent des citoyens maliens, quid du côté des Sénégalais ? Mamadou Dia, dans ses mémoires, soit vingt-cinq (25) ans après les événements avoue avoir tenu, à l'époque, à Senghor les propos suivants :

« Tu seras le président ou le Mali éclatera. À eux de prendre la responsabilité de cet éclatement en se parjurant. Si nous ne réussissons pas à obtenir le respect de leur parole, nous proclamerons la République du Sénégal et tu en seras le président »¹⁰⁹.

Les responsables Sénégalais affirmaient que le choix de Senghor comme président de la Fédération avait été entériné entre avril et mai 1960, ce que démentaient, catégoriquement les Soudanais¹¹⁰.

Ici, il faut souligner que Modibo Kéïta avait plus de chance de se faire élire que Léopold Sédar Senghor, en ce sens que tous les Soudanais étaient acquis pour la candidature du chef du gouvernement fédéral au poste de président de la Fédération, tandis que la classe politique sénégalaise n'était pas unie autant que leurs homologues Soudanais derrière la candidature Senghor. Or, nous savons que ce sont les députés de l'Assemblée Fédérale qui devraient élire le président de la Fédération. Ils étaient au nombre de quarante¹¹¹ (40), vingt (20) Soudanais et vingt (20) Sénégalais, et quelques défections même une (1) du côté sénégalais, si l'élection avait y eu lieu, était synonyme de la victoire de Modibo Kéïta à la présidence de la Fédération du Mali.

Outre cela, pour les causes de l'éclatement de la Fédération, nous pouvons entre autres citer : le cas des fonctionnaires Soudanais, venus travailler au Gouvernement Fédéral, qui habitaient dans les luxueuses villas sur la corniche au frais de l'État. Cette situation était très mal vue par certains Sénégalais notamment ceux de la classe politique. Il eut également le choix

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ Pierre Campmas, *L'Union Soudanaise R.D.A*, Communication Intercontinentale, p.164.

du Chef d'état-major Général pour l'Armée de la Fédération du Mali. Selon Pierre Campmas : « *c'est cette affaire qui mit indirectement le feu aux poudres*¹¹² ». Le choix des dirigeants Soudanais se portait sur le Lieutenant-Colonel Soumaré¹¹³ qui était, en termes d'ancienneté, le plus ancien dans le grade le plus élevé¹¹⁴, celui des dirigeants Sénégalais était également un Lieutenant-Colonel, un certain Fall moins ancien en comparaison en termes d'ancienneté avec son frère d'arme Lt Soumaré. Ils étaient tous les deux des Sénégalais et avaient effectué leur carrière dans l'armée française. Ce tiraillement des dirigeants Soudanais et Sénégalais sur le choix du Chef d'état-major créa un sentiment de méfiance et un mécontentement dans le milieu Dia-Senghor. Outre, les facilités accordées au F.L.N. sur le sol malien et le soutien diplomatique de Modibo Kéïta et l'U.S.R.D.A au Gouvernement Provisoire de la Révolution Algérienne (G.P.R.A.), sont également considérés comme des causes de l'éclatement de la Fédération du Mali car les dirigeants Sénégalais n'appréciaient pas du tout l'attitude de Modibo Kéïta et son gouvernement pour leur soutien au F.L.N.

Il faut également souligner qu'à quelques trois (3) semaines et quatre (4) jours de la tenue des élections du président de la Fédération, soit précisément le 2 août 1960, les deux (2) principaux dirigeants Sénégalais, Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia avaient quitté Dakar ensemble pour se rendre à Paris¹¹⁵. À cette période-là, avec la tension qui régnait dans l'arène politique Soudano-sénégalais surtout à l'approche des élections, on peut déduire que ce voyage en commun de ces (2) deux poids lourds de la classe politique sénégalaise d'alors avait un caractère sournois.

¹¹² *Ibid.* p.157.

¹¹³ Ce dernier est resté fidèle au Gouvernement légal de la Fédération du Mali et au président Modibo Kéïta. Il fut, d'ailleurs, le premier général et le premier Chef d'état-major général de l'Armée du Mali. Il présida la création de l'Armée Nationale populaire et révolutionnaire du Mali.

¹¹⁴ Discours du président Modibo Kéïta à la conférence des Cadres de l'Armée, le 20 octobre 1961

¹¹⁵ Pierre Campmas, *L'Unions Soudanaise R.D.A*, Communication Intercontinentale, Paris, p.157

Dans la nuit du 19 août 1960, devant le climat politique tendu, Modibo Kéïta Chef du Gouvernement Fédéral convoqua un Conseil des Ministres. Excepté Boubacar Gueye, aucun ministre Sénégalais n'était présent à ce Conseil des Ministres, l'absence patente des Sénégalais ne présageait guère un bon dénouement de la situation et ce qui devait arriver arriva dans la même nuit : la fin d'un rêve par le coup d'État des dirigeants Sénégalais avec la complicité de la France.

b. Le coup d'État du 19 août 1960 à Dakar

L'éclatement de la Fédération du Mali a des causes diverses. La Fédération n'était pas vue comme un bon exemple dans la sous-région, de facto, tous les moyens étaient bons pour son éclatement. Il y avait des différences d'egos, de la conspiration interne et externe, du nombrilisme de part et d'autre, la Fédération du Mali ne dura pas longtemps. En effet, contrairement à ce que disent beaucoup de personnes : qu'il n'y ait jamais eu de coup de d'État au Sénégal, nous leur disons non, il y a bel et bien eu un putsch dans la nuit du 19 au 20 août 1960 à Dakar. Pour confirmer cela, parcourons l'explication du président Modibo Kéïta à la conférence des cadres de l'armée le 20 octobre 1961 :

« Le 19 août 1960 au soir, Soumaré s'était rendu dans le bureau de Pierre après une communication téléphonique. C'est ainsi que Soumaré a connu la prison après les menaces des gendarmes Français et Sénégalais armés devant exécuter le coup d'État de Senghor et de Dia, j'avais demandé à l'armée de la communauté d'intervenir, conformément aux Accords franco-malien du 4 avril, pour rétablir la légalité. Le haut représentant de France Hettier de BOISLAMBERT m'opposa un refus ; au cours de nos entretiens, il n'a pu cacher sa complicité avec Senghor, Dia et Valdiodio. Les dirigeants Soudanais présents à Dakar avaient été séquestrés ; Radio-Mali mis au service des seuls dirigeants Sénégalais qui proclamaient ensuite la naissance de la république du Sénégal. Pour qu'un tel coup d'État réussisse, les dirigeants Sénégalais ont vite

compris qu'il fallait d'abord arrêter le général Soumaré. »

Dire qu'il n'y a jamais eu de coup d'État au Sénégal est purement et simplement chimérique. C'est ainsi que les dirigeants Sénégalais proclamèrent l'indépendance de leur pays vers trois (3) heures, tout en adoptant la date du 4 avril 1960 comme le jour de l'accession à la souveraineté nationale de la République du Sénégal. Pour rappel cette date est celle à laquelle il y a eu signature de **“Transfert de Compétences”** entre la France et la Fédération du Mali. En outre de la machination entre les forces de l'ordre françaises et les dirigeants sénégalais dans la nuit 19 au 20 août 1960, il nous faut également souligner que politiquement, la France n'a jamais voulu que cette Fédération existe, pour confirmer cela nous en voulons pour preuve : primo les propos du général De Gaulle en 1959 après la proclamation de la naissance de la Fédération : *« La république du Soudan, je connais ; la république du Sénégal, je connais, la Fédération du Mali, je ne connais pas. »*¹¹⁶ et secundo

*« La demande d'ajournement par la France à l'O.N.U. de l'admission de la Fédération du Mali. »*¹¹⁷ Ils ont pesé de tout leur poids pour amener cette Fédération en dichotomie.

II. Le Congrès Extraordinaire du 22 septembre 1960 : L'indépendance du Mali

« La République du Mali est née. Le Mali continue. Le mot Mali continuera à résonner comme un gong sur la conscience de tous ceux qui ont œuvré à l'éclatement de la Fédération du Mali ou qui s'en sont réjouis. Nous restons mobilisés pour l'idée de la Fédération qui, malgré tout, demeure une semence virile de l'unité africaine. Nous avons perdu une partie, mais nous gagnerons la manche, (...). Les puissances d'argent, les forces

¹¹⁶ <http://modiboKéïta.free.fr/federation.html>

¹¹⁷ Discours du président Modibo Kéïta, lors du Congrès Extraordinaire du 22 septembre, souligné par nous.

*rétrogrades et impérialistes n'y pourront rien*¹¹⁸ »
Modibo Kéïta

Avant d'exposer sur le congrès du 22 septembre, il sera juste de converser en amont sur les événements qui ont précédé ce jour historique. En effet, après l'expulsion des dirigeants Soudanais du Sénégal, et dans la même semaine une conférence nationale avait été convoquée à Bamako en demandant à tous les cercles d'envoyer des délégations. Lors de cette conférence nationale les différents délégués ont été chargés de retourner à leurs bases et de consulter les populations : « *Vu que la fédération n'est plus, qu'est-ce que les populations veulent ?* » Un délai d'un (1) mois avait été donné pour réflexion, qui sera suivi d'un congrès extraordinaire pour que chaque délégué de cercle puisse rapporter à la tribune ce que les populations leur auraient indiqués. Selon Amadou Seydou Traoré¹¹⁹, le congrès du 22 septembre était prévu pour une durée de trois (3) jours mais les avis étaient tellement convergents et unanimes qu'au finish, il n'a duré qu'une demi-journée, et la décision a été prise à l'unanimité.

En ce jour légendaire du 22 septembre 1960 dans la grande salle du Collège Technique de Bamako¹²⁰, les maliens se sont dressés comme un seul homme, même Fily Dabo Sissoko, l'opposant déclaré de tous les temps de l'U.S.R.D.A. s'était rallié à la cause nationale en montant à la tribune du Congrès Extraordinaire pour proclamer son entière disponibilité pour la construction nationale du Mali.

Selon le Sénégalais Doudou Gueye¹²¹, ce congrès extraordinaire du 22 septembre mérite d'être qualifié de « *Congrès historique* ». Quant à Cheick Oumar Diarrah, il pense que le Mali avait un visage nouveau.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Émission Télévisée de la chaîne Africable : Si le Mali m'était un conté.

¹²⁰ Actuel Lycée Technique de Bamako

¹²¹ Cheick Oumar Diarrah, *Le Mali de Modibo Kéïta*, L'Harmattan, Paris, 1984, p.36

Devant les délégués des différentes circonscriptions, le camarade Modibo Kéïta articulait :

« (...) pour le succès de notre action en faveur de la Fédération, il est indispensable et urgent que la République Soudanaise s'affirme sur le plan africain et sur le plan international¹²² » et pour accomplir cela, les congressistes ont été invités à *autoriser l'Assemblée législative* :

1° À appréhender les compétences transférées par la République Soudanaise à la Fédération du Mali ;

2° À proclamer comme État indépendant et souverain la République Soudanaise ;

3° À proclamer que la République Soudanaise s'appelle République du Mali, libre de tous engagements et liens politiques vis-à-vis de la France, comme la Haute-Volta, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Dahomey¹²³.

C'est ainsi les congressistes, à leur tête Modibo Kéïta et Fily Dabo Sissoko marchèrent coude-à-coude du Collège Technique pour se rendre à l'Assemblée Nationale¹²⁴, afin que cette dernière puisse proclamer l'indépendance de la République du Mali.

Selon Cheick Oumar Diarra : *« l'enthousiasme populaire qui a salué la naissance du Mali fut grandiose. Jamais dans l'histoire du Mali moderne, le peuple ne s'est senti autant concerné par son propre destin ».*

En ses termes le doyen Amadou Seydou Traoré nous dit : *« Quand je me rappelle de ce jour-là, il y a un seul mot qui me vient en tête, c'est l'incandescence. C'était une chaleur dans l'enthousiasme, quelque chose d'indescriptible. Je crois que le peuple malien ne vivra jamais plus une journée aussi enthousiaste que le 22 septembre 1960. »*

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ C'était l'Assemblée Législative qui s'est transformée en Assemblée Nationale le jour du 22 septembre 1960.

Chapitre IV : Le choix du socialisme

« Le socialisme signifie aussi l'organisation collective de la production et répartition équitable du revenu national entre les citoyens. Si, pour les pays européens par exemple, le socialisme est une innovation, pour nous autres au Mali, elle correspond à nos traditions de vie collective. Aussi, parce que nous avons déjà une longue expérience dans ce domaine, nous pensons qu'il nous suffira de le replacer dans le cadre de notre époque moderne¹²⁵. » Modibo Kéïta

I. Modibo Kéïta, le socialiste

Modibo Kéïta était un fervent socialiste d'obédience Marxiste¹²⁶ et Léniniste¹²⁷ mais renonçait à leur caractère athéiste car il

¹²⁵ Discours du président Modibo Kéïta à la conférence des cadres de l'armée, le 20 octobre 1961.

¹²⁶ Le marxisme est un courant politique de gauche inspiré par Karl Marx. Le marxisme contient à la fois une explication de la société capitaliste et une critique de celle-ci. L'élément central du marxisme réside dans le constat que les moyens de production (entreprises) sont contrôlés par des minorités dominantes ("bourgeoisie" ou "classe capitaliste" dans le cas du capitalisme, "aristocratie" dans le cas du féodalisme...). Les classes sociales dominantes contrôlent le pouvoir politique et l'utilisent pour perpétuer leur position dans la société. La domination politique trouve donc sa cause première dans la domination économique d'une classe sociale sur les autres. Le deuxième élément important de la pensée du marxisme est qu'il existe une alternative à la société divisée en classes : la propriété collective des moyens de production, c'est-à-dire une société sans classe sociale. Pour passer du capitalisme au socialisme ou communisme (une société sans État et sans classe sociale), les marxistes estiment que des luttes menées par les classes populaires sont nécessaires.

Le but est de supprimer les causes des inégalités et de l'exploitation - notamment le système du salariat, "esclavage moderne" selon Marx. L'objectif est d'arriver à "une association où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous. Définition tirée <http://marxisme.canalblog.com/> le 31-01-2015

¹²⁷ Le léninisme, c'est le marxisme de l'époque de l'impérialisme et de la révolution prolétarienne, ou, plus exactement, c'est la théorie et la tactique de la révolution prolétarienne en général, la théorie et la tactique de la dictature

était un musulman convaincu. Progressiste de conviction, il voulait édifier le Mali avec le socialisme scientifique.

Quel était ce socialisme avec lequel Modibo Kéïta et ses compagnons voulaient édifier le Mali ? Le Mali remplissait-il les caractéristiques pour l'édification socialiste ?

Après l'accession à la souveraineté nationale, le Mali ne répondait nullement aux critères classiques pour le socialisme. Le pays n'avait pas atteint le stade de capitalisme synonyme d'une classe de bourgeoisie, couplée avec l'inexistence d'une classe ouvrière « prolétarienne ». Avec l'absence de la classe de bourgeoisie et prolétarienne, le Mali n'avait pas les caractéristiques pour l'édification socialiste, car, le marxisme-léninisme suppose une lutte entre les deux (2) classes susmentionnées et la prise en main par le prolétariat de l'État y compris les moyens de production.

Qu'à cela ne tienne, selon les dirigeants de l'U.S.R.D.A., l'inexistence de la classe prolétarienne ou du capitalisme ne pouvaient pas être les seules conditions pour ne pas édifier la nation par la voie socialiste¹²⁸.

Selon Cheick Oumar Diarra, le socialisme malien se caractérisait par trois (3) traits :

1. *la possibilité de construire le socialisme malgré l'absence du prolétariat ;*
2. *le maintien du secteur privé tout en rejetant le capitalisme dont l'action devait s'insérer obligatoirement dans les préoccupations nationales de développement ;*
3. *le respect des valeurs spirituelles maliennes.*

En outre, l'U.S.R.D.A affirmait que le pays était menacé de néocolonialisme. L'adoption du socialisme représentait, selon, le Parti un rempart efficace contre ce risque puisqu'il permet

du prolétariat en particulier. Définition recueillie dans : 'Les questions du Léninisme Tome I' de Joseph Staline

¹²⁸ Cheick Oumar Diarra, *le Mali de Modibo Kéïta*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.133.

une accession rapide à l'indépendance économique consolidant la souveraineté nationale.¹²⁹

Le choix du socialisme pour l'édification du Mali était également la volonté des forces vives de la nation. À ce niveau, référons nous sur les travaux du Congrès Extraordinaire du 22 septembre 1960, l'option socialiste fut proposée par la Jeunesse et les Syndicats donc les forces vives de la nation :

1. *Les Jeunes du soudan apportent leur soutien sans réserve à notre politique d'économie socialiste*¹³⁰.
2. *L'Union Syndicale des Travailleurs du Soudan a-t-elle besoin de vous dire qu'elle est absolument aux côtés du Bureau politique de l'Union Soudanaise quand il réaffirme de la façon la plus précise et la plus nette notre option du socialisme ? Sa vocation anticolonialiste et anti-impérialiste lui en fait un devoir.*

*Nous disons qu'il est temps pour nous de prendre toutes les mesures pour le socialisme, dont les méthodes seraient adaptées à notre contexte particulier, soit, en fait concret dans tous les aspects de notre vie nationale. Nous bénéficions au départ d'une particularité : l'esprit collectif axé sur un sentiment de solidarité érigé en règle sociale, particularité pouvant être d'un apport extrêmement positif dans une organisation socialiste. Dans cette organisation socialiste, nous faisons la guerre au dogmatisme afin de nous éviter des erreurs grossières capables de compromettre tout l'édifice.*¹³¹

¹²⁹ Pauline Fougère, *État, idéologie et politique culturelle dans le Mali postcolonial (1960-68)*

¹³⁰ Intervention Gabou Diawara, Secrétaire Général de la Jeunesse de l'USRDA. Amadou Seydou Traoré, *Du CNLM à l'UDPM, 23 ans de mensonges*, La Ruche à Livre, Bamako, 2010, p.44-46.

¹³¹ Intervention Mamadou Famady Sissoko, Secrétaire Général de l'Union Syndicale des Travailleurs du Soudan. *Ibid.* 48-54.

II. Les raisons du socialisme

Le choix porté sur la voie du développement socialiste du Mali reposait sur deux (2) aspects : il s'agit notamment des raisons d'ordre économique et d'ordre politique.

a. Les raisons économiques

Il fallait impérativement arracher et mettre à plat le système économique colonial. Faut-il le souligner encore ? Il est notoire que la domination coloniale avait d'une part un aspect économique, en plus de l'exploitation du sol et des sous-sols des colonies, après les récoltes, les produits étaient achetés par les colons pour faire des bénéfices sur place (la consommation locale) et d'en exporter vers l'occident la quantité exportable. Le commerce était un commerce de traite, puisque les quantités prévues pour la consommation locale étaient conservées dans les magasins, jusqu'aux moments les plus difficiles pour les populations rurales, (moments appelés périodes de soudure¹³²). Ensuite elles étaient reversées sur le marché local à des prix outranciers, souvent le double ou le triple du prix d'achat auprès des producteurs, selon les difficultés des années.

Ces activités commerciales mercantiles étaient tenues par des sociétés à majorité françaises qui, seules avaient vocation à l'importation et à l'exportation. Entre ces sociétés coloniales et les producteurs locaux, nous pouvons également noter la présence des petits commerçants indigènes ou non français qui jouaient le rôle intermédiaires pour notamment faire bénéfice sur le dos les paysans maliens.

Outre cela, comme nous l'avons souligné un peu en haut, au moment de l'indépendance aucun Soudanais (malien) n'était propriétaire de commerce (import et export) dans le Marché Rose et aux alentours, grosso

¹³² Discours du président Modibo Keita lors de sa visite officielle en Algérie 1964

modo il n'y avait pas de capitalistes maliens, pas d'industries ni de sociétés commerciales maliennes.

Voici à grands traits les raisons économiques qui ont poussé Modibo Kéïta et ses camarades sur la voie de l'édification socialiste, car ils ne pouvaient point se réclamer souverains et continuer avec le système économique dominant d'origine coloniale.

b. Les raisons politiques

Depuis 1946, soit l'année de la création de l'U.S.R.D.A., Mamadou Konaté, Modibo Kéïta et leurs autres compagnons avaient commencé à se battre en un premier temps contre les féodalités et en seconde position contre l'administration coloniale qui employait arbitrairement toutes sortes de réprimandes (arrestations, déportations, révocations, emprisonnements des responsables et des militants du Parti, etc.)

Dans ce combat pour la liberté, la dignité et l'égalité, l'U.S.R.D.A. avait été épaulée, en particulier par les masses rurales qui constituaient plus de 90% de la population du Mali.

Après l'indépendance, le bilan devrait être dressé pour en tirer des leçons sur l'héritage qu'avait laissé l'administration coloniale sur le plan économique et les conditions dans lesquelles la souveraineté avait été acquise, c'est-à-dire grâce à la lutte des populations rurales qui constituaient l'énorme majorité de la population et qui composaient également les catégories les plus défavorisées. L'assertion qui précède est l'un des corollaires logiques du choix porté sur l'édification socialiste pour la jeune République du Mali. Modibo Kéïta et ses compagnons pensaient qu'après avoir eu les mêmes devoirs que la population rurale face à la lutte contre la domination, il était normal que les droits fussent de même après la victoire.

Modibo Kéïta, selon ses propres termes disait :

« Il est impensable que nous construisons le pays à notre profit exclusif, au détriment des couches les plus défavorisées parce que celles-là n'ont pas été dotées comme nous par la naissance ou par la fréquentation de l'école, et aussi parce qu'elles n'ont pas, pour le moment, le moyen de s'exprimer. Nous estimons donc, quant à nous, qu'on peut être profondément socialiste tout en restant croyant. Du fait même que toutes les couches de la population ont été mobilisées pour la conquête de l'indépendance, il était normal que les ressources du pays appartiennent à toutes ces couches et qu'elles soient équitablement réparties entre ces couches, entre tous les éléments productifs du pays.¹³³ »

Voici un peu les principales raisons (économiques et politiques) qui ont incités les leaders du Mali indépendant à jeter leur dévolu sur la voie socialiste.

III. L'édification socialiste du monde rural

La République du Mali est un pays agricole mais c'est aussi un pays d'élevage. Le peuple malien d'alors était un peuple paysan. La majorité de la population était liée à l'agriculture et c'est sur cette activité que reposait le monde économique rural. Il n'y avait pas de problème de réforme agraire au Mali, c'est le manque de bras valides pour cultiver les terres qui posait problème car il y a davantage de terres arables que de bras pour les cultiver.

Ainsi, le gouvernement de Modibo Kéita a voulu d'abord améliorer les méthodes culturelles par l'association agriculture-élevage, la fumure et la culture attelée¹³⁴. Pour comprendre cette politique d'association agriculture-élevage, il nous faut remonter le temps jusqu'à la première révolution agricole de

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ Cheick Oumar Diarra, *le Mali de Modibo Kéita*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.73.

l'Europe au XVI^e siècle. Dans « *L'Afrique étranglée* », René Dumont écrit ceci :

« Cette première révolution agricole, du XVI^e au XIX^e siècle, développant l'association de l'agriculture et de l'élevage, nous permet de mieux "construire" des sols, plus profondément travaillés et enrichis d'humus. Ce n'est qu'au XIX^e et surtout XX^e siècle que la seconde révolution agricole répandit l'usage des engrais et autres produits chimiques. Plus tard le tracteur éliminait chevaux, bœufs et vaches de trait ; en dissociant l'agriculture de l'élevage, en supprimant souvent la fumure organique ; et cette "révolution" menace désormais l'avenir de nos campagnes. ¹³⁵ »

Par-delà, nous savons aussi que le Fonds Aide et de la Coopération (F.A.C.) de la France, avait l'habitude de toujours financer les infrastructures et les cultures d'exportation, à titre d'illustration pour le Mali, c'était l'arachide et le coton¹³⁶.

À ce niveau nous pouvons aisément comprendre le degré d'importance de l'association de l'agriculture à l'élevage initiée par le gouvernement de Modibo Kéïta.

En effet, c'est lors du Congrès de l'U.S.R.D.A. d'octobre 1958 que le programme d'organisation du monde rural sur la base coopérative fut adopté. En 1960, le gouvernement de Modibo Kéïta se fixa l'objectif de la mise en place effective d'un groupement rural de production et de secours mutuel dans chaque village du Mali. Ces coopératives de base étaient fédérées au niveau d'un groupe de villages, puis de

¹³⁵ René Dumont, *L'Afrique étranglée*, Éditions du Seuil, Paris, 1980, p.186.

¹³⁶ René Dumont, nous fait savoir dans « *L'Afrique étranglée* », qu'il a démissionné du comité directeur du FAC, car cette institution refusait le plus souvent de financer les cultures vivrières et les industries en aval et en amont de l'agriculture : engrais et outillage, usines valorisant les produits bruts des plantations et des champs. René Dumont, *L'Afrique étranglée*, Éditions du Seuil, Paris, 1980, p.23.

l'arrondissement, puis du cercle, de la région ; et elles étaient coiffées par un organisme d'État au niveau de la République¹³⁷. Ainsi au niveau des villages, furent créés des Groupements Ruraux. Ceux-ci dans une approche de long terme, étaient destinés à devenir de véritables coopératives, de véritables communes villageoises ayant une vie autonome. L'objectif était qu'ils puissent arriver à s'administrer eux-mêmes en d'autres termes, posséder leur budget de fonctionnement et d'investissement, et aussi leurs sources de revenus.

En plus des Groupements Ruraux, des champs collectifs avaient été créés et ils étaient travaillés en commun par la population, et parallèlement les paysans restaient toujours propriétaires de leurs terres (champs familiaux). Ces champs familiaux étaient travaillés conjointement avec les champs collectifs, mais concernant l'aide gouvernementale ou le crédit agricole, les champs collectifs étaient prioritaires par rapport aux champs des particuliers (paysans). Concernant la production des champs collectifs, les ressources générées par ces derniers étaient versées dans la caisse du Groupement Rural.

Par ailleurs, de l'indépendance au mois d'octobre 1965, le Département du Développement rural avait mis à la disposition des paysans via des Groupements Ruraux : 29 556 charrues, 1 082 charrettes, 1 704 herses, 2 932 houes, 5 877 pulvérisateurs, 1 192 semoirs¹³⁸.

Comme nous l'avons tantôt mentionné un peu plus haut, la commercialisation des produits agricoles était effectuée par les grosses sociétés étrangères (majoritairement françaises) avec certains maliens ou d'autres étrangers non français qui assuraient le rôle d'intermédiaires entre ces sociétés et les paysans. Avec la mise en place du système du Groupement Rural et la création de la Société Malienne d'Importation et d'Exportation (S.O.M.I.E.X.) et l'Office des Céréales, les

¹³⁷ Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Kéita*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.74

¹³⁸ *Ibid.* p.80

paysans étaient invités à commercialiser directement eux-mêmes leurs produits avec les sociétés nationales maliennes chargées de la commercialisation à l'intérieur comme à l'extérieur. Ceci mettait fin à la présence des intermédiaires entre les paysans et les acheteurs. Ces revenus étaient, aussi, versés dans les caisses des différents Groupements Ruraux.

À noter également, qu'au niveau de chaque Groupement Rural, il avait été recommandé de construire un magasin de stockage des articles de première nécessité. Ces articles étaient stockés dans les grands magasins des Groupements Ruraux, et les bénéfices réalisés par leur vente étaient versés également à la caisse des Groupements Ruraux. À raison du niveau politique et des ressources de la population dans certaines régions et sur recommandation du Parti, les populations de certains villages devaient également verser une cotisation qui constituait une autre source de revenus pour les Groupements Ruraux¹³⁹. Une partie des ressources encaissées au niveau des Groupements Ruraux devaient également être investie dans la construction d'écoles, de dispensaires, valorisant ainsi toutes les ressources. Voilà un peu comment les élites de la première République voulaient organiser les paysans par le socialisme à la malienne.

Dans le secteur économique la tâche était devenue moins ardue avec la création de la S.O.M.I.E.X. Cette société d'État avait le monopole de toutes les exportations et celui d'importations des articles qui étaient de large consommation. Elle était, en outre, chargée de la redistribution des articles de première nécessité de Kayes à Kidal à un prix fixe. Les coopératives de consommation avaient été créées et étaient approvisionnées en priorité par les sociétés d'État. En seconde position, les stocks de marchandise étaient livrés aux petits commerçants qui étaient organisés au niveau de chaque grand centre en « Société de Caution Mutuelle ».

Pour une échéance plus ou moins brève, les coopératives de consommation ne devraient pas seulement se charger

¹³⁹ *Ibid.*

exclusivement de prendre les marchandises et approvisionner leurs membres, elles avaient pour objectif de prospérer pour avoir au niveau des quartiers une vie autonome comme au niveau des villages. Le changement de comportement d'un peuple ne se fait pas du jour au lendemain. Lier la théorie à la pratique restait le plus difficile à réaliser. En effet, la mise en application de l'édification socialiste n'a pas été une chose aisée.

IV. La politique de la coopération en milieu rural

*« Nous avons certainement commis et commettrons encore certainement des erreurs, mais quel pays fait exception à cette règle, l'essentiel est de tenir ferme, de demeurer l'issue de vigilance, de faire de l'analyse de chaque revers un tremplin pour de nouveau succès »*¹⁴⁰
Modibo Kéita

Pour la coopération en milieu rural, l'objectif fixé était loin d'être atteint après sept (7) années d'expérience. À titre exemple, le cas des champs collectifs, quelles étaient les causes de cet échec ? Nous pouvons citer entre autres : la résistance des Anciens du Village, ils avaient suffisamment de poids pour s'opposer à tout changement de valeurs ou traditions du Village. À côté de l'opposition des Anciens du village aux champs collectifs, il faut souligner celle des paysans aussi, qui étaient très attachés à la propriété individuelle. En réalité, ils étaient attachés à leurs champs familiaux, mais il y a lieu de préciser que le « *bien commun* » était très souvent considéré comme secondaire par rapport au « *bien personnel* » du simple fait qu'il n'appartenait pas une famille ou à une personne déterminée. En outre, une autre grande faiblesse se faisait sentir au niveau de l'encadrement rural, tant dans le domaine de la compétence que dans celui de la conviction. Il y avait eu un sabotage de la politique d'encadrement rural de la part de certains responsables qui y étaient opposés personnellement et

¹⁴⁰ Discours du président Modibo Kéita, le 22 septembre 1964

qui ne croyaient pas à l'option socialiste de l'U.S.R.D.A.¹⁴¹. À la lumière de cette assertion, une allégation de René Dumont prend tout son sens :

« Le mouvement coopératif exigera des animateurs honnêtes, compétents, dévoués et dynamiques, quatre qualités qu'il n'est pas toujours facile, en aucun pays, de réunir en une seule personne. (...) il deviendra possible d'envisager la constitution progressive de coopératives de production agricole, (...). À condition que les paysans intéressés soient d'accord, évidemment.¹⁴² »

La question qui se pose ici est de savoir s'il fallait d'abord réunir toutes les conditions (qualités) avant cette entreprise de coopérative agricole. Nous pensons que non. Il y avait également le choix de l'emplacement du champ collectif qui, était fait au hasard, beaucoup étaient sur des terres les plus pauvres du village. Et cela s'ajoute aux problèmes de l'exode rural des jeunes.

Dans une interview à la revue Jeune Afrique en 1966, le Président Modibo Kéita reconnaissait quelques difficultés de l'agriculture :

« Nous avons davantage à faire face à un problème de productivité qu'à un problème d'organisation technique de la production. Cette productivité est liée à l'équipement et à l'encadrement. Nous constatons que nous avons trop mis l'accent sur les champs collectifs, nous avons créé et renforcé les sentiments d'un travail collectif. Aujourd'hui, nous pensons qu'il faudra amener le paysan à s'intéresser à ce qu'il fait, en d'autres termes, à l'accroissement de la production, de la productivité.... Nous avons besoin à l'heure actuelle de beaucoup produire pour faire face à l'approvisionnement des populations sur l'ensemble du

¹⁴¹ Cheik Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Kéita*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.109

¹⁴² René Dumont, *Démocratie pour l'Afrique*, Éditions du Seuil, Paris, 1991, p.107.

territoire et aussi pour pouvoir exporter... Il y a aussi une autre impulsion à apporter et qui s'appliquera aux activités commerciales. Nous pensons qu'il est essentiel de faire en sorte que le commerce de distribution soit développé dans les grands Centres. Nous avons des coopératives de consommation mais nous avons constaté qu'elles n'ont pas élargi le cadre de leurs activités et n'ont pas compris qu'il était nécessaire de multiplier les magasins au maximum afin de pouvoir satisfaire tous les besoins de consommation¹⁴³».

C'est ici qu'une autre affirmation de René Dumont prend toute sa signification selon laquelle :

« Le socialisme débute par une série d'échecs (...), cependant tous ces "essais" permettent de tirer des indications ; de toutes ces expériences, parfois coûteuses pour les peuples, (...), il nous faut maintenant tirer le meilleur profit.¹⁴⁴ »

Ici également, il y a lieu de mettre en relief une des nombreuses vertus des libérateurs de la République du Mali, c'est leur grandeur de se remettre en cause. En outre de l'interview de Modibo Kéïta avec Jeune Afrique susmentionnée, du 27 au 30 mai 1968 s'est tenu le premier séminaire national sur la coopération en milieu rural sous la présidence du secrétaire général de l'U.S.R.D.A. Modibo Kéïta¹⁴⁵. En réalité ce fut une autocritique du Parti sur leur politique de coopération en milieu rural. Dans sa synthèse de rapport, le séminaire soulignait :

« La transformation socialiste de l'agriculture, fondement de notre économie nationale (...) n'a malheureusement pas été clairement perçue par tous les cadres dont la mission était de promouvoir l'esprit coopératif chez nos masses paysannes. Il en est résulté

¹⁴³ « Modibo Kéïta », dans Jeune Afrique, n° 280, du 8 mai 1966, cité par Cheick Oumar Diarra.

¹⁴⁴ René Dumont, *L'Utopie ou la mort !*, Éditions du Seuil, Paris, 1973, p.171.

¹⁴⁵ Extrait de la synthèse de rapport du premier séminaire national sur la coopération en milieu rural, cité par Amadou Seydou Traore.

un flottement et une discontinuité dans l'action à la base qui n'ont pas permis à cette idée de s'emparer des masses au point de devenir une force matérielle. »

Le séminaire s'est posé plusieurs questions : comment corriger leurs erreurs, surmonter leurs insuffisances, vaincre leurs faiblesses et donner une impulsion plus dynamique à leur action en vue de la transformation et de l'édification socialistes des campagnes et conformément aux principes généraux du socialisme scientifique. Ce qu'il faut noter ici sur la coopération en milieu rural, c'est que les leaders de l'U.S.R.D.A. avaient un programme de développement pour l'édification de la jeune nation malienne mais malencontreusement, leur politique n'avait pas été partagée par certains de ses propres cadres.

Ainsi, au niveau des réalisations agricoles, on peut citer ci-après les aménagements hydro-agricoles effectués par le gouvernement de Modibo Kéita¹⁴⁶

Région de Bamako

- 1- Bankoumana : 2 500 hectares représentant 15 millions de F.M.¹⁴⁷
- 2- Séguéla (cercle de Koulikoro) : 2 000 ha- 30 millions F.M.
- 3- Kollé (cercle de Bamako): 1 120 ha
- 4- Réserve d'eau de la Koba : 10 millions F.M. fournissant 1 500 000 m³ cubes d'eau à Baguineda
- 5- Pisciculture de Samanko : 13 millions F.M.
- 6- Irrigation de Samanko : 238 ha.

Région de Sikasso

- 1- Sinkolo (cercle de Koutiala) : 1 500 ha- 30 millions F.M.
- 2- Loutana : 1 300 ha

¹⁴⁶ Source : Revue Le Mali, octobre 1965. Imprimerie Nationale, Bamako, 1965. Cité par Cheick Oumar Diarra

¹⁴⁷ Franc Malien

- 3- L'ensemble des aménagements hydro-agricoles atteint 3 970 hectares dans la région de Sikasso.

Région de Ségou

- 1- Nakry- Sansanding : 2 000 ha
- 2- Dioro Casier II : 2 000 ha
- 3- Plaine de N'tobougou, casier II : 2 000 ha
- 4- Plaine de Tainani
- 5- Macina : 1 300 ha
- 6- Baramandougou : 1 600 ha

Région de Mopti

- 1- Mopti sud: 6 000 ha
- 2- Sarantomo- Sine: 10 000 ha
- 3- Mare de Toroli (Koro) = 40 000 m³ d'eau- 8 millions FM
- 4- Barrage de Dourou : environ 4 millions F.M.
- 5- Barrage de retenue à Téré : 100 000 m³ d'eau.

Région de Gao

- 1- Périmètre de Blé à Diré : environ 1 000 ha
- 2- Plaine de Gargouna
- 3- Plaine de Baraye
- 4- Plaine de Bamba
- 5- Lac Horo.

Chapitre V : L'armée du Mali

« La meilleure expression de la dignité ce sont les armées nationales parce que les soldats ont renoncé par avance à leur vie en acceptant de s'engager dans une armée, parce que par vocation aller à l'armée, c'est aller au-devant de la mort, donc, quand par avance on a accepté de renoncer à sa vie, eh bien ! C'est dire qu'on est prêt à tout accepter pour sauvegarder sa dignité. ¹⁴⁸ » Modibo Kéïta.

I. La création et la fête de l'armée du Mali

« Il faut avoir vu les larmes couler sur les vieux visages ridés lors du premier défilé des militaires uniquement maliens pour comprendre la force du sentiment national et sa résonnance profonde. ¹⁴⁹ »
Pierre Campmas

L'armée du Mali a été créée le 1^{er} octobre 1960 soit exactement huit (8) jours après la proclamation de l'indépendance.

En 1961 et exactement le 20 janvier, le président Modibo Kéïta convoqua dans la salle du Conseil des ministres de Koulouba l'ensemble des corps diplomatiques y compris celui de la France. Il s'adressa au pouvoir français, à travers son ambassadeur, pour faire évacuer les troupes françaises du territoire malien. C'est la commémoration de ce discours de notre premier président prononcé devant les corps diplomatiques le 20 janvier 1961 que nous célébrons comme fête de l'armée et non comme le jour de l'évacuation du dernier soldat français du territoire malien.

¹⁴⁸ Discours du président Modibo Kéïta à l'occasion de la fête de l'Armée Nationale en 1964

¹⁴⁹ Pierre Campmas, L'Union Soudanaise R.D.A., Communication Intercontinentale, p.200

Il était notoire et patent qu'à part la Guinée de Sékou Touré et l'Algérie, il n'existait autour du Mali, aucun autre État qui possédait une armée comme la nôtre, une armée constituée uniquement par des officiers du pays sans aucune assistance étrangère, équipée par toutes sortes d'armes y compris le génie et l'aviation.¹⁵⁰ Nous savons que pour le sauvetage de la révolution zaïroise, le président Modibo Kéïta avait été désigné par ses pairs Africains et révolutionnaires pour fournir des cadres militaires¹⁵¹. Outre, nous savons également que cette armée malienne qui a effectué une mission d'assistance militaire en Tanzanie pour aider à la formation des combattants du FRELIMO (Front de Libération du Mozambique) et de l'ANC (African National Congress) de l'Afrique du Sud. Qu'il nous soit ici permis de souligner que le jeune officier qui avait été chargé de conduire cette mission d'assistance militaire n'était personne d'autre que le lieutenant Moussa Traoré qui renversa plus tard le pouvoir du président Modibo Kéïta le 19 novembre 1968¹⁵². Parmi les quatorze (14) putschistes, huit (8) d'entre eux avaient suivi une formation aux États-Unis.

a. Le départ du dernier soldat français

« Quand donc on crée des armées nationales et qu'en même temps ces armées nationales sont truffées d'officiers étrangers, d'officiers de l'ancienne puissance coloniale, quand on crée une armée nationale et qu'à côté d'elle dans d'autres casernements elle voit des armées étrangères, des armées de l'ancienne puissance coloniale, elle se demande, à juste raison, si ces armées ne sont pas faites demain pour la mater lorsqu'elle aura

¹⁵⁰ Amadou Seydou Traoré, *Du CNLM à l'UDPM, 23 ans de mensonges*, La Ruche à Livre, Bamako, 2010, p.299.

¹⁵¹ Ben Bella, *le souvenir de 'Che Guevara' dans les colonnes du monde diplomatique*, cité sur www.modiboKéïta.free

¹⁵² Amadou Seydou Traoré, *Le Salaire des Libérateurs du Mali*, La Ruche à Livres, Bamako, 2008, p.41.

*le sentiment que la dignité du pays est en train d'être bafouée, d'être piétinée.*¹⁵³» Modibo Kéïta

C'est le 5 septembre 1961 après la descente du drapeau colonial français que le dernier le soldat français quitta le Mali. Et c'est ce même jour à la base aérienne de Bamako que le lieutenant de gendarmerie Balla Koné en présence de Madeira Kéïta alors Ministre de la défense et de l'Intérieur commanda à son tour la montée du drapeau malien pour l'éternité ; moment de joie et de fierté. Malheureusement, pendant ce jour historique du 5 septembre 1961, le président Modibo Kéïta était en déplacement à Belgrade pour la première conférence des Pays Non-alignés. Ci-dessous le télégramme qui a été envoyé au Président Modibo Kéïta :

Au Président Modibo Kéïta, Belgrade :

« Parti, Peuple et Gouvernement sont heureux de t'annoncer l'évacuation totale du territoire par les derniers éléments des forces Armées françaises, ce jour 5 septembre 1961 -Stop- Sommes fiers de t'avoir comme guide, et cet événement, que tu as préparé avec tant de détermination, est une victoire de plus remportée par le Peuple du Mali et son Parti, résolument engagés dans le combat pour la Paix, la consolidation de l'indépendance et la construction nationale -Stop- Sommes plus que jamais confiants dans triomphe lutte pour l'unité africaine et la coopération fraternelle avec tous les peuples.

*Fraternellement*¹⁵⁴».

À ce niveau, il y a lieu de s'appesantir sur le rôle qu'aient joué la jeunesse de l'U.S.R.D.A. et l'Union Syndicale des Travailleurs du Soudan pour l'évacuation des bases militaires Françaises sur le sol malien. En effet, c'est lors du congrès extraordinaire du 22 septembre 1960 que la Jeunesse de l'U.S.R.D.A. formula son désir au parti et au gouvernement à

¹⁵³ Discours du président Modibo Kéïta à l'occasion de la fête de l'Armée Nationale en 1964

¹⁵⁴ Amadou Seydou Traoré, *Le Salaire des Libérateurs du Mali*, La Ruche à Livres, Bamako, 2008, p.235

travers l'intervention de son secrétaire général Gabon Diawara : le retrait de la République du Mali de la communauté et l'évacuation rapide des bases militaires cédées à la France¹⁵⁵. À cette même tribune, les syndicats dans leurs propositions demandèrent par la voix de leur secrétaire général Mamadou Famady Sissoko : « *la dénonciation des accords Franco-maliens, le retrait de notre République de la communauté, l'évacuation immédiate de l'armée de la communauté. (...) et que l'Union des syndicats étaient d'ailleurs hostile par principe à la présence de troupes étrangères de domination sur notre sol* »¹⁵⁶. Et dire que 53 ans après que ce sont d'autres jeunes maliens, les jeunes leaders politiques regroupés au sein du Collectif pour le Changement (C.P.C.)¹⁵⁷ qui ont demandé aux autorités maliennes d'accélérer la signature de l'accord de défense avec la France, sommes-nous pas revenus à la casse de départ ?

Pour clore cette partie, nous pouvons dire que l'évacuation des forces françaises en présence sur le territoire malien n'était pas seulement la volonté du Gouvernement de Modibo Kéïta et son Parti, mais également des forces vives de la nation (jeunesse et l'union syndicale).

b. La Milice populaire

René Dumont dans son livre *L'Afrique noire est mal partie*, nous dit que : « *Pour les jeunes États la solution pour bien gouverner sera de faire des erreurs et d'apprendre de ces erreurs tout seul.* » Pendant le régime de Modibo Kéïta, il y a également eu des insuffisances et des erreurs, nous pensons qu'elles peuvent servir de leçon pour la jeune génération pour qu'elle puisse éviter d'en commettre.

En effet, c'est lors du congrès constitutif du Parti en 1959 que la jeunesse de l'U.S.R.D.A avait inscrit dans une de ses résolutions, la demande de constitution d'une Milice

¹⁵⁵ Déjà citée.

¹⁵⁶ Déjà citée.

¹⁵⁷ Constitué par les jeunes politiques qui étaient candidats à l'élection présidentielle de juillet 2013

Populaire¹⁵⁸, donc bien avant l'indépendance et la création l'armée du Mali. Ainsi, le 13 novembre 1962 il y a eu l'adoption d'un texte qui régit les brigades de vigilance et le 14 janvier 1964, le texte qui organise la Milice Populaire en République du Mali¹⁵⁹. Les miliciens avaient pour mission : « *en temps normal, de monter la garde sur nos routes et carrefours nationaux, de détecter, cataloguer et surveiller nos pistes de haute brousse et de montagne, nos mares, nos pâturages, nos grottes, cavernes, puits, ponts, barrages, ports, aérodromes, et tous les ouvrages et installations d'intérêt stratégique*¹⁶⁰. »

Cette milice a fait des erreurs dans l'application des tâches qui étaient les leurs. Nous en voulons pour preuve l'aveu du doyen Amadou Seydou Traoré : « *La milice populaire de l'U.S.R.D.A. qui a mené des actions positives, comportait ses insuffisances dans son organisation, des faiblesses dans la formation des éléments, autant de choses qui se sont traduites par des actions regrettables tant dans nos villes que dans nos campagnes. Le parti lui-même a sanctionné tous les excès porté à sa connaissance, soit en radiant certains miliciens, soit pour les cas graves, en les déférant devant les tribunaux.*¹⁶¹ »

Quant à Cheick Oumar Diarra, il en déduit que la brutalité et les exactions de la milice sur les populations ont été un facteur déterminant de la désaffection à l'égard du régime : « *Contrôlée par des hommes se plaçant au-dessus du peuple, la Milice n'a pas été ce creuset de la jeunesse porteur de l'idéal socialiste. Les hommes qui l'ont dirigée, portent la lourde responsabilité des égarements de cette institution*¹⁶². »

¹⁵⁸ Amadou Seydou Traoré, *Devoir de Mémoire Devoir de vérité*, La Ruche à Livres, Bamako, 2005, p.130

¹⁵⁹ *Ibid.* p.133

¹⁶⁰ *Ibid.* p.134

¹⁶¹ *Ibid.* p.140.

¹⁶² Cheick Oumar Diarra, *le Mali de Modibo Kéita*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.184.

Selon René Dumont : « *Les Milices Populaires créées par Modibo Kéïta, plein de défiance envers l'armée, se comportaient comme des tyranneaux, sinon des voyous.* »¹⁶³

Ce qui précède nous amène à conclure que la milice populaire a joué un rôle non négligeable dans l'agacement populaire contre le gouvernement de Modibo Kéïta. Jusqu'à nos jours, une catégorie de la population garde toujours une dent contre le président Modibo Kéïta et ses compagnons à cause des abus de certains individus de la milice populaire sur la population civile.

Par ailleurs, concernant cette milice populaire une précision s'impose, en effet, le Directeur National du Centre de Formation et de Perfectionnement des Cadres de la Milice n'était personne d'autre que le lieutenant Moussa Traoré, auteur du coup d'État du 19 novembre 1968 et qui régna sans partage à la tête de l'État du Mali pendant 23 ans.

Ici également, nous voulons apporter notre contribution sur cette affabulation soutenant : « ***le président Modibo Kéïta voulait remplacer l'armée nationale par la milice populaire*** ». Sur internet ou très souvent de bouche-à-oreille, il est très fréquent d'entendre pareille allégation dénuée de sens et de fondement. Mais comment pouvait-il lui-même créer une armée et la remplacer par une milice ? Le dernier soldat français avait quitté le sol malien depuis le 5 septembre 1961, de facto, il n'y avait plus l'armée coloniale mais notre armée nationale créée par le président Modibo Kéïta et qui, était constituée uniquement par des officiers du pays sans aucune assistance étrangère. Comme susmentionné, cette armée nationale était parmi les meilleures après celles de l'Algérie et de la Guinée de Sékou Touré dans la sous-région. Le bon sens ne peut pas cerner comment on pouvait imaginer son remplacement par une milice.

Enfin, la milice populaire était également là pour que les cadres du Parti puissent recevoir leur formation militaire. Ainsi

¹⁶³ René Dumont, *Pour l'Afrique j'accuse*, Librairie Plon, Paris, 1986. P.131

certaines cadres nationaux du Parti et de l'administration dont les noms suivent ont reçu leur formation militaire grâce à la milice populaire : « Amadou Seydou Traoré Directeur de la Librairie Populaire du Mali, Mamadou Camara Directeur du Grand Hôtel, Aliou Ly Directeur de Cabinet du Ministère de l'Information, Bengoro Coulibaly Haut-Commissaire adjoint de la Jeunesse, Mohamed N'Diaye Directeur National de Travail, Assane Guindo Directeur Général de Air Mali, Ingré Dolo Conseiller technique au ministère de la Santé, Mandian Diarra Protocole, Soumaila Coulibaly du Service Civique, Oumar Coulibaly Directeur des Affaires Économiques, Dramane Coulibaly député de Niono à l'Assemblée Nationale.¹⁶⁴ »

II. L'intervention de l'armée française du 11 janvier 2013 au Mali

« C'est avec une légitime fierté que nous pouvons rappeler ces réalisations positives que sont : l'évacuation des bases militaires étrangères (...) »¹⁶⁵ »
Modibo Kéïta

Sur l'émission RFI "Invité Afrique" au micro de Christophe Boisbouvier, ci-dessous la réponse de Tiébilé Dramé président du PARENA (Parti pour la Renaissance Nationale) à la question suivante : « votre pays depuis 1960 a toujours dit non à des soldats français, est-ce que la mémoire de Modibo Kéïta n'est pas trahie aujourd'hui ? »

« Pas du tout ! Modibo Kéïta était un grand patriote malien, attaché à l'indépendance et à la liberté du Mali. Modibo Kéïta se serait insurgé contre l'occupation du Mali par ces bandes barbares(...) Modibo Kéïta, les pères de l'indépendance auraient applaudi pour cette intervention française parce que la liberté est en cause, il est important que les nations

¹⁶⁴ Amadou Seydou Traoré, *Devoir de Mémoire Devoir de Vérité*, La Ruche à Livres, Bamako 2005, p.147-148

¹⁶⁵ Discours du 30 juin 1962 du président Modibo Kéïta à l'Assemblée Nationale à l'aube de l'émission du franc Malien

*démocratiques se mobilisent.*¹⁶⁶». Dixit le président du PARENA

Nous pensons autrement que Tiébilé Dramé¹⁶⁷. Certes, le président Modibo Kéïta était un grand patriote malien, attaché à l'indépendance et à la liberté du Mali, mais avancer que les pères de l'indépendance auraient applaudi cette intervention française est purement et simplement de l'affabulation. De son vivant et à la tête du Mali, nous osons croire que notre pays n'allait jamais tomber si bas, notre armée nationale n'allait jamais arriver à ce niveau où tout est à refaire. Pour encore dire au président du PARENA que les libérateurs de la nation n'allaient jamais et au grand jamais applaudir cette intervention, nous lui demandons de relire un peu en haut le télégramme envoyé au président Modibo Kéïta à Belgrade le 5 septembre 1961 à l'occasion du départ des derniers éléments des forces françaises du territoire malien. Ce télégramme avait été lu à la tribune du 6^{ème} Congrès de l'U.S.R.D.A. le 10 septembre 1962 et avait été commenté de la manière suivante : « *Le souvenir de cette journée appelle le souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés au cours de notre histoire pour que nous puissions vivre ce jour mémorable. Aussitôt, fut observée une minute de silence :*

- *À la mémoire de ceux qui sont morts en s'opposant à la pénétration coloniale ;*
- *À la mémoire de ceux qui sont morts en se révoltant contre la domination coloniale ;*
- *À la mémoire de ceux qui ont lutté de toutes leurs forces contre le système colonial et qui ont disparu*

¹⁶⁶ <http://maliactu.net/tiebile-drame-sur-rfi-a-propos-de-lintervention-francaise-tous-les-democrates-sont-satisfaits-et-soulages-par-cette-intervention-francaise/> Consulté le 14-03-2015

¹⁶⁷ Cette allégation de Tiébilé Dramé n'atténue en rien notre respect envers sa personnalité pour son amour pour le président Modibo Kéïta, son combat pour la démocratie et contre le régime dictatorial du Général Moussa Traoré. Il fut, d'ailleurs, à notre connaissance le seul politique à se rendre au cimetière de Hamdallaye avec sa femme pour se recueillir sur la tombe de Modibo Kéïta le jour de l'anniversaire du centenaire de sa naissance du président Modibo Kéïta (5 mai 2015).

avant de connaître notre peuple libéré de toute entrave ;

- *À la mémoire de notre regretté Président Mamadou Konaté¹⁶⁸.*

III. L'accord de défense Franco-malien

Pour mémoire, le 11 janvier 2013 à la suite de la demande du président intérimaire malien Pr Diouncouda Traoré adressée à son homologue Français François Hollande, l'armée française est venue libérer le Mali du joug des extrémistes. Après l'intervention de l'armée française à Konna pour stopper la chevauchée des djihadistes sur Bamako et la libération totale des régions (5^{ème} et 6^{ème})¹⁶⁹ occupées par les islamistes, le Mali et la France ont décidé de parapher un accord de défense. Pour la signature de cet accord de défense, les autorités des deux (2) pays n'ont pas trouvé mieux que la date du 20 janvier 2014, la commémoration de l'anniversaire de la fête de l'armée du Mali. Aucun Malien fier de son histoire ne pouvait rester indifférent face à cette forfaiture, cette insulte à la mémoire du président Modibo Kéïta, en corollaire, l'auteur de cet ouvrage avait rédigé un billet sur cet événement sur son blog le 12 janvier 2014 :

La mémoire de Modibo Kéïta trahie à jamais

Que représente le 20 janvier pour le Mali et notre armée nationale ?

Le 20 janvier 1961, le président Modibo Kéïta convoqua dans la salle du Conseil des ministres de Koulouba l'ensemble des corps diplomatiques y compris l'ambassade de France. Il s'adressa au pouvoir français à travers son ambassadeur pour faire évacuer les troupes françaises du territoire malien. C'est la commémoration de ce discours de notre premier président prononcé devant les corps diplomatiques le 20 janvier 1961 que nous célébrons comme fête de

¹⁶⁸ Amadou Seydou Traore, *Du CMLN à L'UDPM 23 ans De Mensonges*, La Ruche à Livres, Bamako, 2010, p.400

¹⁶⁹ Tombouctou et Gao étaient libérés mais pas Kidal la 8^{ème} région, le fief des rebelles

l'armée et non comme le jour de l'évacuation du dernier soldat français du territoire malien. C'est le 5 septembre 1961 après la descente du drapeau colonial français que le dernier le soldat Français quitta le Mali. Et c'est ce même jour à la base aérienne de Bamako que le lieutenant de gendarmerie Balla Koné commanda à son tour la montée du drapeau malien pour l'éternité; moment de joie et de fierté.

Reconnaître la vérité c'est aussi être homme

Il faut reconnaître que dans la guerre contre les djihadistes, nos pays africains (Afrique noire) sont en déphasages avec les grandes puissances. On constate comment le Nigeria peine à se défaire des intégristes du Boko Haram. Au Niger il y a six mois il a fallu l'intervention de l'aviation française pour tuer quatre djihadistes qui avaient pris le contrôle d'un camp militaire. Chez nous au Mali on est en train de vivre les mêmes expériences. En Somalie, pendant presque dix ans l'armée africaine n'est pas parvenue à mettre fin à la présence des intégristes. Au Kenya, le mois de septembre passé un commando de 5 personnes avait le pris le contrôle de West Gate Mall pendant cinq jours durant. Dans les coulisses on dit que les agents secrets israéliens étaient sur place pour aider l'armée kényane. L'Afrique noire a besoin d'une armée républicaine, renouvelée, loyale, équipée pour faire face à cette nouvelle forme de terrorisme chez nous. Pour cela, comme on n'a pas la technicité ni la capacité requise pour ces besoins, il nous faut des accords de défense avec les grandes puissances militaires (États-Unis, Russie, France...).

Maintenant, pourquoi la signature d'un accord de défense le 20 janvier 2014 ?

Comme j'ai l'habitude de le dire, nos descendants ont des droits sur nous. Oui à un accord de défense, mais pourquoi spécialement le 20 janvier, le jour de la fête de notre armée nationale, est-ce pour trahir la mémoire de Modibo Kéïta ?

L'histoire est en train de se répéter, on va signer l'accord et c'est après que le peuple prendra connaissance du contenu. Mais comment ? Qui est dupe ?

On vient tout juste d'élire nos parlementaires, alors pourquoi cet accord ne passe pas devant l'Assemblée Nationale avant d'être paraphé par les deux parties.

La bonne gouvernance commence par le respect de la Constitution, alors conformément à l'article 70 de la Constitution de la République du Mali de février 1992, que les « hauts d'en haut » amènent cet accord devant le Parlement national.

Washington DC, le 12-01-2014

Issa B.M Sangaré ¹⁷⁰

Plus tard, le 5 juin 2014, lorsque la signature de l'accord de défense Franco-malien se faisait attendre, les jeunes leaders politiques regroupés au sein du Collectif pour le Changement (C.P.C.) ont demandé aux autorités maliennes d'accélérer la

¹⁷⁰ Par semaine ou par jour, les administrateurs de la plateforme Mondoblog sélectionnent certains articles qui sont publiés A La Une. Ce Billet avait été à la Une sur la plateforme

<http://badalabougouka.mondoblog.org/2014/01/12/mali-la-memoire-de-modibo-Kéita-premier-president-de-la-republique-du-mali-trahi-a-jamais/>
Mondoblog est une communauté de blogueurs portée par l'équipe de l'Atelier des médias de RFI. La plateforme compte plus de 600 contributrices/eurs répartis dans soixante-dix pays dans le monde. C'est à la fois un média et un projet de formation international. Son objet est de favoriser l'émergence d'une blogosphère francophone internationale et dynamique. L'enjeu est de contribuer à un développement du contenu francophone de qualité sur Internet. La sélection des blogueurs est articulée autour d'un concours annuel qui permet de détecter les talents. Pour faire connaître le concours, les initiateurs appuient sur les antennes et le site internet de RFI et sur la chaîne France 24. Pour participer, le candidat doit remplir un formulaire en ligne et y adjoindre une production personnelle (texte, vidéo, photo, audio). L'auteur fut parmi les lauréats du concours de la troisième année (2013). Il commença à blogueur en octobre 2013. En décembre 2015, il fut parmi le lauréat des 70 blogueurs (mondoblogueurs) les plus talentueux et actifs à suivre pendant 10 jours à Dakar dans la capitale sénégalaise la formation Mondoblog RFI traitant de la maîtrise des techniques de rédaction sur le web, des réseaux sociaux, du référencement (SEO) etc.

signature de l'accord de défense avec la France. Le C.P.C. dit dans sa proposition : *« À la veille de l'intervention française en janvier 2013, si la France avait exigé la signature de l'accord de défense avant d'intervenir à Konna, quel Malien allait refuser ? »* Comme à notre habitude, l'auteur de ces lignes a tenu à répondre au C.P.C. dans un article :

Accord de défense : ma réponse au Collectif pour le changement (C.P.C.)

D'emblée je salue cet acte patriotique de ces jeunes leaders politiques regroupés au sein du Collectif Pour le Changement (C.P.C.). En tant que politiques, ils veulent conjuguer leur savoir-faire pour donner des propositions de sortie de crise au problème du Nord du Mali et notamment de la région de Kidal. Pour rappel, ce regroupement est né après le premier tour de l'élection présidentielle de juillet 2013 pour soutenir IBK au second tour. Ce collectif, amené par M. Racine Thiam secrétaire à l'organisation du C.P.C. et non moins président du parti C.A.P. (Convergence d'Actions pour le Peuple). Le C.P.C. demande aux autorités maliennes d'accélérer rapidement la signature de l'accord de défense avec la France.

L'initiative est à saluer, surtout pendant ce moment turbulent de l'histoire de notre nation. Le Mali a besoin de l'ensemble de son l'intelligentsia, surtout celle de la sphère politique, de tous ses fils et filles, de tout bord de l'intérieur comme de la diaspora.

À travers ces quelques lignes, j'aimerais formuler une objection par rapport à la proposition faite par les membres du C.P.C. À mon humble avis, l'initiative en soi n'est pas mauvaise, mais je constate une lecture sélective et restrictive de l'histoire franco-malienne et une omission d'envergure dans leur proposition de sortie de crise.

Une lecture sélective et restrictive de l'histoire franco-malienne

Le C.P.C. dit dans sa proposition, je cite « À la veille de l'intervention française en janvier 2013, si la France avait exigé la signature de l'accord de défense avant d'intervenir à Konna, quel Malien allait refuser ? ».

Certes, il est vrai que personne n'allait dire non. En se basant sur cet événement pour exiger la signature d'un accord de défense est pour moi une lecture sélective et restrictive de l'histoire franco-malienne. La France ne pouvait pas nous exiger cela, car elle nous doit et beaucoup.

Rouvrons les pages de l'histoire, remontons l'histoire de la même manière que la France est venue nous aider pour stopper l'avancée des djihadistes à Konna, mais de cette manière nos parents et arrière-grands-parents sont aussi allés libérer la France, je parle ici sous la couverture des tirailleurs sénégalais. En 1947, ce n'est pas le général Leclerc, le prestigieux chef de la 2e division blindée, qui avait réclamé que la France s'acquitte pleinement et sans marchander de la dette d'honneur qu'elle avait contractée auprès des tirailleurs. Au moins pour nous, une demande officielle avait été adressée au président François Hollande par son homologue malien le Pr Dioncouda Traoré. Lorsqu'on relit l'histoire, on se rend compte que nos arrière-grands-parents ont été enrôlés de force, contre leur gré, ils sont partis et ils ont vaincu. Aujourd'hui si cette même France est venue nous aider pour la libération du septentrion malien, personnellement, je trouve cet acte comme un acquittement de la dette d'honneur qu'elle avait contractée auprès des tirailleurs d'après le général Leclerc.

Une omission d'envergure

Mes très chers grands frères, je suis au regret de constater que vous n'avez pas demandé à ce que le draft de cet accord de défense passe devant les élus de la nation. Nous sommes dans une République, et de surcroît dans une démocratie, je pense qu'il fallait demander aux autorités un débat parlementaire avant que les deux parties n'avalisent cet accord de défense. L'État ne peut pas se permettre de signer un accord de défense dont le contenu est totalement méconnu de la population et pour les élus de la nation.

Conclusion

Nous ne sommes pas contre la signature de l'accord de défense, mais que cet acte se fasse selon les règles de l'art. Je vais me répéter une fois de plus, dans la guerre contre les djihadistes, nos pays africains (Afrique noire) sont en déphasage avec les grandes puissances. Nous sommes témoins du cas du Nigeria une puissance en Afrique avec plus de 20 millions de personnes disponibles au service militaire, mais qui peine à se défaire des intégristes du Boko Haram. Au Niger il y a une année, il a fallu l'intervention de l'aviation française pour tuer quatre djihadistes qui avaient pris le contrôle d'un camp militaire. En Somalie, depuis presque dix ans les forces armées des pays africains ne parviennent pas mettre fin à la présence des intégristes. Au Kenya en septembre 2013, un commando de cinq personnes avait pris le contrôle de West Gate Mall cinq jours durant.

L'Afrique noire a besoin d'une armée républicaine, renouvelée, loyale, équipée pour faire face à cette nouvelle forme de terrorisme chez nous. Pour cela, comme on n'a pas la technicité ni capacité requise pour ces besoins, il nous faut des accords de défenses avec les grandes puissances militaires (États-Unis, Russie, France...).

Hic et nunc, après les multiples débandades des FAMA (les Forces Armées Maliennes) je le dis urbi et orbi que le Mali a besoin d'un accord de défense, mais que la signature se fasse dans les règles de l'art.

*Une contribution de votre jeune frère
Issa Balla Moussa Sangaré*

Washington DC, le 06-06-2014 ¹⁷¹

¹⁷¹ Cet article avait été à la Une sur la plateforme Mondoblog.
<http://badalabougouka.mondoblog.org/2014/06/06/accord-de-defense-ma-reponse-au-collectif-pour-le-changement-cpc/>

Chapitre VI : La réforme de l'enseignement de 1962

« Après la liberté et la nourriture, l'instruction est le premier besoin et le plus grand bien d'un peuple »¹⁷²

Pour bien comprendre les motivations, l'objectif et le but de la réforme de 1962, il nous semble juste de converser en amont sur le colonialisme, l'enseignement colonial et ses conséquences.

I. L'enseignement colonial et le colonialisme

Au Mali, pendant le temps colonial, la première école a été fondée à Kita en 1884¹⁷³. À vrai dire, c'était une école pour former des interprètes et non des lettrés, et ceux-ci avaient pour tâche de faciliter la communication entre les colons et les autochtones. En 1886, c'est au tour de "*l'École des otages de Kayes*" d'ouvrir ses portes. Les premières écoles professionnelles étaient celle de Kayes, de Koulikoro, créées respectivement le 4 août 1896 et le 10 janvier 1897¹⁷⁴. Pour Bamako, il a fallu attendre 1916 pour que la toute la première école professionnelle appelée "*l'École primaire supérieure*"¹⁷⁵ ouvre ses portes.

Durant la colonisation, dans les écoles de l'A.O.F. et l'A.E.F., était imposé un livre de lecture : « *MOUSSA et GI-GLA* ». Et, il était préfacé comme suit :

« Ce livre a été conçu pour aider à l'éducation de l'enfant noir et lui faire connaître et aimer la France, lui montrer la France comme le plus glorieux pays, comme le pays le plus avancé en civilisation, le premier de tous autant par le courage de ses soldats et que le

¹⁷² Amadou Seydou Traoré, *L'école Malienne Hier et Aujourd'hui ? La Ruche à livres, Bamako, 2008, p.19*

¹⁷³ Denise BOUCHE, *l'École Française au Soudan, 1884-1900*, p.229, souligné par nous

¹⁷⁴ *Ibid.* p.251.

¹⁷⁵ Celle-ci devient Terrasson de Fougères en 1931 pour devenir successivement Collège classique de Fougères puis le lycée Terrasson de Fougères avant d'être baptisée lycée Askia Mohamed à l'indépendance.

*mérite de ceux qui l'ont illustré et particulièrement de ceux qui ont apporté à l'Afrique la prospérité et le progrès. L'Afrique produisait des hommes disait Faïdherbe, faisons de ces hommes des français heureux et fiers de l'être.*¹⁷⁶»

Il faut ainsi signaler que le programme de l'enseignement colonial mettait plus l'accent sur la France, son histoire et sa géographie que les nôtres qui étaient dénigrées, affabulées.

Ainsi croyant que la colonisation était sans fin, la métropole n'avait pas formé des cadres indigènes capables de prendre la relève dans l'administration. Il faut également souligner que le personnel formé par l'école coloniale comportait plus de littéraires que de scientifiques, la raison est simple, selon les colons, les Noirs (francophones) étaient plus aptes pour apprendre les disciplines littéraires que les matières scientifiques. C'est ce facteur qui explique pourquoi en 1960 donc au moment de l'indépendance du Mali, il y avait plus d'enseignants bacheliers que dans d'autres disciplines. Ils étaient précisément au nombre de dix (10) ces enseignants bacheliers pour toute l'étendue du territoire national. Pendant cette même période, il y avait 98 % de la population illettrée et 88 % des enfants ne fréquentaient pas l'école¹⁷⁷ d'où une réforme de l'enseignement.

En outre, nous avons jugé nécessaire de faire ressortir quelques remarques sur la colonisation et l'école coloniale par certaines figures emblématiques de la littérature :

René Dumont disait : « *L'enseignement colonial, (...), éliminait les langues locales, sous-estimait les cultures africaines et faisait l'éloge de la colonisation*¹⁷⁸. »

Aimé Césaire : « *Partout où la colonisation fait irruption, la culture indigène commence à s'étioler et, parmi les ruines,*

¹⁷⁶ Une émission de Africable, « l'invite du jour : avec Amadou Seydou Traoré "l'école Malienne de 1960 à nous jours" »

¹⁷⁷ Denis Koné, *Des écoles pour les besoins du pays*

¹⁷⁸ René Dumont, *Démocratie pour l'Afrique*, Edition du Seuil, Paris, 1991, p.191.

prend naissance non pas une culture, mais une sorte de sous-culture, une sous-culture qui est condamnée à rester marginale par rapport à la culture européenne¹⁷⁹.»

Frantz Fanon pensait que : « *Le colonialisme ne se satisfait pas d'enserrer le peuple dans ses mailles, de vider le cerveau colonisé de toute forme et de tout contenu. Par une sorte de perversion de la logique, il s'oriente vers le passé du peuple opprimé, le distord, le défigure, l'anéantit¹⁸⁰.* » Et dire qu'au Mali on a vécu 70 ans de colonisation !

Cinq cinquante (55) ans après la colonisation nous pouvons déduire qu'ils ont réussi en partie. Pour cela, nous entamerons par des exemples sur nous-mêmes. Arrivé en 2009 aux États-Unis pour les études supérieures et étant donné que c'est un pays dans lequel on retrouve toutes les nationalités, il y avait quatre (4) questions très récurrentes : 1. Where are you from ? (D'où est-ce que vous venez ?) : de l'Afrique de l'Ouest. 2. What language do you speak ? (Quelle langue parlez-vous ?) : le Français. 3. Why French ? (Pourquoi le Français ?) : parce que nous sommes francophones. 4. Why not your own language ? (Pourquoi pas votre propre langue) : Parce que nous avons été colonisés par la France. C'était tellement calqué dans notre tête que nous pensions que nous n'avions pas eu de langue avant la colonisation et qu'il nous fallait impérativement dire que nous sommes des francophones. Nous étions fiers de dire cela, mais bien avant d'être francophone, nous sommes des Africains, nous sommes des Maliens de l'empire du Mali, nous sommes des Africains de l'empire du Ghana, de l'empire Songhaï etc. Avant le colon on avait nos langues, nos civilisations, nos cultures etc. D'ailleurs c'est ce que disait Kwame Nkrumah dans son livre '*L'Afrique Doit S'unir*' : « *Le fait que je parle anglais ne fait pas de moi un Anglais. De même, le fait que certains d'entre nous parlent français ou portugais ne fait pas d'eux des Français ou des Portugais. Nous*

¹⁷⁹ Aimé Césaire citation extraite de Steve Biko, *Conscience Noire*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014, p.111.

¹⁸⁰ *Ibid.* p.110

*sommes des Africains et rien que des Africains*¹⁸¹. » Ces séquelles du colonialisme sévissent même chez certains de nos chefs d'États. Lors d'une visite officielle en France le 6 février 2013, le président Béninois est arrivé habillé en Bleu (veste), Blanc (chemise) et rouge (cravate). Pour paraphraser Modibo Kéïta qui, disait que : « *Senghor était plus Français que le plus Français des Français*¹⁸² », Est-ce que le président Thomas Yayi Boni n'est pas plus Français que le plus Français des Français ? Pis, après les attentats contre le journal satirique français Charlie Hebdo¹⁸³ qui a fait douze (12) morts, "l'homme fort" du Bénin a décrété trois (3) jours de deuil national, alors que chez son voisin Nigérien la secte islamiste Boko Haram tue par semaine et en moyenne dix (10) personnes, il n'y a jamais eu de deuil national pour la population de son voisin Nigérien. Mieux, au Kenya le 2 avril 2015, les islamistes d'El Shabab ont fait un carnage dans l'Université de Garissa tuant 148¹⁸⁴ étudiants innocents. Nous avons tourné les yeux vers le Bénin et son président mais aucune déclaration de deuil national pour ces pertes humaines, de vies africaines. Sommes-nous plus Français qu'Africains ? Face à ce comportement du président Béninois en particulier et de ses pairs africains en général, nous vous livrons ci-dessous la lettre ouverte de l'auteur au Président Boni Yayi.

Lettre ouverte à son Excellence Boni Yayi, Président du Bénin

Son Excellence,

De prime abord, j'aurais aimé vous écrire dans une autre circonstance en vous félicitant pour avoir été démocrate, pour le respect de la constitution en ne briguant pas un troisième mandat. Malencontreusement c'est avec une tristesse inouïe, un cœur serré et meurtri

¹⁸¹ Kwame Nkrumah, *l'Afrique Doit S'Unir*, Présence Africaine, Paris, 1995, p.249.

¹⁸² Modibo Kéïta, discours prononcé au meeting de masse à l'occasion du 1^{er} anniversaire de l'éclatement de la Fédération du Mali (20-08-1961).

¹⁸³ <http://news.acotonou.com/p/311.html>, consulté le 3 avril 2015

¹⁸⁴ <http://www.rfi.fr/afrique/20150404-garissa-kenya-shebab-somalie-universite-attaque-universite-etudiant-kuno-pape-recit/>, consultée le 26-04-2015

que j'ai décidé d'ébaucher ces quelques lignes. Je dois l'avouer, j'ai abdiqué à moult reprises du début jusqu'à la fin car une question me revenait tout le temps à l'esprit : est-ce la peine ? Mais je devais terminer cette lettre pour la mémoire des étudiants de l'université de Garissa au Kenya.

Son Excellence,

Après l'attentat contre le journal satirique français "Charlie Hebdo", vous aviez décrété un deuil national de trois jours sur l'ensemble du territoire béninois. En Outre, vous vous êtes déplacé pour participer à la grande marche républicaine organisée par le chef de l'État Français pour dénoncer cet acte barbare, ignoble contre les citoyens Français, chose que nous avions également condamnée. Par ailleurs, nous avons été choqués par votre silence après la tuerie perpétrée par les islamistes d'El Shabab dans l'enceinte de l'université de Garissa : « 148 jeunes étudiants Africains froidement tués ». La jeunesse africaine, attendait de vous une sortie médiatique en grande pompe pour dénoncer cet acte criminel, sadique, mieux, nous prévoyions de votre part une déclaration de deuil national en guise de sympathie pour ce pays frère.

Son Excellence,

En paraphrasant Modibo Kéïta qui, disait que : « Senghor est plus Français que le plus Français des Français », M. le président je me demande si vous n'êtes également pas plus Français que le plus Français des Français. Comme disait Faïdherbe : « l'Afrique produit des hommes, faisons de ces hommes des Français heureux et fiers de l'être » M. le président êtes-vous plus Français qu'Africain ? La vie d'un Français compte plus pour vous que celle d'un Africain ? Devons-nous regretter la colonisation ? Faïdherbe a-t-il eu gain de cause ? Sommes-nous devenus des Français heureux et fiers de l'être ?

Son Excellence,

Comment terminer cette lettre sans mentionner vos pairs de l'Afrique francophone, ceux-là avec qui vous

étiez à Paris pour la grande marche contre le terrorisme à savoir : Son excellence Ibrahim B. Kéïta du Mali, Son excellence Ali Bongo du Gabon, Son excellence Faure Gnassingbé du Togo, Son Excellence Maky Sall du Sénégal et Son excellence Mamadou Issoufi du Niger.

Le sage proverbe bambara nous dit : « La pintade suit la nuque de sa devancière ». Vous êtes censés être nos leaders, nos guides, nos références, nos repères etc. Devons-nous faire comme vous ? Être plus dévoués à la cause française qu'à la cause africaine, devons-nous suivre vos pas ? D'être plus solidaires envers la France qu'envers vos pays frères Africains. Devons-nous être comme vous : avoir une maîtrise de la langue de Molière plus que le citoyen Français lambda. À chaque fois que certains d'entre vous parlent le français, il nous faut consulter notre dictionnaire.

Nous, la jeunesse africaine, nous ne nous reconnaissons nullement en vous. Qu'avez-vous fait de l'Afrique de Kwame Nkrumah, de Modibo Kéïta, de Sékou Touré et de Cheick Anta Diop ?

À la mémoire des universitaires de Garrisa et de tous les autres civiles qui ont perdu leur vie par la barbarie des islamistes ici et ailleurs.

Washington DC, le 15-04-2015

Issa Balla Moussa Sangaré

*Panafricaniste*¹⁸⁵

II. La réforme de l'enseignement de 1962

« Seuls ceux qui avaient la force de renoncer aux sentiers battus, de se défaire de tous les complexes paralysants, pouvaient entreprendre et réussir ce

¹⁸⁵ <http://badalabougouka.mondoblog.org/2015/04/15/lettre-ouverte-a-son-excellence-boni-yayi-president-du-benin/>

*que nous avons réalisé au Mali dans le domaine de l'éducation*¹⁸⁶ » Modibo Kéïta

Qu'il nous soit tout d'abord permis de révéler premièrement que la réforme de 1962 avait été saluée par l'UNESCO¹⁸⁷ comme étant l'une des meilleures parmi celles qui furent créées par les pays nouvellement indépendants des années 60¹⁸⁸, deuxièmement, après la conférence de l'UNESCO à Téhéran en 1965, selon le Pr Bakary Kamian et Amadou Seydou Traoré, les participants de cette rencontre ont envoyé des félicitations au peuple malien pour attester que la réforme est un document qui peut servir de guide pour organiser l'éducation dans tous les pays du tiers monde.

En 1978, soit dix (10) ans après le coup d'État du C.N.L.M. contre le gouvernement de Modibo Kéïta, à l'occasion du deuxième séminaire (Résolution sur le Rapport de Doctrine et d'Orientation) sous la présidence du général Moussa Traoré, président de la République d'alors, les jeunes séminaristes demandèrent à l'État : *« Où sont en effet les écoles-ateliers, les écoles-usines, les écoles-champs, les écoles-fermes, les pêcheries préconisées par la Réforme, ces structures destinées à lier l'école à la vie et permettant de ne jamais abandonner un enfant défaillant à un cycle d'étude donné, sans le conduire vers un secteur d'enseignement qui puisse le préparer à la vie ? »*¹⁸⁹

Selon Amadou Seydou Traoré, la réforme était la mise en place d'un système pour faire intégrer dans le système de l'école les valeurs qui étaient les nôtres. Quant à Modibo Kéïta, il disait :

« L'objectif que nous assignons à notre jeunesse intellectuelle, aux générations qui montent, qui, elles n'ont pas eu à souffrir de la domination coloniale, qu'elles s'efforcent d'approfondir la connaissance de notre passé, d'assimiler les valeurs culturelles qui sont

¹⁸⁶ Discours du président Modibo Kéïta à la cérémonie de remise des diplômes à l'École Nationale d'Administration (25 novembre 1967)

¹⁸⁷ Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la science et la culture

¹⁸⁸ Amadou Seydou Traoré, *L'école Malienne Hier et Aujourd'hui ? Bamako, La Ruche à livres, 2008, p.7*

¹⁸⁹ *Ibid. p.124*

propres à notre peuple. C'est à cette seule condition qu'elles amélioreront leur armement et leur style de travail, en donnant aux considérations politiques, leur juste place dans la recherche de nos objectifs économiques et sociaux, et des moyens à employer pour leur réalisation. Ainsi, seulement, ils se débarrasseront de tous les complexes paralysants qu'ils peuvent encore avoir vis-à-vis des valeurs morales et philosophiques de l'extérieur, et prendront pour règle de conduite, le principe de n'admettre aucune idée, si généreuse soit-elle, avant de la soumettre au préalable à l'épreuve d'une critique objective et acérée.

Voilà l'attitude, la méthode qui, seule, pourra sauver notre jeunesse des méfaits de ce que je désigne souvent sous le vocable de l'aliénation mentale, due à un manque de personnalité ou à une paresse intellectuelle, le plus profond et le plus tenace des maux que nous ont légués 80 ans de domination coloniale. L'aliénation mentale, c'est cette disposition d'esprit qui tend à nous faire ignorer nous-mêmes et à ne considérer comme valable que ce qui nous vient de l'extérieur, oubliant volontiers qu'il s'agit là de valeurs qui ont germé dans des contextes sociologiques et physiques qui se placent à 100 lieux des conditions objectives qui sont les nôtres. »¹⁹⁰

Au cours de nos recherches, nous avons été à la rencontre de deux (2) compagnons de Modibo Kéïta et non moins acteurs de la réforme de 1962, il s'agit : du Pr Bakary Kamian ancien proviseur de lycée Terrassons de Fougères et de Amadou Seydou Traoré dit Amadou Djicoroni ancien professeur de l'enseignement secondaire et ancien directeur de la librairie populaire du Mali. L'histoire de cette librairie mérite également d'être relatée. En effet, elle était la propriété de Amadou Seydou Traoré et son enseigne d'alors était : « *Librairie de*

¹⁹⁰ Amadou Seydou Traoré, *L'école Malienne Hier et Aujourd'hui !* Bamako, La Ruche à Livres, 2008, p.11.

*l'Etoile Noire*¹⁹¹ ». En janvier 1961, soit cinq (5) mois après l'après l'accession à la souveraineté nationale il l'en fait don à l'État malien avec un actif de 52.000.000 F C.F.A. et un véhicule. Selon les propres termes de Pierre Campmas : « (...) *Une librairie, où l'on pouvait trouver, choses alors rares en Afrique, tous les classiques du marxisme-léninisme.* »¹⁹²

Si le Pr Kamian garde toujours chez lui ses brouillons pour le projet de la réforme de l'enseignement, Amadou Seydou Traore édita un livre en 2008 "*L'école Malienne Hier... ! et Aujourd'hui ?*" pour dresser de long en large la réforme de 1962 avec presque tous les textes législatifs et réglementaires. Cet ouvrage de M. Traoré mérite l'attention et la lecture de tous les frères et sœurs maliens et même Africains.

Dans notre entretien avec le doyen Pr Bakary Kamian, il nous a attesté qu'au moment où le Mali accédait à l'indépendance, il n'existait aucun document, ni aucun livre édité sur le Mali, pour dire qu'ils ont commencé à partir du néant l'édification de cette jeune nation dans presque tous les secteurs.

Ainsi, la réforme de 1962 avait pour but :

1. *Un enseignement tout à la fois de masse et de qualité.*
2. *Un enseignement qui puisse fournir avec une économie maximum de temps et d'argent, tous les cadres dont le pays a besoin pour ses divers plans de développement.*
3. *Un enseignement qui garantisse un niveau culturel nous permettant l'établissement des équivalences des diplômes avec les autres États modernes.*
4. *Un enseignement dont le contenu sera basé non seulement sur nos valeurs spécifiquement africaines et maliennes, mais aussi sur les valeurs universelles.*

¹⁹¹ En février 1962 l'Assemblée Nationale du Mali a consacré l'acceptation de ce don par le vote d'une loi portant sur la création d'une Société d'État dénommée : Librairie Populaire du Mali. Amadou Seydou Traoré, *Le Salaire des Libérateurs du Mali*, Bamako, La Ruche à Livres, 2008, p.260

¹⁹² Pierre Campmas, *L'Union Soudanaise R.D.A.*, Communication Intercontinentale, Paris, p.97.

5. *Un enseignement qui décolonise les esprits*¹⁹³.

La structure de la réforme de 1962 se présentait comme suit :

L'enseignement fondamental : formé de deux (2) cycles, un premier cycle de cinq (5) années d'études et un second cycle dont les études sont réparties sur quatre (4) années. Contrairement au système français, la durée d'études du premier cycle qui était de six (6) années avait été réduite d'une (1) année (donc 5 ans). De ce fait il n'y avait plus d'examen pour l'obtention du Certificat d'Études Primaires. Selon la réforme, le passage de l'élève d'une classe à l'autre ou d'un cycle à l'autre devrait être conditionné par l'ensemble de son travail et non par le hasard d'un examen ou d'un concours. Les études fondamentales étaient sanctionnées par le Diplôme d'Études Fondamentales (D.E.F.). L'État assurait à tous citoyens maliens entre l'âge de six (6) à dix (10) ans, un enseignement fondamental général. La durée des études, est en principe de cinq (5) ans au minimum et de onze (11) ans au maximum, car aucun élève ne pouvait redoubler plus de deux (2) classes, mais toutefois « *tout élève qui a doublé deux classes doit être admis dans les classes supérieures jusqu'à ce que son âge lui permette d'être orienté vers un secteur de formation professionnelle*¹⁹⁴. » Dans toutes les écoles fondamentales des régions où dominaient les activités agricoles, devait être dispensé obligatoirement un enseignement agricole. Le local éducatif était composé de : « *un atelier, une classe d'enseignement ménager, une ferme ou une pêcherie selon les circonstances*¹⁹⁵ ».

Contrairement à la réforme de 1962, l'enseignement fondamental d'aujourd'hui abandonne les élèves dans la rue. Un élève de dix-huit (18) ans qui passe l'examen du D.E.F. n'est ni orienté dans un lycée pour continuer ses études secondaires, ni dans une école technique et professionnelle. Il est tout

¹⁹³ Amadou Seydou Traoré, *L'école Malienne Hier ! Et Aujourd'hui ?*, Bamako, La Ruche à Livres, 2008, p.23

¹⁹⁴ *Ibid.* p.46

¹⁹⁵ *Ibid.*

simplement laissé à son propre sort. Et pourtant il a son diplôme en main et a passé neuf (9) ans de sa vie sur les bancs de l'école malienne, pour se retrouver au finish demi lettré, sans diplôme et ni la maîtrise du travail manuel. Son seul tort est qu'il a les dix-huit (18) ans révolus. Et pourtant ce n'est nullement de sa faute car, dans les localités reculées du Mali, les enfants sont inscrits à l'école entre l'âge de six (6) à dix (10) ans et très souvent plus. Si ce jeune garçon ou fille de dix-huit (18) ans n'a pas un parent nanti qui pourra couvrir les frais de scolarité dans un lycée privé ou une école professionnelle privée, alors, c'est fini pour l'école. Il ou elle doit recommencer à zéro sa vie dans un nouveau secteur ou activité. Or, d'aucuns savent ceux qui sont très fréquemment frappés par la limite d'âge (dix-huit ans) sont très généralement les enfants des moins nantis, des enfants de zones reculées. Comment ces jeunes élèves parviendront-ils à financer leurs études secondaires et supérieures ?

L'enseignement Secondaire Général : était dispensé dans les lycées. Sa durée était de trois (3) ans. Ses études étaient sanctionnées par le Baccalauréat malien dont la première partie se passait en 2^{ème} année (actuelle 11^{ème} année) et la seconde partie en 3^{ème} année (12 année). Elle avait pour but de former les cadres moyens de la nation et de préparer l'accès à l'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur : Il avait pour missions d'assurer la formation générale et technique des cadres supérieurs de la nation et de promouvoir également le développement de la recherche scientifique. Il était dispensé dans les facultés de l'Université et dans les grandes écoles.

De nos jours, cet enseignement supérieur forme tout sauf des cadres ou des intellectuels. En 2014, lors d'une émission télé-réalité de la chaîne "Africable", des jeunes lycéennes et universitaires ne parvenaient pas à formuler une seule phrase en français, l'auteur a également rédigé un article après ce scandale, nous vous livrons ci-dessous en entier ce billet :

Pour l'école Malienne, j'accuse !

Les masques de l'école malienne viennent de tomber après la diffusion sur Youtube le 27 janvier 2014 une émission Télé-réalité "Case Saramaya" de la télévision Africable.

Les candidates de l'émission, toutes étudiantes, sont incapables de s'exprimer en français, qui est pourtant leur langue officielle. Ce sont les produits finis de notre système éducatif et de notre société. Elles sont à blâmer au même titre que les enseignants, les parents, la société, l'État même en un mot. Sur les réseaux sociaux, certains prennent leur défense en avançant comme argument que le français n'est pas leur langue maternelle. Je trouve que ce n'est pas une excuse valable car la jeunesse malienne n'a pas aussi une maîtrise parfaite de cette langue maternelle qui est le bambara, ou le dioula ou encore le mandingo.

Pour l'école malienne, j'accuse

J'accuse nos gouvernants de ces 2 dernières décennies d'avoir fait de l'éducation leur dernier souci ;

J'accuse nos dirigeants d'avoir politisé l'école malienne ;

J'accuse l'AEEM (Association des Élèves et Étudiants du Mali) pour les multiples grèves sans causes ;

J'accuse les parents d'élèves qui ont démissionné, les parents qui paient pour faire passer leurs enfants ;

J'accuse les élèves et les étudiants qui ne font pas d'auto-formation ; qui ne vont pas à la rencontre de la connaissance et à la recherche ;

J'accuse le manque de niveau de notre corps professoral ;

J'accuse le corps professoral de se servir des élèves et des étudiants pour faire des

*revendications, notamment par la prise en otage des examens ou les notes d'examen ;
J'accuse notre environnement qui n'encourage pas à s'exprimer couramment en français ;
J'accuse l'élève ou l'étudiant qui ne se soucie que de son habillement, de la voiture ou de la moto qu'il doit amener à l'école.*

Il faut redonner l'image du Mali au Mali qu'on rêve de tous

Il faut redonner l'enjoliver du Mali que nous ont laissés les regrettés Modibo Kéïta, Amadou Hampaté Ba, Fily Dabo Sissoko, Sira Diop au Mali d'aujourd'hui. Il est vrai que nous avons tous été choqués d'une manière ou d'une autre, mais Dieu seul sait dans quel état se trouvent nos doyens les professeurs Seydou Badian Kouyaté et Bakary Kamian.

À quelque chose malheur est bon.

Ne dit-on pas qu'à quelque chose malheur est bon ? Certes, cette vidéo vient de nous donner un coup de poing. Mais la vérité ne va jamais sans douleur, et les coups de poing sont parfois salutaires. Personnellement, je ne suis pas de ceux qui pensent que la vidéo ne devrait pas être partagée ou bien ceux qui pensent que la chaîne Africable a terni notre image. Mais pour combien de temps va-t-on continuer à se voiler le visage ? C'est un fait, une réalité.

À mon humble avis, à cause de cette vidéo il doit y avoir un éveil de conscience, elle doit nous pousser à nous remettre en cause, à faire des réflexions. Le Mali doit se demander pourquoi ? Pourquoi et comment nous en sommes arrivés là ? Les responsabilités doivent être situées, il doit y avoir une secousse politique qui accouchera d'une réforme totale de notre système éducatif.

Face à ce choc, si le peuple malien n'initie pas une opération commando pour sauver le peu

*qui reste de l'école malienne, nous serons tous
tenus pour responsables devant l'histoire de la
déliquescence de notre système éducatif.*

Que Dieu bénisse le Mali

01/02/2014

Issa B.M Sangaré ¹⁹⁶

L'enseignement Technique et professionnel : Il avait pour missions la formation de travailleurs qualifiés, la formation des cadres par une éducation basée sur l'économie rurale et domestique, les activités agricoles et pastorales. Son accès était ouvert à tous les élèves ayant terminé au moins la classe de la 5^{ème} de l'école fondamentale.

Enfin, la réforme en son article 4 du décret N° 235/PG-RM portant organisation de l'enseignement fondamental stipulait : « *l'enseignement est donné en français en attendant la possibilité d'utilisation des instruments de langues du pays*¹⁹⁷. » Outre, elle prévoyait également l'instauration de nos langues nationales (Bambara, Sarakolé, Peulh, Songhaï, Tamashek) dans le système éducatif et à l'alphabétisation. À souligner également pour les langues nationales, le travail était avancé quant à leur étude phonétique et l'élaboration d'un système littéral.¹⁹⁸

Ce qu'il faut davantage mettre en exergue ici, c'est le rôle que jouait l'État dans l'orientation des élèves. Une Commission Nationale d'Orientation Scolaire (C.N.O.S.) avait été mise sur place et était composée : de professeurs, de pédagogues, de psychologues et des techniciens du ministère du Plan. Les membres de cette commission étaient suffisamment informés sur les besoins à moyen et à long terme en cadres à tous les niveaux, c'est ainsi que les élèves furent orientés en fonction des besoins des divers secteurs de l'activité nationale.

¹⁹⁶ <http://badalabougouka.mondoblog.org/2014/02/01/pour-lecole-malienne-jaccuse/>

¹⁹⁷ Amadou Seydou Traoré, *L'école Malienne Hier ! Et Aujourd'hui ?*, La Ruche à Livres, Bamako, 2008, p.46

¹⁹⁸ *Ibid.* p.110

Ayons le courage de le dire, cette réforme était très ambitieuse et son application dans son ensemble posait d'énormes problèmes à la jeune nation malienne à cause des moyens limités. La réforme entraîna aussi la participation des populations à la construction des écoles dont plusieurs furent bâties grâce aux investissements humains. L'investissement humain était synonyme de paiement de taxes de manière non pécuniaire pour contribuer l'édifice de la jeune nation malienne.

Sur le plan quantitatif et fournitures, les résultats de la réforme furent extraordinaires. En une année, sans compter les classes construites par les populations rurales, le gouvernement de Modibo Kéita a construit 167 nouvelles classes et 13 centres alphabétisation¹⁹⁹. Mieux, en 1960, il y avait 54 540 élèves dans l'enseignement fondamental, 1 214 classes et 354 écoles ; en 1962, 75 097 élèves de l'enseignement fondamental étudiaient dans 1 504 classes pour 497 écoles ; en 1964, le nombre des élèves du même cycle passa à 113 448 pour 2 409 classes et 661 écoles²⁰⁰.

Entre l'année 1963-1964, plus de 124 000 élèves suivirent les cours de l'enseignement fondamental du premier cycle contre 54 000 élèves en 1959 ; plus de 13 000 élèves ont bénéficié du deuxième cycle fondamental contre 8000 en 1962. Presqu'un millier d'étudiants et de stagiaires poursuivirent leurs études à l'extérieur contre un chiffre dérisoire avant l'indépendance. Plus 360 millions de Franc malien avaient été consacrés entre 1963-1964 à l'achat de livres et fournitures par le gouvernement de Modibo Kéita contre huit millions en 1959. Deux millions de cahiers avaient été distribués gratuitement aux enfants contre 300.000 en 1959. Plus 331 000 livres scolaires distribués également contre 15 000 en 1959²⁰¹.

¹⁹⁹ Discours du Président Modibo Kéita à l'occasion du premier anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Mali. Souligné par nous.

²⁰⁰ Cheick Oumar Diarra, *le Mali de Modibo Kéita*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.88.

²⁰¹ Discours du Président Modibo Kéita le 22 septembre 1964. Souligné par nous.

À noter également, en plus de la réforme de l'enseignement, il y a eu la création de ce qu'on appelait : « ***L'école des Cadres du Parti*** ». En effet, c'est le VI^e congrès de l'U.S.R.D.A. de septembre 1962 qui formula la requête de la création d'École de formation politique. L'objectif était de donner en toute urgence une formation politique aux cadres du Parti qui devaient assurer les postes de responsabilité d'où la création cette école. Les candidats étaient choisis sur la base de leur engagement ou militantisme ou sur la base de leur capacité d'analyse face à un problème donné. Les bénéficiaires de ces cours devaient à leur tour encadrer les écoles élémentaires du Parti au niveau de chacune des sections ou sous-sections. Le 1^{er} mars 1963 les portes de ce qu'on appelait : « ***L'école des Cadres du Parti*** » étaient dorénavant ouvertes dans les six (6) régions administratives.

Le Président Modibo Kéïta accordait une grande importance à ces Écoles de Cadres. À l'occasion de l'inauguration de l'une d'entre elles, il déclarait :

« L'U.S.R.D.A. a créé ces écoles pour mieux armer les responsables politiques dans la bataille engagée du processus de socialisation de l'économie malienne. Il s'agit de prendre des mesures tendant à renforcer l'emprise de l'État et des travailleurs sur tous les secteurs et cela au profit de l'ensemble des couches de la population. Il s'agira d'avoir les éléments nécessaires pour l'analyse scientifique des problèmes mondiaux²⁰² »

III. Une autre réforme de l'enseignement malien est indispensable

Après avoir lu « *Démocratie pour l'Afrique* » de René Dumont, livre que nous vous recommandons. L'auteur avait un regard amer sur les précédents et actuels gouvernements du Mali, mais c'était simplement dû à la méconnaissance de la *Réforme de 1962 de l'école malienne*.

Dans ce livre susmentionné, René Dumont nous écrit :

²⁰² Président Modibo Kéïta : Année Africaine, Paris, 1963. Cité par Cheick Oumar Diarra

« Dès qu'ils franchissent la porte de l'école, les jeunes Africains sont considérés par leurs parents et se regardent eux-mêmes comme des futurs fonctionnaires. De ce seul fait, ils s'estiment déjà très supérieurs à leurs camarades non-scolarisés, et on pense tout autour d'eux qu'ils ne doivent plus travailler de leurs mains, aux champs. L'école leur a donc enseigné le mépris du travail manuel, et ils n'ont plus qu'une ambition : rentrer dans l'administration au niveau le plus élevé possible²⁰³ »

Quel mépris ? Quelle discrimination ? Plus grave, ce raisonnement rétrograde et méprisable sévit toujours au Mali en particulier et en général dans toute l'Afrique. Bien avant René Dumont et son livre, la réforme de 1962 avait signé le divorce d'avec ce genre d'enseignement. Cette réforme avait été faite par les maliens qui connaissaient le Mali dans sa profondeur et sa diversité, ils connaissaient les différents problèmes auxquels faisaient face cette jeune nation. Ces hommes et ces femmes avaient une conscience élevée du besoin des maliens, de la gestion du pays, ils avaient des programmes et de projets de société. Ils avaient fréquenté l'école coloniale, ipso facto, ils étaient les mieux placés pour apporter cette réforme digne de ce nom à l'enseignement malien. Mieux, ils sont ceux-là qui pouvaient réformer l'école malienne pour qu'elle puisse répondre aux besoins et aux aspirations de notre jeune nation.

Aujourd'hui, il faut voir comment l'éducation est devenue élitiste dans les pays africains, chose qui devrait être tout le contraire. L'Afrique a besoin d'un enseignement de masse et de qualité, en un mot l'enseignement pour tous et non un enseignement sélectif et élitiste. Toujours dans le même livre *« Démocratie pour l'Afrique »*, Dumont, nous relate :

« Le samedi matin, tous les lycéens d'Abidjan doivent sortir en uniforme : chemise blanche, pantalon bleu, cravate, souliers noirs très cirés. »

²⁰³ René Dumont, *Démocratie Pour l'Afrique*, Éditions du Seuil, Paris, 1991 p.192

Ainsi, les élèves étaient persuadés qu'ils appartenaient à une élite supérieure à tous ceux qui travaillent de leurs mains. Mépris du travail manuel, refus de l'effort : comment bâtir, avec cela une Afrique "**démocratique**" ? Se demandait Dumont.

Ce mépris du travail manuel couronné par cette classe d'élite en puissance existe un peu partout en Afrique. Chez nous au Mali, ce phénomène a atteint son paroxysme, car, ce ne sont plus les lycéens qui font ce mépris, mais les élèves du primaire. Tandis que dans son livre *« L'Utopie ou la mort »*, René Dumont nous enseigne que :

« L'école chinoise comporte au village un jardin, où les enfants commencent à travailler très jeunes (...) Dès 10 ans, les écoles chinoises organisent des ateliers, dont la production est vendue. Voici donc des enfants qui participent, à la production, ne sont plus des parasites.²⁰⁴ »

Dans un Pays Pauvre et Très Endetté (P.P.T.E.) comme le Mali, comment l'école primaire peut être aussi chère jusqu'à un (1) million de F C.F.A. par élève et par an. N'en parlons pas des écoles privées supérieures où le coût annuel se trouve dans une fourchette de deux (2) à dix (10) millions de F C.F.A. Comment ont-ils fait pour rendre l'éducation si chère, si élitiste. La réponse est simple, c'est de la rendre sélective et réservée à une certaine classe privilégiée de la société.

Quant à la qualité de la formation, de nos jours, l'école malienne forme tout sauf des intellectuels, c'est la course aux diplômes. Chaque année, ce sont de milliers de diplômés incultes, des chômeurs en puissance qui, sortent des différentes écoles maliennes. Les formations ne répondent ni aux besoins de la nation, ni aux offres d'emploi sur le marché du travail et cette remarque avait été faite par René Dumont depuis la nuit des temps :

« Les étudiants sont trop nombreux en lettres et en droit, et même en économie théorique, alors que l'on

²⁰⁴ René Dumont, *L'Utopie ou la mort*, Éditions du Seuil, Paris 1974. p.157

manque partout de scientifiques et de chercheurs, des gestionnaires, et des techniciens de tous les niveaux : en somme de tout ce qui commande vraiment la production²⁰⁵ ».

Après le scandale des jeunes lycéennes et universitaires²⁰⁶ qui ne parvenaient pas à formuler des phrases en français, l'auteur avait rédigé deux (2) articles, dont nous vous livrons ci-après le second :

Pour l'école malienne j'accuse N°2 !

Si dans mon précédent article "Pour l'école malienne j'accuse" j'interpelle toute la population malienne, dans cette seconde rubrique j'accuse singulièrement l'État malien, son administration et ses différents ministères de l'éducation.

En 1962, René Dumont avait tiré la sonnette d'alarme pour les pays d'Afrique noire sur le problème de l'enseignement scientifique et technique. En 1982 au Niger, la conférence de Zinder avait demandé de « donner la priorité aux branches scientifiques et techniques et de réduire le nombre d'étudiants en lettres et droit ». La conférence conseilla également : « de dépolitiser les établissements scolaires ». Au Mali c'est tout le contraire, l'école est politisée, nous recensons des milliers d'étudiants en lettres et en droit.

Des facultés qui ne produisent que des centaines de futurs chômeurs par an

La FSJP (Faculté des Sciences Juridiques et Politiques) ex-FSJE (Faculté des Sciences

²⁰⁵ René Dumont, *Démocratie pour l'Afrique*, Éditions du Seuil, Paris, 1991, p.263

²⁰⁶ Déjà cité

Juridiques et Économiques) et la FLASH (Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines) sont des machines qui ne produisent que de centaines de futurs chômeurs par an. Au Mali les deux branches les plus populaires sont : le droit et la sociologie. Les étudiants émergent dans ces branches contre leur propre gré, leur seul tort c'est parce qu'ils ont choisi les séries littéraires au secondaire. Au finish l'État a-t-il du travail pour eux ? Non, sont-ils sollicités sur le marché du travail ? Non, sont-ils des chômeurs ? Oui, pour combien de temps Dieu seul le sait. À tout bas, je pense qu'une réforme de notre système éducatif est obligatoire pour l'avenir de nos enfants et pour le devenir de notre nation.

L'enseignement privé et public : Dans ce diagramme ci-dessous, si en amont 77.9% des élèves sont admis dans les écoles publiques et communautaires, en aval on peut simplement conclure que la majorité de ces élèves deviennent des diplômés de ces mêmes établissements publics. Conclusion, il nous faut redynamiser, équiper, subventionner, former... le corps professoral et le système éducatif au sein de nos écoles publiques. En un mot, il nous faut arracher et remettre à plat notre système d'enseignement dans nos établissements publics. Je pense également comme beaucoup de mes concitoyens, qu'il faut revoir la manière d'attribution des licences aux propriétaires d'écoles privées.

04/02/2014

Issa B.M. Sangaré²⁰⁷

²⁰⁷ <http://badalabougouka.mondoblog.org/2014/02/04/pour-lecole-malienne-jaccuse-n2/>

Chapitre VII : La réforme monétaire de 1962

« Notre liberté sera un mot vide de sens, si nous devrions toujours dépendre financièrement de tel ou tel pays. » Modibo Kéïta

Nul ne doute qu'il ne saura y avoir une indépendance effective sans la souveraineté économique, autrement dit, l'indépendance politique et économique vont de pairs, de facto, l'une sans l'autre est simplement du leurre. En réalité, exceptée la période 1962-67 nous n'avons plus été indépendants économiquement au Mali, car nous les pays de la Zone franc utilisent jusqu'à nos jours la monnaie coloniale initiée par la France dans ses colonies et cela depuis 1945.

Modibo Kéïta, ce panafricaniste hors normes, qui, était doté d'une capacité d'analyse hors du commun a voulu nous libérer de la dépendance financière avec l'ex-métropole.

Force est de constater que nous ne saurions exposer sur la réforme monétaire de 1962 sans en amont spéculer sur le franc C.F.A.

I. Qu'est-ce que le franc C.F.A. ?

Le franc C.F.A. a été créé le « 25 décembre 1945 par la France selon l'article 3 du décret n° 45-0136 et publié au Journal Officiel français du 26 décembre 1945 »²⁰⁸. Il a officiellement vu le jour « le 26 décembre 1945, jour où la France ratifia les accords de Bretton Woods et procéda à sa première déclaration de parité au Fonds Monétaire International (FMI). »²⁰⁹ Son appellation d'alors était « franc des colonies françaises d'Afrique ». En 1958, le franc C.F.A. devient « franc de la communauté française d'Afrique », et sa toute dernière désignation est le « Franc de la Communauté Financière Africaine » pour les pays membres de l'U.E.M.O.A. et « Franc

²⁰⁸ Pr Nicolas Agbohohou, *Le Franc C.F.A. et le Développement de l'Afrique*, p.15.

²⁰⁹ Wikipedia : consulté le 10 février 2015

de la Coopération Financière en Afrique Centrale » pour les pays de la C.E.M.A.C.²¹⁰. Où se trouvent le changement et le développement avec le F C.F.A. ? Sous la direction du Trésor Public Français, le franc C.F.A. a connu trois (3) significations pendant différents régimes à savoir : le régime colonial, de la communauté Franco-africaine et enfin le régime des États indépendants. Avec des petits jeux de mots, ici et là, ils parviennent à faire dormir l'intelligentsia africaine, l'élite africaine nos gouvernants et leaders Africains.

Cinq (5) décades après les indépendances africaines et le franc malien, le Pr Nicolas AGBOHOU²¹¹ nous définit le franc CFA comme « **le nazisme monétaire**²¹² ».

Ces quinze (15) pays africains qui sont victimes du nazisme monétaire et ont un dénominateur commun : le F CFA. Ils y a les huit (8) pays de l'Afrique de Ouest : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo reliés par la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) ; les six (6) pays de l'Afrique centrale : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad couverts par la Banque des États d'Afrique Centrale (B.E.A.C.) et les Îles Comores avec sa banque centrale de la république des Comores. Dans chacune de ces trois (3) banques centrales, il y a un Conseil d'Administration (C.A.) et un Comité Politique Monétaire (C.P.M.), et dans ceux-ci nous pouvons noter la présence des Français désignés par la France. Dans ce présent livre, nous nous bornerons sur le cas des deux (2) régions : de l'Afrique de Ouest et Centrale avec leurs banques centrales respectives.

Sont-ils réellement indépendants les banques centrales, leur C.A. et C.P.M. ? Ont-ils les mains libres dans leur gestion politico-économique ? Peuvent-ils réellement répondre aux attentes des États membres de leurs banques centrales ?

²¹⁰ <https://www.beac.int/index.php/billets-et-pieces/histoire-du-franc-cfa>

²¹¹ Auteur du livre : *Le Franc C.F.A. et la France contre l'Afrique*.

²¹² Selon Pr Nicolas Agbohohou, le père du F cfa le général De Gaulle s'est inspiré des Nazis qui, dans les années 40 appliquaient le nazisme monétaire sur la France et tous les autres pays occupés par l'Allemagne pour sa reconstruction.

Peuvent-ils véritablement aider ces États à se développer ? Qui décide de la politique monétaire ?

Pour répondre à ces questions susmentionnées, nous essaierons d'analyser le système bancaire de la Zone franc dans son volet institutionnel et économique.

a. Le droit de veto de la France au sein du Conseil d'Administration

- À la B.E.A.C., le conseil d'administration (C.A.) comprend quatorze (14) membres, à raison deux (2) administrateurs pour chaque État membre et deux (2) pour la France²¹³. Le Comité Politique Monétaire (C.P.M.) est également composé de quatorze (14) membres délibérants, à raison de deux (2) par État membre, dont le Directeur National de la B.E.A.C., et deux (2) pour la France²¹⁴. Nous pouvons donc relever ici la présence de la France à travers ses nationaux au niveau des organes de décision qui sont : le C.P.M.²¹⁵ et le C.A outre²¹⁶.

Au sein du C.A. de la Banque Centrale susvisée, la France détient un « **droit de veto** ». Droit de veto en ce sens que, le Conseil d'Administration de la B.E.A.C., « *délibère valablement lorsque chaque État y participant est représenté par au moins un Administrateur* »²¹⁷ donc à la présence effective d'un Administrateur Français. Pire, ce droit veto s'étend également dans la nomination du gouverneur de la B.E.A.C., car l'article

²¹³ Statuts de la BEAC Article 29.

²¹⁴ *Ibid.* Art. 39

²¹⁵ Le C.P.M. est l'organe de décision de la B.E.A.C. en matière de politiques monétaires et de gestion des réserves de change *Ibid.* Art. 38.1. Le C.P.M. fixe également, dans la communauté, les objectifs des avoirs extérieurs nets par pays, les objectifs de croissance des crédits à l'économie, ceux de la masse monétaire et ceux du refinancement du système bancaire. Prof Mamadou Koulibaly, *la Souveraineté Monétaire des Pays Africains*, p.6.

²¹⁶ Le C.A administre la Banque Centrale et veille à son bon fonctionnement. *Statuts de la BEAC.* Art. 28

²¹⁷ Statuts de la BEAC, Article 31.

50, alinéa 1 des statuts de la B.E.A.C. stipule : « *le Gouverneur est nommé par la Conférence des Chefs d'État de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (C.E.M.A.C.), sur proposition du Comité Ministériel de l'UMAC, après avis du Conseil d'administration statuant à l'unanimité* »

- Au niveau de la B.C.E.A.O., le C.A. comprend : le Gouverneur de la Banque Centrale, un membre nommé par chacun des Gouvernements des États membres de l'U.M.O.A., un membre nommé par l'État (la France) assurant la garantie de la convertibilité de la monnaie commune²¹⁸. L'administrateur désigné par le gouvernement français participe au C.A. de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, dans les mêmes conditions et avec les mêmes attributions que les administrateurs désignés par les États membres de l'Union²¹⁹.

En effet, c'est pratiquement le même scénario qu'à la B.E.A.C., l'article 82 des statuts de la B.C.E.A.O. souligne que les modifications de ses propres statuts et les autres décisions capitales comme par exemple la création monétaire cité par Pr Nicolas Agbohohou²²⁰ : « *doivent recueillir l'unanimité des membres de Conseil d'Administration* »

À la lumière de ce qui précède, nous apercevons que les Banques Centrales et leurs conseils d'administration n'ont nullement les mains libres dans leur gestion politico-économique, mieux, ils ne sont pas indépendants et la présence des Français comme membre du C.A. n'est nullement pas fortuite

²¹⁸ Article 80 des statuts de la BCEAO.

²¹⁹ Article 10 de l'accord de coopération entre la République Française et les états membres de l'Union monétaire Ouest Africaine, Dakar, 4 décembre 1973.

²²⁰ Pr Nicolas Agbohohou, *Le Franc C.F.A. et le Développement de l'Afrique*, p.24.

On peut conclure que la France a un droit de veto au sein des conseils d'administration des banques centrales, en d'autres termes, la France participe dans la politique monétaire, car, sans l'aval de ses administrateurs aucune loi ne saura valablement être adoptée au sein du C.A. La France a toujours eu une mainmise sur l'économie et le développement des pays membres de la Zone franc, et cela depuis la création du franc C.F.A. en 1945 jusqu'à nos jours. Doit-on laisser cette situation notoire continuée ?

b. Les comptes d'opérations des Banques Centrales auprès du Trésor Public Français

Quittons le volet institutionnel, analysons un peu le volet économique et le partenariat entre les Banques Centrales de la Zone franc et le Trésor Public Français.

En effet, chacune des Banques Centrales a un compte courant auprès du Trésor Français, ce compte courant est dénommé « *Compte d'Opérations* ». Cependant, « *Le compte d'opérations peut devenir débiteur sans qu'aucune limite ne soit assignée à ce découvert. Lorsque le solde est débiteur, le Trésor Français perçoit des intérêts* »²²¹. Et vice versa, lorsque le solde du Compte d'Opérations est créditeur, le Trésor Français verse des intérêts aux Africains.

De la création du franc C.F.A. en 1945 jusqu'en 1973, les Banques Centrales africaines étaient tenues de verser sur ce compte la totalité des « **avoirs extérieurs** » qu'elles détenaient. Pour mieux cerner ce phénomène jetons un coup d'œil sur deux (2) articles des conventions monétaires entre la France et les pays de la Zone franc : « *Les États membres conviennent de mettre en commun leurs avoirs extérieurs dans un fonds de réserves de change. Ces réserves feront l'objet d'un dépôt auprès du Trésor Français dans un compte courant dénommé*

²²¹ Institut Technique de Banque (I.T.B.), « La Zone franc », 3^{ème} édition, P. 15. Initialement cité par Pr Nicolas Agbohoun, *la France C.F.A. et le développement de l'Afrique*

compte d'opérations. »²²² Et « *La banque versera au compte d'opérations les disponibilités qu'elle pourra se constituer en dehors de sa zone d'émission.* »²²³

A partir 1973, au lieu du versement de la totalité de leurs avoirs, les pays de la Zone franc étaient alors contraints de déposer au Trésor Français au moins 65% de leurs réserves de change. En d'autres termes, nous pouvons dire que la convention de 1973 se voulait un peu plus tendre envers les pays membres de l'U.E.M.O.A. et la C.E.M.A.C. Et depuis le 26 septembre 2005, ce taux est passé de 65% à 50%.

Intéressons-nous maintenant à la santé économique des comptes d'opérations des Banques Centrales de la Zone franc, ont-ils des soldes débiteurs ou créditeurs ?

²²² Article 11 de la convention de coopération monétaire entre la France et les États membres de la B.E.A.C., 13 Mars 1973. Cité par Nicolas Agbohou, *la France C.F.A. et le développement de l'Afrique*, p.69.

²²³ Article 2 de la convention de compte d'opérations entre la France et les pays africains de la zone franc. Cité par Nicolas Agbohou, *Ibid.*

Evolution des Comptes d'Opérations de 2000 à 2007								
Tableau récapitulatif de l'évolution des Comptes d'Opérations de la Bceao et de la Beac (en millions de F.cfa)								
Années Comptes	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
BCEAO								
Compte d'Opérations	2 222 245	2 636 946	3 229 345	3 443 244	3 449 439	1 835 615	1 948 977	2 345 143
Total Bilan de la Banque Centrale	4 669 688	5 157 753	5 802 041	5 524 551	5 163 399	5 099 908	5 044 793	5 910 789
% C.O./ Bilan	47,59	51,13	55,66	62,33	66,81	35,99	38,63	39,68
BEAC								
Compte d'Opérations	786 817	680 474	870 430	814 086	1 305 619	2 647 186	4 165 935	3 686 731
Total Bilan de la Banque Centrale	1 907 919	2 032 834	2 220 712	2 150 301	2 667 412	3 914 592	5 366 956	6 156 210
% C.O./ Bilan	41,24	33,47	39,20	37,86	48,95	67,62	77,62	59,89

Extrait du bilan des Banques Centrales :
www.banquefrance.fr/fr/eurosys/zonefr/page2.htm²²⁴

Selon le Pr Nicolas AGBOHOU, les Comptes d'Opérations sont une tragédie humaine pour les Africains dépouillés de leurs revenus du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre de chaque année pour le Trésor Public de France²²⁵, l'auteur de ce livre souscrit entièrement à ces propos du Pr AGBOHOU.

Dans le tableau ci-haut, les Comptes d'Opérations de nos deux (2) Banques Centrales ont chacun des soldes créditeurs auprès du Trésor Français qui, sont théoriquement synonymes de versement d'intérêts aux Africains.

²²⁴ Prof Mamadou Koulibaly, *La Souveraineté Monétaire des Pays Africains*, p. 26.

²²⁵ Pr Nicolas AGBOHOU, *le Franc C.F.A. et le développement de l'Afrique*

Où sont-ils ces intérêts ? Nous ne sommes pas les seuls à faire cette interrogation. Le regretté Omar BONGO, ancien président du Gabon se demandait :
« Nous sommes dans la Zone franc. Nos comptes d'opérations sont gérés par la Banque de France, à Paris. Qui bénéficie des intérêts que rapporte notre argent ? La France²²⁶ ».

Mieux, en 2007 l'ancien président Sénégalais Abdoulaye Wade n'a pas hésité à dénoncer ce pillage de l'Afrique de l'Ouest :

« La B.C.E.A.O. à des milliards placés dans les pays développés. Son rôle n'est pas de placer des fonds pour se faire des bénéfices. Elle n'est pas une banque commerciale ni une banque d'affaires... Elle a de l'argent qui dort. Il faut qu'elle le distribue aux actionnaires. Elle a les moyens de participer au développement des pays membres, mais elle ne le fait pas. Il faut qu'elle change de méthode... Nous allons poser le problème pour que le prochain gouvernement de la banque applique les décisions des chefs d'États des pays membres »²²⁷.

Dans les années 60, après les indépendances nous osons croire que tout dirigeant chauvin Africain devait quitter la Zone franc. N'étant pas des spécialistes en économie, nous essaierons un peu plus loin de dresser une conclusion pour une indépendance économique.

II. La monnaie nationale de la République du Mali

a. Les raisons d'une réforme monétaire

« Point n'est besoin d'être économiste pour savoir que la monnaie, au niveau national, est à la fois une garantie de

²²⁶ Omar BONGO, interview accordée à *Libération* du Mercredi 18 Septembre 1996. P. 6. Initialement cité Prof Nicolas Agbohohou, le *Franc C.F.A. et le développement de l'Afrique*, p.80.

²²⁷ *Ibid.* p.84.

*liberté et, mieux encore, un instrument de puissance.*²²⁸ »
Modibo Kéïta

Il nous paraissait indispensable d'exposer brièvement sur le franc C.F.A. avant de nous exprimer sur le franc malien. Après l'échec de la formation d'une fédération de l'A.O.F. et l'éclatement de la Fédération du Mali, Modibo Kéïta a été dans l'obligation de revoir à la baisse ses ambitions comme la zone monétaire africaine et un marché commun africain. Ainsi, en 1962 après une étude succincte²²⁹ sur le système monétaire colonial, l'U.S.R.D.A. l'appréciait comme une domination économique étrangère qui, était destiné à faciliter les relations inégales entre la colonie et la métropole. Cette étude faisait ressortir quatre (4) principaux points :

Premièrement : *Inexistence d'une devise monétaire nationale. Outre cela, les émissions des billets relevaient d'un organisme étranger qui n'était qu'un agent*²³⁰ *d'exécution de la Banque de France.*

Deuxièmement : *la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest n'avait pas le droit de faire des avances aux colonies. Au-delà de cela, c'était le trésor métropolitain qui assurait les services du trésor public dans la colonie.*

Troisièmement : *c'est les banques françaises qui octroyaient les crédits bancaires et elles avaient pour mission principale de financer les campagnes de produits agricoles d'exportation principalement pour la métropole ; par exemple pour le Soudan, c'était l'arachide.*

Quatrièmement : *la Banque Centrale des États de l'Afrique Occidentale ne gérait pas de divises. Toutes les devises gagnées par la colonie tombaient dans un pool géré par la France seule. Cette mesure était*

²²⁸ Discours du président Modibo Kéïta à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1962

²²⁹ *Séminaire de l'USR.D.A 1962 pages 68-69*

²³⁰ Il fut tour à tour la Banque de l'Afrique Occidentale, l'Institut d'émission de l'Afrique Occidentale Française et par la fin la Banque Centrale des États de l'Afrique Occidentale.

*destinée à empêcher la colonie de n'importer d'autre pays que de la Métropole*²³¹.

Pendant la Fédération du Mali, le gouvernement présidé par Modibo Kéita avait envisagé l'hypothèse de la sortie du Mali de la Zone franc et la possibilité de créer une monnaie malienne. Dans cette logique, des études avancées avaient été faites par et pour le compte du gouvernement fédéral. En plus de cela, avant la prise de la décision de la création du franc malien, le président Modibo Kéita avait suivi, pendant une longue période, des cours sur la monnaie. C'est après que le Mali nouera des contacts avec la Tchécoslovaquie socialiste, pour la mise en œuvre de l'émission d'une monnaie nationale²³², c'est ainsi qu'en 1962 le président Modibo Kéita et son gouvernement émettront le franc malien.

Même si l'expérience malienne n'a pas honoré l'effet escompté, nous jugeons que la monnaie nationale pour un pays n'est nullement une mauvaise chose en soi. Certains pays africains, notamment des pays anglophones tels que : le Ghana, le Nigeria, l'Afrique Sud... ont tous leur devise monétaire, et ils n'ont rien à envier aux pays de la Zone franc. Mieux, certaines ex-colonies non-africaines de la France ont depuis leurs indépendances, leur monnaie nationale, il s'agit surtout de la Syrie et le Viêt-Nam, ceux-là n'ont rien à jalouser des pays de la Zone franc. Le Viêt-Nam est, d'ailleurs, le deuxième exportateur mondial du riz, et il approvisionne la plupart des pays de l'Afrique francophone.

b. Le franc malien

« Aussi loin que nous remontons dans le temps, l'histoire nous enseigne que le pouvoir politique s'accompagne toujours et nécessairement du droit

²³¹ *Ibid.*

²³² Amadou Seydou Traoré, *Le Système Monétaire Colonial, Étude faite en 1962 par l'U.S.R.D.A*

*régalien de battre monnaie, que le pouvoir monétaire est inséparable de la souveraineté nationale, qu'il en est le complément indispensable, l'attribut essentiel.*²³³ »

Modibo Kéïta

Dans la nuit 30 juin 1962 à l'Assemblée Nationale, le président Modibo Kéïta s'est adressé aux élus du peuple pour leur annoncer l'émission imminente de la monnaie nationale malienne. Et, c'était le 1^{er} juillet de cette même année, soit quelques heures après son intervention devant les représentants du peuple que le franc malien, la monnaie nationale de la République du Mali a vu le jour comme seul cours légal sur l'étendue du territoire national.

Subséquent, le privilège de l'émission avait été donné à la Banque de la République du Mali comme l'Institut d'Émission National. De facto, il lui avait été attribué l'ensemble des pouvoirs monétaires qu'exerçait la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.). Faut-il le rappeler ? Ce choix de monnaie nationale s'inscrivait dans la logique de décolonisation totale, de faire table rase de toutes survivances ou séquelles de l'ordre colonial. La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest échappait presque totalement au contrôle des Gouvernements africains.

Le franc malien se voulait une monnaie solide, et était gagé par une couverture d'un (1) milliard de francs C.F.A., en or et en devises²³⁴. Défini par rapport à l'or, le franc malien avait la même valeur que le franc C.F.A. en d'autres termes, un franc malien était échangé contre un franc C.F.A. Le gouvernement s'était engagé à prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder la valeur de notre monnaie nationale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de sorte que les transactions puissent se faire au taux légal fixé un franc malien égale à un franc C.F.A.

²³³ Discours du président Modibo Kéïta à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1962

²³⁴ Discours du président Modibo Kéïta à l'Assemblée Nationale le 30 juin 1962. Souligné par nous.

Dès le lancement du franc malien, dans le but d'atteindre ses objectifs de politique monétaire, des mesures et disciplines rigoureuses avaient été adoptées par le gouvernement d'alors. Ces mesures avaient comme objectif primordial d'assurer l'équilibre budgétaire. Pour atteindre ce cap fixé, une austérité budgétaire et financière s'imposait. Le gouvernement tenta de diminuer les dépenses publiques autant que possible partout où des économies étaient apparues possibles. C'est ainsi qu'une commission de contrôle et de répartition des effectifs du personnel avait été mise sur pied afin de vérifier l'exactitude des emplois, la capacité des agents, leur répartition rationnelle en fonction des besoins réels des services²³⁵.

D'autre part, il avait également été décidé dans le court terme que le nombre de missions à l'étranger, les frais de mission et le nombre de véhicules mis à la disposition des fonctionnaires seront revus à la baisse. L'objectif était de faire le maximum pour que cette jeune nation ne vive pas au-dessus de ses propres ressources. Dans le but également d'amener le gaspillage au minimum, le gouvernement décida que soit centralisé, au niveau du Service du Plan et du Matériel, les achats de matériels et de biens d'équipement autrefois réalisés sans coordination entre les services.

En cas de déficit budgétaire, il n'était point question qu'il soit couvert par les moyens monétaires puisque le Trésor public devrait s'adresser à la Banque de la République du Mali dans les mêmes conditions qu'un particulier, c'est-à-dire qu'il ne pourra en retirer des fonds que dans la mesure où son compte est alimenté ou dans la limite des crédits qui lui seront consentis²³⁶.

c. Les événements après le lancement du franc malien

La sortie du Mali de la Zone franc ne fut guère une panacée, le 20 juillet 1962 à Bamako les commerçants amenés par un des leurs Kassoum Touré et deux (2) anciens leaders du P.S.P. Fily

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ *Ibid.*

Dabo Sissoko²³⁷ et Hamadoun Dicko ont battu le pavé pour manifester leur hostilité contre la mise en circulation du franc malien synonyme d'abandon du franc C.F.A. Entre le commissariat central²³⁸ et l'ambassade de France, les manifestants avaient des propos non républicains « *Vive la France ! À bas le Mali ! Vive le franc Cfa ! À bas le franc malien* ».

Joseph Roger de Benoist dans son livre « *Le Mali* » dresse le bilan de cette manifestation à : « 2 morts, 10 blessés et 252 arrestations²³⁹ ». Contrairement à ce dernier, Pierre Campmas nous fait savoir dans le tome 2 de son livre « *l'Union Soudanaise RDA* » cité par Amadou Seydou Traoré, qu'il n'y a eu aucun mort ni aucun blessé. Quant au doyen Amadou Seydou Traoré, il affirme : « *Il n'y eut à notre connaissance aucune victime, même pas de blessés*²⁴⁰ ».

Un tribunal populaire sera mis sur place pour cette occasion par le gouvernement d'alors. Il y a eu plusieurs condamnations aux travaux forcés et la peine de mort fut proclamée à l'encontre de Fily Dabo Sissoko, Hamadoun Dicko et Kassoum Touré pour avoir voulu faire un coup d'État. Après la proclamation des verdicts, les peines de mort ont été commuées en détention perpétuelle par le Président Modibo Kéïta. C'est ainsi, qu'il ira s'adresser à Amadou Seydou Traoré directeur de la Librairie Nationale d'alors :

« Tu es le Directeur de la Librairie Populaire du Mali, les livres de M. Fily Dabo se trouvent en vente dans vos succursales et dépôts. Que personne ne t'incite à arrêter leur diffusion. C'est le citoyen, l'homme politique qui est condamné, mais l'écrivain ne l'est pas. N'accepte aucune pression à ce sujet. Au contraire, prends les dispositions pour que les ventes se poursuivent régulièrement, et que l'intéressé reçoive les

²³⁷

²³⁸ L'actuel 1^{er} arrondissement, qui avait même été saccagé par les opposants du Franc malien ce jour-là.

²³⁹ Joseph Roger de Benoist, *Le Mali*, l'Harmattan, Paris. 1989. p.124

²⁴⁰ Amadou Seydou Traoré, *La Mort de Fily Dabo Sissoko et ses Compagnons*, La Ruche à Livres, Bamako, 2010, p. 45

paiements de ses droits d'auteur, de façon régulière. Il ne faut charger personne de la mission de versement des droits d'auteur. Il faut le faire toi-même en te rendant dans les lieux de détention de l'intéressé²⁴¹.»

Dans la région de Gao, à la suite d'une embuscade sur la route Tadjoujmet et Bourem, Fily Dabo et ses compagnons, dans des conditions non encore élucidées, rendirent l'âme le 5 juillet 1964. Cette tragédie devint l'une des tristes pages noires de la première République.

d. La dégradation de la monnaie nationale

« De tout temps, notre pays a vécu au-dessus de ses moyens. Nous étions donc en pleine dépendance. Avec le franc malien, nous avons d'abord voulu connaître notre réelle situation économique. La réforme monétaire nous a permis entre autres de découvrir les faiblesses de notre économie. Nous avons apprécié à sa juste valeur le déséquilibre entre nos besoins de consommation et nos moyens de paiements²⁴² »

Modibo Kéïta

Comme mentionné ci-haut par le président Modibo Kéïta, le Mali a longtemps vécu au-dessus de ses ressources, mais c'est après l'émission du franc malien que d'énormes difficultés furent notées ici et là. Nos dirigeants d'alors n'ont d'ailleurs pas pu apporter des solutions idoines à ces problèmes. La réforme monétaire, il faut le dire, avait mis à nu les défaillances de l'économie du Mali.

Le tableau 1 ci-après nous donne un aperçu de l'évolution de la situation monétaire de la période 1962-68. Durant la période concernée, la masse monétaire a été pratiquement multipliée par deux (2) et parallèlement on peut apercevoir que ses

²⁴¹ *Ibid.* p.52.

²⁴² Une interview dans Jeune Afrique en 1966, citée par Cheick Oumar Diarra

contreparties, à savoir les crédits à l'économie et les concours à l'État ont été graduellement haussés sur la même période. Ces deux (2) derniers trouvent la justification de leur accroissement dans les apports financiers faits aux sociétés d'État et des concours à l'État. Il faut souligner que la Banque de la République du Mali (B.R.M.) a dispensé à elle seule plus de 90 % des concours à l'économie²⁴³. En ce qui concerne les avoirs extérieurs, ils enregistrèrent durant cette période une détérioration ascendante.

En réalité, la situation économique était presque devenue chaotique. En 1966, dans un rapport d'une mission du Fonds Monétaire International (F.M.I.) au Mali, les constats étaient cinglants : une lourde dette extérieure de 36 milliards 120 millions de francs C.F.A., une dette intérieure de deux milliards, plus onze milliards d'avances consenties aux Sociétés et Entreprises d'État, selon Cheick Oumar Diarra, elles étaient structurellement déficitaires, donc incapables de rembourser²⁴⁴. Concernant ces Sociétés et Entreprises d'État, le doyen Amadou Seydou Traoré, contrairement à Cheick Oumar Diarra, pense que ce n'étaient pas elles qui constituaient une charge pour l'État, mais c'était bien l'État qui était un fardeau pour elles. En 1967 à la suite du dépôt des rapports Ingénieurs-Conseils français²⁴⁵, lesquels étaient spécialement venus pour vérifier l'état de santé des entreprises nationales, il est apparu que l'État du Mali devait plus d'argent aux Sociétés d'État que celles-ci ne lui devaient. En effet, les sociétés et Entreprises d'État devaient 1 milliard 600 millions de Francs Maliens à l'État en arriérés d'impôts, taxes et allocations diverses en même temps l'État leur devait 4 milliards 200 millions de Francs maliens en factures impayées²⁴⁶. En faisant fi aux dus que les Sociétés d'État devaient à l'État ou vice-versa, nous pouvons déduire que

²⁴³ Cheick Oumar Diarra, *le Mali de Modibo Keita*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.116

²⁴⁴ *Ibid.*

²⁴⁵ Cité par Amadou Seydou Traoré

²⁴⁶ Amadou Seydou Traoré, *Du CMLN à L'UDPM 23 ans De Mensonges*, La Ruche à Livres, Bamako, 2010, p.151-152.

l'économie malienne était asphyxiée par la dette extérieure et intérieure relevée par le rapport du F.M.I.

Tableau 1 :

Années	juin-62	sept-62	1693	1964	1965	1966	1967	1968
Disponibilité: (en milliards de francs maliens)								
Masse monétaire	11,93	13,40	15,00	17,62	19,04	22,88	25,02	25,54
dont circulation financière	7,76	8,13	9,63	11,74	11,72	12,70	14,80	13,78
Contrepartie (en milliards de francs Maliens)								
Crédits à l'économie	7,46	7,61	10,29	15,25	11,94	13,06	15,13	12,99
Concours à l'État	3,18	6,20	8,33	10,68	17,59	24,92	39,05	48,74
Avoirs Extérieurs	2,79	1,14	-2,12	-6,37	-8,24	-12,00	-27,48	-36,42

²⁴⁷

Le tableau 2 ci-dessous nous retrace l'évolution budgétaire durant la première République et notamment celle après la réforme monétaire de 1962 jusqu'en 1968. Pendant la période concernée, on peut noter qu'en moyenne, le déficit budgétaire avoisinait deux (2) milliards, et il était toujours couvert par des avances de trésorerie ou par des subventions de la B.R.M.²⁴⁸. Ceci était contraire aux politiques monétaires que s'était fixé le gouvernement d'alors au lancement du franc malien. Comme nous l'avons souligné un peu haut (dernier alinéa du « b ») : *le franc malien* », il n'était point question que le déficit budgétaire soit bouclé par les moyens monétaires du trésor public mais hélas.

²⁴⁷ Annuaire statistique du Mali, Bamako, 1970. Cité par Cheick Oumar Diarra,

²⁴⁸ Cheick Oumar Diarra, *le Mali de Modibo Keita*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.118

Les causes de ce déficit budgétaire étaient multiples. Il y avait d'une part les causes économiques, elles trouvent leur essence dans la faible production agricole (à l'exception du coton) pendant la période étudiée. Comme corollaire, les exportations, notamment les arachides, ont connu une chute vertigineuse passant de 60 000 tonnes en 1962 à environ 22 000 tonnes en 1968²⁴⁹. D'autre part, on peut citer, l'augmentation du coût de la vie, le nombre pléthorique des agents de la fonction publique etc.

Tableau 2

	1960	1961	1962	1963	1/1964	64/65	65/66	66/67	67/68	2/1968
Prévisions	6,7	11,7	14,6	12,6	7,7	13,6	136	17,2	23,5	10
Recettes		8	9,8	10,1	6	13,1	12,5	13,8	18,8	9
Dépenses		11,2	13,4	12,7	7,1	13,5	14,1	15,8	20,8	10,8
Déficit	1,2	3,2	3,6	2,6	1,1	0,5	1,7	2	2	1,9

250

Cette dégradation monétaire causa également des déséquilibres au niveau de la balance des paiements. Le tableau 3 nous expose que le déficit de la balance commerciale n'a pas cessé de s'accroître entre 1959 et 1966. Il ne fut réduit qu'entre 1966 et 1967 et cela, grâce à une forte diminution des importations ; or depuis 1962, il était convenu de la suppression radicale des importations de luxe ou de biens de consommation futiles²⁵¹. Comme on peut aisément le constater dans le tableau ci-après, entre 1966-67 le déficit avait été ramené à 7,6 milliards F C.F.A. contrairement à l'exercice précédent qui avait un solde de 9,6 milliards de F C.F.A. Les importations avaient chuté de 14,1 milliards à 12,5 et parallèlement les exportations avaient

²⁴⁹ *Ibid.*

²⁵⁰ *Déjà cité*

²⁵¹ Discours du Président Modibo Kéita à l'Assemblée Nationale à l'occasion de l'émission du Franc malien le 30-06-1962, souligné par nous

augmenté 4,5 milliards à 4,9 milliards. Entre 1967 et 1968, le même cap avait été presque maintenu avec 2,4 milliards F C.F.A. comme déficit de la balance commerciale monétaire. Cependant, la diminution progressive des exportations peut être citée comme une des causes de ce déficit de la balance des paiements. Pour des raisons que nous avons déjà évoquées un plus haut, les exportations étaient contrôlées par les autorités gouvernementales.

Le Tableau 3

Années	Importation s	Exportation s	Solde
1959	12,0	9,0	-3,0
1964/54	16,1	7,0	-9,1
1965/66	14,1	4,5	-9,6
1966/67	12,5	4,9	-7,6
1967/68 janv.-sept.	5,4	3,0	-2,4

²⁵²

e. Les accords monétaires franco-maliens de 1967

*« Les Accords de 1967 sont un piège. Il nous faut nous préparer à les rompre. »*²⁵³ Modibo Kéita

Comme nous venons de le constater, de 1962 l'année de la réforme de monétaire à 1967, la situation économique du Mali n'avait pas cessé de se détériorer. Un redressement économique et financier s'imposait et était d'ailleurs le bienvenu dans le but d'apporter une solution aux problèmes monétaires du Mali. Ainsi les deux (2) gouvernements français et maliens signèrent des accords monétaires en deux (2) temps : le 15 février et le 19 décembre 1967.

²⁵² Déjà cité

²⁵³ Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Keita*, l'Harmattan, Paris, 1986, p.177.

Les points essentiels à retenir de la signature des accords franco-maliens sont :

- Le 15 février 1967 était la signature d'un accord fixant les modalités et les étapes de la coopération monétaire et financière entre les deux (2) pays. Le Mali s'engageait alors à réintégrer l'Union Monétaire Ouest Africaine (U.M.O.A.) et à abandonner progressivement une partie de sa souveraineté monétaire contre la garantie du franc malien par la France ainsi que sa libre convertibilité externe. Comme un retour presque à la case de départ.
- Une dévaluation de 50% du franc malien devrait être adoptée afin que le Mali puisse répondre aux règles en vigueur de l'U.M.O.A.
- Du côté de la France, on peut citer l'engagement de verser une subvention budgétaire d'un (1) milliard de francs maliens et une subvention complémentaire de deux (2) milliards F.M. au Trésor malien, pour l'exercice 1967-1968
- La création de la Banque Centrale du Mali qui devait assurer l'émission monétaire en respect des règles en usage à la B.C.E.A.O.
- L'accord du 19 décembre 1967, qui était la signature définitive, stipulait les dispositions suivantes : la garantie du franc malien, la création de la Banque Centrale du Mali (B.C.M.), les statuts de la B.C.M. et les transferts de privilège d'émission.
- En vertu des accords de 1967, le Mali à travers la B.C.M. devait avoir un Compte d'Opérations auprès du Trésor Français. Ainsi, la B.C.M. était tenue de verser dans le Compte d'Opérations la totalité de ses disponibilités en francs français à l'exception d'un volant de trésorerie conservé en banque et de la quote-part versée au Fonds Monétaire International. La quasi-totalité des avoirs extérieurs de la B.C.M. était

conservée sous cette forme auprès du Trésor Public français²⁵⁴.

Avec l'ouverture du Compte d'Opérations auprès du Trésor français et la dévaluation du franc malien de 50%, nous pouvons dire que le retour à la case de départ était déjà effectif. À partir de là, il convient de se demander comment le gouvernement de Modibo Kéïta a-t-il pu signer les accords de 67 ? Comme nous l'avons tantôt dit un peu haut, la situation financière et économique du Mali était précaire, mais de surcroît avaient-ils le choix nos dirigeants ? Le Mali était en position de faiblesse certes, n'avaient-ils d'autres alternatives que les accords monétaires avec l'ancienne métropole ?

Ici, il sera mieux aussi de rappeler que les négociations de ces accords monétaires avec la France avaient été conduites par « **la droite** » de l'U.S.R.D.A. avec à leur tête M. Jean Marie Koné, Ministre d'État chargé de la coordination des affaires économiques et Financières. Or, nous savons que l'élite dirigeante était divisée entre deux (2) tendances : une « **aile gauche** » nationaliste, progressiste et une « **aile droite** » modérée et libérale. Entre ces deux (2) antagonistes, « **l'aile dure** » était opposée à l'application des Accords tandis que les « **modérés** » les signataires des accords de 67, pensaient précisément que ceux-ci allaient aider le Mali à recouvrir une santé économique et financière mais, malencontreusement, aucun des objectifs assignés lors de la signature des accords de 1967 n'a pu être atteint.

Lors de la session budgétaire 1967-1968, le Président Modibo Kéïta, dans son discours à l'Assemblée Nationale déclarait : « *Croire que les Accords franco-maliens permettront de résoudre tous nos problèmes, relève de la pure illusion*²⁵⁵. » et en novembre 1968 à Koulikoro avant d'emprunter le bateau pour se rendre à Mopti pour la Conférence Économique Régionale, le Président Modibo Kéïta avait laissé entendre que : « *les*

²⁵⁴ Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Keita*, l'Harmattan, Paris, 1986, p.123.

²⁵⁵ *Ibid.* p.175.

*Accords de 1967 sont un piège. Il nous faut nous préparer à les rompre*²⁵⁶ » soit juste quelques jours avant le coup d'État du 19 novembre 1968.

III. L'indépendance économique pour le devenir radieux du continent noir

a. Peut-on quitter la Zone franc ?

La réponse est tout simplement oui. L'Accord de Coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine du 4 décembre 1973 stipule en son article 13²⁵⁷, qu'à la demande de tout État signataire dudit Accord et qui, estimerait que l'évolution du régime défini, compromet ou risque de compromettre substantiellement ses intérêts peut le dénoncer.

Outre cela, l'article 58²⁵⁸ du traité de la C.E.M.A.C. et l'article 170²⁵⁹ du traité de l'U.M.O.A. stipulent tous que « *le Traité*

²⁵⁶ Déjà cité.

²⁵⁷ Article 13 : À la demande de tout État signataire du présent Accord qui estimerait que l'évolution du régime défini par cet Accord compromet ou risque de compromettre substantiellement ses intérêts, les États signataires se concerteraient sans délai afin de décider des mesures appropriées. Si aucune décision ne pouvait être arrêtée en commun, le présent Accord pourrait être dénoncé par tout signataire.

En cas de dénonciation par un État membre de l'Union, le présent Accord demeure en vigueur entre les autres États signataires.

²⁵⁸ Traité Révisé de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (C.E.M.A.C.).

Article 58 : Le Traité de la C.E.M.A.C. peut être dénoncé par tout État membre. Il cesse d'avoir effet à l'égard de celui-ci le dernier jour du sixième mois suivant la date de notification à la Conférence des Chefs d'État. Ce délai peut cependant être abrégé d'un commun accord entre les États signataires.

²⁵⁹ Traité Modifié de l'Union Économique Ouest Africain (U.E.M.O.A.).

Article 107 : Le présent Traité peut être dénoncé par tout État membre. Sauf dispositions spéciales adoptées par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, il cesse d'avoir effet à l'égard de l'État en question le dernier jour du sixième mois suivant la date de réception de la dénonciation par l'État dépositaire.

peut être dénoncé par tout État membre et il cesse d'avoir effet à l'égard de l'État en question le dernier jour du sixième mois suivant la date de réception de la dénonciation par l'État dépositaire pour l'U.E.M.O.A., et la C.E.M.A.C. suivant la date de notification à la Conférence des Chefs d'État. »

Les articles susvisés des différents Traités nous réconfortent dans notre approche que les pays de la Zone franc peuvent de plein droit reprendre leur souveraineté monétaire et recouvrer leur liberté. Au-delà de ces articles, selon les spécialistes du Droit International Public, Edmond JOUVE et Dominique KOUNKOU, cité par le Pr Mamadou Koulibaly²⁶⁰, la France n'est plus juridiquement en mesure de couvrir le franc C.F.A.

Sortons du cadre juridique, aucun texte, aucune loi, aucun accord ou encore décret ne peut empêcher un peuple de reprendre sa souveraineté monétaire une fois qu'il est conscient qu'elle lui avait été confisquée. Sur le même le continent, certains pays d'Afrique du Nord : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie tous des ex-colonies françaises ont recouvert leur souveraineté monétaire après leur indépendance politique. Le Royaume Chérifien a dit adieu à la monnaie française et a créé sa propre devise le dirham en 1958. La Tunisie après son indépendance en 1956 quitta la Zone franc en 1958 pour créer sa propre monnaie le dinar. Et enfin, l'Algérie, le 1^{er} avril 1964

En cas de dénonciation, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement apporte par voie d'acte additionnel les adaptations aux dispositions du présent Traité découlant de cette dénonciation.

²⁶⁰ Selon des spécialistes du droit international public, Edmond JOUVE et Dominique KOUNKOU, l'État français a perdu le pouvoir qui lui permettait d'être partie aux conventions de coopération qui instituent et statuent sur la monnaie en Afrique. Ainsi, conformément à l'article 62 de la convention de Vienne « un changement fondamental de circonstances qui s'est produit par rapport à celles qui existaient au moment de la conclusion d'un traité et qui n'avait pas été prévu par les parties ne peut être invoquée comme motif pour mettre fin au traité ou pour s'en retirer, à moins que : a) L'existence de ces circonstances n'ait constitué une base essentielle du consentement des parties à être liées par le traité ; et que b) Ce changement n'ait pour effet de transformer radicalement la portée des obligations qui restent à exécuter en vertu du traité (...) Cité par Pr Mamadou Koulibaly, *La Souveraineté Monétaire des Pays Africains*, P.21

soit deux (2) ans après son indépendance, commence avec sa souveraineté monétaire en émettant le dinar algérien.

Ces trois (3) pays Maghrébins ont tous compris, et cela depuis leurs indépendances politiques, qu'ils n'auront jamais une indépendance effective sans la souveraineté monétaire.

La question est de savoir si nous les pays de la Zone franc avons un problème avec la liberté ou bien si nous aimons tous cette dépendance monétaire.

b. Devenons des peuples souverains monétairement

Nous ne pouvons pas toujours faire porter à la France tous nos malheurs, ayons le courage de le dire, concernant le F C.F.A., ce chapeau revient surtout aux intellectuels et dirigeants Africains. Cette monnaie d'origine "Nazi" est devenue tellement un sujet tabou qu'aucun dirigeant de la Zone franc n'ose en parler par peur de ne pas se faire rejeter par la France, alors qu'il nous faut juste un minimum de volonté politique et abnégation pour stopper cette hémorragie économique qui n'a que trop duré. Et ce qui nous reconforte dans notre logique, c'est les propos de l'ancien président français Nicolas Sarkozy :

« C'est aux quinze États africains membres de la Zone franc et à eux seuls, qu'il revient de décider comment ils veulent gérer leur monnaie commune. Ce n'est pas à la France de déterminer si le système actuel est conforme à leurs attentes. »²⁶¹

Étant de fervents panafricanistes, nous préconisons en un premier temps une monnaie unique pour la Zone franc dénuée de tout paternalisme français, c'est-à-dire que les pays de la Zone F C.F.A. émettent leur propre monnaie unique. Selon les économistes, avec l'Euro comme monnaie unique européenne, la France a cessé d'être une puissance monétaire comme elle l'était lorsque la Banque de France émettait le franc français.

²⁶¹ Les Afriques : le No 122, du jeudi 27 mai 2010, cité par Pr Nicolas Agbohhou dans le Franc C.F.A. et le Développement de l'Afrique

Conclusion, le F.C.F.A. ne bénéficie donc plus de la garantie d'une puissance monétaire.²⁶²

Le chevronné économiste Pr Nicolas Agbohhou nous propose une "**Monnaie Unique Africaine**" (M.U.A.) qui sera garantie par la valeur synthétique des matières premières comme : l'or, le diamant, l'uranium, le pétrole, le cacao, le partinium, le chrome, le manganèse, le cobalt... Outre, la création une Banque Centrale Africaine (B.C.A.) pour mettre fin à la "balkanisation" monétaire, car l'Afrique compte 40 Banques Centrales²⁶³.

N'étant pas juriste encore moins économiste, nous interpellons nos politiques, l'intelligentsia africaine notamment ceux des ex-colonies françaises de s'unir dans des symposiums pour redéfinir l'avenir monétaire de la Zone franc afin que nous puissions devenir souverains monétairement, tout étant réuni pour que nous le soyons. Sur des bases juridiques des textes susmentionnés, les pays de la Zone franc peuvent recouvrer leur souveraineté monétaire en toute légalité, et même sur la base politique car aucun pays indépendant n'a pu se développer avec une monnaie étrangère.

²⁶² Pr Mamadou Koulibaly, *La Souveraineté Monétaire des Pays Africains*, p.21.

²⁶³ Pr Nicolas AGBOHOU, *le Franc C.F.A. et le développement de l'Afrique*, p.115.

Chapitre VIII : Les Organes Politiques de l'U.S.R.D.A.²⁶⁴

*« Ayez un idéal, un idéal que vous devez placer très haut dans le ciel, que vous devez accrocher s'il le faut aux étoiles, pour le préserver des vicissitudes et des mièvreries de la vie. »*²⁶⁵ » Modibo Kéïta

I. Le Bureau Politique National

Pierre Campmas, dans son livre « *L'Union Soudanaise R.D.A.* » explique le poids qu'avait le Bureau politique de l'U.S.R.D.A. dans les prises de décision et dans la gestion politique quotidienne de la nation. « *Jusqu'en 1957, l'Union Soudanaise n'a qu'un centre d'élaboration et de décision. Certes, il y a l'Assemblée, Territoriale puis législative, puis Nationale, mais elle n'est en réalité qu'une sorte de caisse de résonance, dont nul n'ignore, malgré le cérémoniel officiel dont elle s'entoure, et l'apparente indépendance de ses décisions, que ses activités politiquement sont marginales et essentiellement formelles* »²⁶⁶ » dicit Pierre Campmas.

Mieux, après l'accession à la souveraineté nationale, 6 des 19 membres²⁶⁷ du Bureau Politique National (B.P.N.) avaient également des portefeuilles ministériels. Il s'agit notamment du Président Modibo Kéïta (Secrétaire général), de Jean-Marie Koné (Ministre d'État et Secrétaire aux Relations Extérieures), Mamadou Madeïra Kéïta (Ministre de l'Intérieur et Secrétaire aux Affaires Administratives et Judiciaires), Baréma Bocoum (Ministre-délégué aux Affaires Étrangères et membre de la Commission des Relations Extérieures), Ousmane Ba (Ministre

²⁶⁴ La liste n'est pas exhaustive.

²⁶⁵ Discours du président Modibo Kéïta à la cérémonie de remise des diplômes à l'École Nationale d'Administration (25 novembre 1967)

²⁶⁶ Pierre Campmas, *L'Union Soudanaise R.D.A.* Communication Intercontinental Paris 1980 p.190

²⁶⁷ Cheick Oumar Diarrah, *Le Mali de Modibo Kéïta*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.41

de la Fonction Publique, du Travail et des Affaires Sociales et Secrétaire à la Presse), Docteur Seydou Badian Kouyaté (Ministre du Plan et de l'Économie Rurale et Secrétaire aux Affaires Économiques, Sociales et Culturelles), et Mamadou Gologo (Ministre de l'Information et Commissaire aux Conflits).

Des réunions communes, Bureau Politique-Gouvernement, étaient souvent convoquées pour statuer sur telle ou telle situation, mais selon Pierre Campmas, c'était au sein du Bureau Politique qu'étaient approuvés les responsables des différents cabinets ministériels : directeurs de cabinet, conseillers techniques, chefs de cabinet, attachés de cabinet etc.

En effet, au Mali c'était le Parti unique comme un peu partout en Afrique, donc c'était la prééminence du Parti sur les organes institutionnels. Cette primauté du Parti sur l'appareil de l'État a eu bien évidemment des conséquences importantes dans la vie politique jusqu'à ce que le Sénégalais Madani Sy cité par Cheick Oumar Diarra²⁶⁸ ait qualifié de « *subordination des organes constitutionnels aux institutions partisans* ».

Pour mieux comprendre la pensée et la philosophie des dirigeants d'alors ayant trait au rapport entre le Parti et l'appareil de l'État, il sera mieux de se référer à la définition qu'en donnaient certains illustres compagnons de Modibo Kéïta. Ainsi, selon Dr Seydou Badian Kouyaté :

« *Le Parti est le peuple organisé politiquement. Il est présent partout où le peuple vit, partout où il lutte, partout où il a à réfléchir sur les problèmes que lui posent la vie et le progrès. Dans les villes, les ateliers, les bureaux, sur les chantiers, l'organisation politique dirige la vie, rapproche les hommes, les soude les uns aux autres, et crée au niveau de chaque conscience cette responsabilité qui fait l'homme*²⁶⁹ ».

²⁶⁸ Ibid. p.154

²⁶⁹ Ibid.

Quant au député-maire de Koulikoro et Commissaire Politique Mamadou Diarra :

« Le Parti est le moteur de la Nation entière et la seule force dirigeante de l'État²⁷⁰ ».

Il faut également souligner que le B.P.N. étaient divisés entre deux (2) tendances, la « **droite** » libérale très liée à la Côte d'Ivoire comprenait Dossolo Traoré, Hamaciré N'Douré et Idrissa Diarra respectivement Trésorier du Parti, Ministre du Commerce et Secrétaire Politique du Parti. Cette droite s'opposait à la seconde tendance qui, était l'aile dure « **la gauche** » socialiste qui regroupait le président Modibo Kéïta, Mamadou Diarra, Dr Seydou Badian Kouyaté et Mamadou Madeira Kéïta respectivement député-maire de Koulikoro, Ministre du Développement et Ministre de la Justice.

La droite était favorable au maintien et renforcement des relations étroites avec notre voisin la Côte d'Ivoire contrairement à l'aile dure qui avait des positions fermes par rapport au socialisme malien, la politique internationale et même l'application des accords monétaires franco-maliens. Cette gauche socialiste avait le soutien sans faille de l'U.N.T.M (Union Nationale des Travailleurs du Mali)²⁷¹. À cause de ces clivages idéologiques susmentionnés et bien d'autres difficultés entre la droite et la gauche, le B.P.N. sera dissout en 1967, précisément le 22 août par le président Modibo Kéïta.

Pendant longtemps, le Président Modibo Kéïta joua le rôle de l'arbitre tout en essayant de maintenir la cohésion au sein de l'élite dirigeante (entre la droite libérale et la gauche socialiste du B.P.N.) parce que, ce qui comptait davantage pour lui était : l'unité nationale et le développement du Mali.

Dans son livre *Le Mali de Modibo Kéïta*, Cheick Oumar Diarra pense que : « *Son erreur se situe dans le fait qu'il n'ait*

²⁷⁰ *Ibid. p.155*

²⁷¹ *Ibid. p.38*

pas tranché entre des méthodes d'approche foncièrement différentes. » Pour comprendre le rôle d'arbitre tolérant du président Modibo Kéïta entre les deux (2) tendances, il faut connaître l'influence qu'avait eue son mentor Mamadou Konaté sur sa personne. En effet, ce dernier était respectueux des opinions des autres, au sein de l'U.S.D.R.A., il joua le rôle d'arbitre patient et tolérant entre les tendances et c'est très rarement qu'il mettait tout son poids dans la balance en faveur d'une position ou d'une autre²⁷². Il avait pu maintenir l'équilibre au sein du Parti jusqu'à sa mort. Et pendant longtemps, c'est le même comportement que Modibo Kéïta épousa et cela jusqu'en 1965-66, moment où il était devenu plus radical.

II. Les Commissaires Politiques

*« Le rôle des Commissaires politiques sera précisément de tout mettre en œuvre pour que toute tentative de subversion ou d'opposition d'où qu'elle vienne soit mise en échec »*²⁷³.» Modibo Kéïta

Pour consolider l'application de décisions prises lors du Congrès Extraordinaire du 22 septembre 1960, et pallier certaines entraves entre le Parti et l'articulation administrative, le Parti et le peuple etc. le président Modibo Kéïta à travers le B.P.N. mettra sur place le 1^{er} juin 1961 une équipe de six (6) personnes appelées : *« les Commissaires Politiques »*. Ils devaient jouer le rôle de juge et de policer, dans la vie politique et administrative afin de solutionner tous différends qui naissent au sein du Parti, dans l'administration, de la population etc.

D'après Cheick Oumar Diarrah, *« Ils étaient des personnalités de l'U.S.R.D.A. dont l'honneur et la fidélité étaient au-dessus de tout soupçon.* »²⁷⁴ ». Il s'agissait : Mamadou Diarrah,

²⁷² Pierre Campmas, *l'Union Soudanaise R.D.A.* Communication Intercontinental Paris 1980, p.38.

²⁷³ Cheick Oumar Diarrah, *Le Mali de Modibo Kéïta*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.41-42

²⁷⁴ *Ibid.*

Alhousseini Touré, Birama Sidibé, Mamadou Sidibé, Téném Traoré et Tiécoura Konaté. Pour bien comprendre l'importance, l'espoir et la confiance que le président Modibo Kéïta plaçait en ces Commissaires Politiques, parcourons l'extrait de son discours lors de l'investiture de ces derniers :

« Votre tâche sera très lourde, ingrate et difficile. Vous devez dans vos missions oublier que vous avez des amis, en ayant comme objectif majeur la victoire de notre lutte. Vous ne devez jamais oublier, par conséquent, que vous avez une lourde responsabilité dans l'avenir de notre parti, de notre République, dans la réussite ou l'échec de notre politique, et aussi dans les perspectives politiques de l'Afrique entière... Au nom du Bureau Politique National, au nom de l'U.S.R.D.A., je place entre vos mains la santé politique, la santé économique, bref, la santé tout court de la République du Mali²⁷⁵. »

Dans son livre, **Le Mali**, Joseph Roger de Benoist pense que : « les 6 Commissaires Politiques avaient plus de pouvoir que les ministres²⁷⁶. »

III. Le Comité National pour la Défense de la Révolution (C.N.D.R.)

« Ce qui est en cause est trop important, il dépasse vos vies et nos préoccupations personnelles ; il s'agit, en effet, de l'avenir du Mali dont le sort, au demeurant, ne saurait être dissocié de celui de l'Afrique, il s'agit de notre indépendance nationale qu'il nous faut sauvegarder par tous les moyens, il s'agit enfin de jeter les bases d'une société juste, égalitaire où les mêmes chances seront données à tous, sans distinction de race, de religion²⁷⁷. »

Modibo Kéïta

²⁷⁵ Ibid. p.42.

²⁷⁶ Joseph Roger de Benoist, *Le Mali*, L'Harmattan, Paris, 1989. p.125.

²⁷⁷ Allocution radiodiffusée du 22 août 1967 du Président Modibo Kéïta cité par Amadou Seydou Traoré, *Devoir Mémoire Devoir de Vérité*. p.227.

L'année 1966 marqua le début d'un changement radical des dirigeants maliens vers la gauche pour ne pas dire un durcissement du gouvernement du président Modibo Kéïta. Le renversement du président Kwamé Nkrumah par le coup d'État du 25 février 1966 secoua tellement l'élite politique malienne qu'elle exhibait son mécontentement et formulait des messages aigus contre les militaires Ghanéens à travers la presse et la radio maliennes. Le président Modibo Kéïta ordonna aussi la mise en sommeil provisoire de l'Ambassade du Mali au Ghana. Pour lui, en aucun cas les coups d'État ne pouvaient apporter une solution aux problèmes des États africains. Comme le président Nkrumah, il pensait que ce n'était pas le rôle de l'armée d'exercer le pouvoir. L'armée n'a pas de mandat politique et son devoir n'est pas de chercher à obtenir un mandat politique. L'armée doit seulement agir sous les ordres du Gouvernement issu de la volonté populaire²⁷⁸. On peut dire que le putsch contre le Dr Nkrumah fut la goutte d'eau qui avait fait déborder le vase, car l'Afrique progressiste et singulièrement, le Mali avait déjà eu un coup cinglant après la chute du président Algérien Ben Bella par le coup d'État du 19 juin 1965.

Ainsi, s'est tenue à Bamako, le 1^{er} mars 1966, une Conférence Nationale des Cadres du Parti pour examiner la situation créée en Afrique par le coup d'État qui a renversé le président Kwamé Nkrumah²⁷⁹. C'est cette conférence qui décida de la création du Comité National pour la Défense de la Révolution (C.N.D.R.) qui, était chargé de prendre toutes les mesures utiles à la sauvegarde et au renforcement de l'œuvre de construction nationale au Mali, conformément à l'option socialiste du 22 septembre 1960. Nous pouvons alors affirmer que l'une des conséquences du renversement du président Ghanéen fut la création du C.N.D.R. Il avait à sa tête comme président du Comité, Modibo Kéïta et fut doté des pleins pouvoirs par le B.P.N. et il devrait notamment :

²⁷⁸ Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Kéïta*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.165-166

²⁷⁹ Amadou Seydou Traoré, *Devoir de Mémoire Devoir de vérité*, La Ruche à Livres, Bamako, 2008, p.219

- a. *Arrêter toutes les mesures utiles pour :*
 - 1- *renforcer la mobilisation des masses ;*
 - 2- *consolider la capacité de résistance du peuple ;*
 - 3- *liquider toutes les tendances non conformes aux impératifs de la révolution socialiste ;*
 - 4- *réduire nos faiblesses ;*
 - 5- *renforcer les structures du Parti et des organisations démocratiques pour la consolidation des institutions républicaines et des acquis de la Révolution ;*
- b. *Prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer une large éducation politique et idéologique systématique des masses*²⁸⁰.

Après la dissolution du B.P.N. le 27 août 1967, l'ensemble des pouvoirs était désormais exercé par le C.N.D.R. qui était composé comme suit :

- Président Modibo Kéïta, Secrétaire général de l'U.S.R.D.A. et Président du C.N.D.R. ;
- Mahamané Alassane Haïdara, Président de l'Assemblée Nationale ;
- Gabou Diawara, Commissaire à la Jeunesse du B.P.N ;
- Mamadou Madeira Kéïta, Ministre de la Justice ;
- Mamadou Diakité, Secrétaire d'État à la Défense ;
- Colonel Sékou Traoré, Chef d'État-major de l'Armée du Mali ;
- Mamadou Famady Cissoko, Secrétaire général de l'U.N.T.M. ;
- Yacouba Maïga, Vice-président de l'Assemblée Nationale ;
- Dr Seydou Badian Kouyaté, Ministre délégué à la Présidence ;
- Ousmane Ba, Ministre des Affaires Étrangères ;
- David Coulibaly, Jeunesse ;
- Nama Kéïta, U.N.T.M.²⁸¹

²⁸⁰ *Ibid.* p.225

IV. La Jeunesse de l'U.S.R.D.A.

« La jeunesse du Mali est totalement engagée dans la voie de la construction socialiste du Mali et dans la bataille de la libération du continent de toute domination et elle soutient sans réserve la politique du Parti et du Gouvernement pour la réalisation de l'unité africaine et la lutte contre l'impérialisme... »²⁸²

Étaient membres de la jeunesse du Parti, tous les jeunes du Mali âgés de huit (8) à vingt-cinq (25) ans, groupés au sein des Comités de village ou de fraction, au sein des sous-sections et des sections. Au niveau des institutions, il existait également le **Conseil National de la Jeunesse** (C.N.J.) qui était convoqué au moins une fois l'an. Ce C.N.J. était l'instance supérieure où se discutaient tous les problèmes de la jeunesse et bien d'autres sujets ayant trait à la gestion politique de la nation. Étaient groupés au sein du C.N.J. : les Commissaires à la Jeunesse de l'U.S.R.D.A., les membres du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, les Inspecteurs de la Jeunesse, les délégués des sections de Jeunesse de l'U.S.R.D.A, nous pouvons donc déduire que le C.N.J. était l'organe suprême de la Jeunesse de l'U.S.R.D.A.

Le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports était un département ministériel et était dirigé par le frère du Président Modibo Kéïta, Moussa Kéïta dit Tati. Il était subdivisé en trois (3) sous-sections désignées '**Commissariats**', ainsi, on avait : le Commissariat aux Activités dirigées, le Commissariat aux Activités sportives, et celui aux Arts et à la Culture. Au niveau régional, le Haut-commissariat était également représenté par un Inspecteur de la Jeunesse appelé Inspecteur régional²⁸³.

²⁸¹ Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Kéïta*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.167.

²⁸² 4^e semaine de la Jeunesse, Bamako, 3 juillet, cité par Cheick Oumar Diarra

²⁸³ Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Kéïta*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.46.

Nous pensons qu'au niveau du Haut-commissariat ce qui doit être mis en exergue est le '**Service Civique**'. Il était, en effet, une organisation paramilitaire au niveau du Haut-commissariat, ayant notamment pour but de redonner à tous les jeunes du Mali une même formation politique pour développer en eux l'amour de la patrie, le sens du devoir et de la responsabilité devant le défi de l'édification malienne. Contrairement à la jeunesse urbaine, les jeunes paysans étaient privilégiés dans le Service Civique. Ceci trouve son explication du fait que le Président Modibo Kéita voulait sédentariser la jeunesse rurale pour qu'ils puissent mettre en valeur les terres et les utiliser à bon escient. C'était une exigence pour tous les jeunes ayant atteint l'âge de vingt et un (21) ans. Tout jeune qui aurait effectué une période complète du Service Civique, était libéré de ses obligations militaires. Ainsi de retour dans leurs villages, ces jeunes ayant suivi le Service Civique étaient appelés à partager leurs connaissances pour contribuer au développement de l'économie rurale.

Par-delà, c'est depuis le congrès du 22 septembre 1960, que la Jeunesse avait réitéré sans réserve son soutien aux dirigeants de l'U.S.R.D.A. et à la politique d'édification socialiste, mais c'est au cours de l'année 1966, qu'on assista à la radicalisation des positions de la J.U.S.R.D.A.

L'année subséquente, précisément le 22 août 1967 marquait également le départ de ce que fut appelé « **l'an 1 de la révolution malienne** ». Il avait pour but l'antisepsie du Parti d'une part et d'autre part les instances de l'État afin de redresser la situation tant sur le plan économique que politique. Pendant la même année, il y a eu ce qu'on a appelé « **L'opération taxi** ». Elle avait pour but de démasquer les « *dirigeants qui se sont laissés griser par la facilité et qui sont tombés dans l'ornière de la bourgeoisie dont ils avaient assis déjà la base économique dans notre pays* »²⁸⁴. À souligner que cette « opération taxi » avait été dirigée par la Commission Nationale de la Jeunesse.

²⁸⁴ Dans L'Essor du 25 novembre 1967, *Ibid.*

Qu'est-ce qui a été l'essence de cette opération ? En effet, beaucoup de fonctionnaires étaient propriétaires de taxis ou d'autres commerces d'une autre nature. Or, les lois régissant la fonction publique malienne et la loi portant sur le statut général de la profession de commerce au Mali prohibaient cela.

Les mesures prévues contre les propriétaires des véhicules saisis étaient les suivantes :

- *Tous les véhiculés saisis étaient confisqués au profit de l'État,*
- *Les hauts fonctionnaires et responsables politiques, propriétaires de taxis devaient être demis de leur poste de responsabilité,*
- *Ceux qui détenaient les véhiculés appartenant à des fonctionnaires qui étaient toujours utilisés à des buts lucratifs et avaient échappé aux mailles du contrôle, devraient se considérer comme les propriétaires légaux²⁸⁵.*

V. La mise en vacance de l'Assemblée Nationale

Nous pensons que Modibo Kéïta et ses compagnons étaient pétris de dignité, d'abnégation devant la réalité et étaient animés d'un courage politique sans borne. Au sens noble du terme, ils étaient des hommes d'honneur, des magnanimes.

De 1967 à 1968, le fossé était devenu si grand entre les parlementaires et la masse laborieuse, qu'on pouvait présager l'horizon : "le divorce" entre le peuple et ses représentants. Dans plusieurs localités administratives, certains députés étaient dénigrés, rejetés, résiliés par la population, ceux-là même auxquels ils doivent leurs sièges, ceux-là qui ont voté pour eux.

Ainsi le 16 janvier 1968, sur la proposition du commissaire politique et député-maire de Koulikoro Mamadou Diarra porte-parole du groupe parlementaire U.S.R.D.A., l'Assemblée

²⁸⁵ Amadou Seydou Traore, *Du CMLN à l'UDPM 23 ans de Mensonges*, La Ruche à Livres, Bamako, 2010, p.202-203

Nationale s'est elle-même mise en vacance²⁸⁶. Selon les législateurs de l'U.S.R.D.A, « la mise en vacance » de l'Assemblée nationale était nécessaire :

« Dans plusieurs circonscriptions administratives, des députés étaient décriés, dénoncés, houspillés et même rejetés par les larges masses populaires. À tort ou à raison, le fait est là, indiscutable, et indiscuté ». Partant de cette analyse, la résolution du groupe parlementaire concluait : « Il faut le dire aujourd'hui, solennellement, que nous ne pouvons plus de manière irréfutable, nous considérés comme les authentiques représentants du peuple et délibérer en ses lieu et place. Nous ne le pouvons pas et nous ne devons pas le faire. Une seule attitude nous reste : partir et rendre l'initiative aux masses. »²⁸⁷

Nous considérons cet acte comme un vrai courage politique, un exemple abnégation pour les jeunes politiques d'aujourd'hui car il est d'une rareté inouïe. Pas seulement en Afrique, mais à l'échelle mondiale, combien de parlementaires seront prêts à consentir un tel sacrifice ? Dans la démocratie que nous vivons de nos jours, il est très rare pour ne pas dire jamais de voir un politique rendre son tablier avant l'échéance de son mandat électoral, de surcroît, motivé seulement par le respect des bonnes mœurs. En toute honnêteté et franchise, il sera juste de rendre un vibrant hommage à l'Assemblée Nationale de la première République, en d'autres termes les compagnons de Modibo Kéita. Ces hommes et femmes ont fait preuve d'un exemple rarissime de courage politique devant Dieu, la vérité et le peuple souverain qui avaient placé leur confiance en eux.

Ainsi après la « mise en vacance » de l'Assemblée Nationale, le président Modibo Kéita refusa de gouverner par ordonnance²⁸⁸. Fidèle à ses sacro-saintes convictions démocratiques, le

²⁸⁶ Amadou Seydou Traoré, *Devoir de Mémoire Devoir de vérité, La Ruche à Livres, Bamako, 2008, p.264*

²⁸⁷ *Ibid.* p.265

²⁸⁸ *Ibid.* p.266

président Modibo Kéïta va saisir la Cour Suprême dans le but de l'aider à trouver une solution transitoire. En conséquence, il a été arrêté de nommer par décret « **Une Délégation Législative Nationale**²⁸⁹ » composée des législateurs n'ayant pas fait l'objet de rejet de la part leurs électeurs. De ce fait, un organe jouant le rôle de pouvoir législatif avait vu le jour et était composé de 28 membres.

Il était présidé par Mahamane Alassane Haïdara, l'ancien président de l'Assemblée Nationale sortante.

Enfin, nous voulons ici apporter une mise au point entre la mise en vacance et la dissolution de l'Assemblée Nationale. Nous tenons à souligner que “*la mise en vacance*” n'est pas synonyme de “*dissolution*”. Que les calomniateurs, usurpateurs et affabulateurs de l'histoire qui, ne cessent de véhiculer à hue et à dia que le président Modibo Kéïta avait dissout le parlement, trouvent ici notre volonté de rétablir la vérité. Contrairement à leurs propos, c'est l'Assemblée Nationale qui s'est elle-même mise en vacance, comme nous venons de le voir ci-haut.

Ce qui est à retenir dans ce chapitre, c'est l'instabilité des organes de décision et la radicalisation du Parti entre 1966 et 1967. On peut le résumer comme suivant : la dissolution du Bureau Politique National et la mise en vacance l'Assemblée Nationale étaient les corollaires logiques du chamboulement politique, « l'an 1 de la révolution malienne » et « l'opération taxi ».

²⁸⁹ *Ibid.*

Chapitre IX : Le putsch du 19 novembre 1968 et la mort de Modibo Kéïta

*« Jeunes du Mali, le Mali ne sera que ce
vous en ferez²⁹⁰ » Modibo Kéïta*

I. Le coup d'État du 19 novembre 1968

En effet, l'année qui a précédé le coup d'État de 1968 fut une année atypique et très mouvementée. Parmi les chamboulements dans l'échiquier politique on peut entre autres citer : la dissolution du Bureau Politique National de l'U.S.D.R.A., la mise en vacance de l'Assemblée Nationale. Sur le plan économique, l'économie nationale avait atteint une phase d'agonie et à cela s'ajoute la signature des accords monétaires franco-maliens qui était devenue la pomme de discorde entre l'aile gauche et droite du Parti. Ces accords de 67 avaient été également récusés par l'U.N.T.M. et la jeunesse de l'U.S.R.D.A. On peut dire que le Mali traversait une situation sans précédent depuis son accession à la souveraineté nationale. Sur le plan international, le vent des coups d'États avait déjà soufflé sur certains pays progressistes et amis du Mali, parmi lesquels : l'Algérie et le Ghana. Un autre fait qui mérite d'être souligné est le séjour au Mali dans le premier trimestre de l'année du putsch militaire, précisément entre le 16 et 20 mars 1968 de M. Jacques Foccart, Secrétaire général à la Présidence de la République Française. Le père de la Francafrrique, *Monsieur l'Afrique*, Monsieur qui était à la base de tous les coups d'État en Afrique francophone.

Concernant le coup d'État, le président Modibo Kéïta savait qu'un renversement de son gouvernement se préparait. En effet, deux (2) mois avant le 19 novembre 1968, Monsieur Oumar Boré, Directeur des Services de Sécurité et non moins Directeur de Cabinet du Ministre de la Défense d'alors, avait remis un

²⁹⁰ Propos du président Modibo Kéïta à Koulikoro tout juste avant son arrestation.

rapport²⁹¹ au Président Modibo Kéïta où figurait la liste des « quatorze (14) lieutenants » qui préparaient le putsch.

Pour mieux comprendre cette attitude de lenteur ou de non réaction du président Modibo Kéïta après le rapport de M. Boré, il faut remonter le temps. Le président Modibo Kéïta avait été terriblement touché en 1967 par l'arrestation de certains cadres honnêtes du Parti : Kaba Camara, Thora Kéïta et qui avaient été blanchis par la suite après enquêtes²⁹². Il était ainsi devenu opposé à toute arrestation ultérieure avant que des preuves fiables ne lui soient fournies. D'après son compagnon de lutte Amadou Seydou Traoré, cette situation a beaucoup contribué à la réussite du coup d'État de 1968. À partir d'ici, on peut logiquement comprendre pourquoi, plus de deux (2) mois après avoir reçu le rapport sur les quatorze (14) lieutenants en préparation d'un coup d'État, il garda le même aplomb en ne procédant pas à des arrestations arbitraires ici et là, contrairement à ce que font beaucoup de présidents Africains. En plus de cela, il faut également souligner que le président Modibo Kéïta avait une confiance aveugle à son armée et son État-major.

En ce jour fatidique du 19 novembre 1968, à bord d'un bateau de retour de la Conférence Économique Régionale de Mopti le président Modibo Kéïta reçoit des échos de Bamako d'un éventuel renversement de son pouvoir par les jeunes Militaires. Illico presto, il désarma sa garde rapprochée afin qu'il n'y ait pas des effusions de sang. Ce même jour, tôt le matin Oumar Boré, celui-là même qui lui avait remis le rapport d'une éventuelle préparation de putsch, depuis Bamako serait entré en contact avec lui²⁹³. Sans ambages, il reçoit les mêmes

²⁹¹ Selon Amadou Seydou Traoré, « le sieur Boré n'avait pas apprécié que le Président Modibo Kéïta ne réagisse pas et que mieux, il ait confié le dossier au Capitaine Abdoulaye Diallo dit DAX, directeur de la Sécurité d'État, pour complément d'enquêtes alors que ce dernier était soupçonné d'être parmi les conspirateurs Amadou Seydou Traoré, *Le salaire des Libérateurs du Mali*, Bamako 2008, La Ruche à Livres, p.36

²⁹² Amadou Seydou Traoré, *Du CMLN à l'UDPM 23 ans de mensonges*, La Ruche à Livre, Bamako 2010. p.92

²⁹³

consignes que la délégation présidentielle et la garde rapprochée : « *Il ne faut pas qu'une seule goutte de sang de Malien soit versée pour que Modibo Kéïta reste Président.*²⁹⁴ »

En un premier temps, les putschistes ne réclamaient pas la démission du président mais l'abandon de l'option socialiste. Il refusa catégoriquement cette requête des jeunes lieutenants du Comité Militaire de la Libération Nationale (C.M.L.N.) en disant : « *Le socialisme n'est pas mon choix personnel... C'est au peuple de décider de son option* ». Et lorsque la junte lui demanda de démissionner, il dira : « *Démissionner entre vos mains ? Vous êtes qui ? C'est le peuple malien qui m'a confié le mandat. Démissionner, c'est trahir. Quant à vous, vous venez de prendre, une lourde responsabilité devant l'Histoire. Allez au bout de votre action. On verra...* »²⁹⁵ C'est ainsi qu'il fut arrêté et embarqué sur Bamako.

Après son arrestation, le 4 décembre 1968, il fut d'abord, transféré à Kayes, puis en 1969 ce fut le transfèrement de Kayes à Kidal. Pendant neuf (9) ans et sans jugement, pis sans aucun chef inculpation, sans même avoir rencontré un seul magistrat le président Modibo Kéïta croupira dans les geôles infernales de Kidal pour expirer le 16 mai 1977 dans une petite prison au Camp Para de Bamako. Pour paraphraser le doyen Amadou Seydou Traoré : « *Celui qui avait fait avec honneur et dextérité le combat pour la libération de 1 240 000 km² de territoire national malien devait finir ses jours dans un réduit en banco d'à peine 7 mètres carrés* »

²⁹⁴ *Ibid.* p.36

²⁹⁵ Amadou Seydou Traoré, *Du CMLN à l'UDPM 23 ans de mensonges*, La Ruche à Livre, Bamako 2010. p.93

II. Les réactions après le coup d'État

- Mamadou MADEIRA²⁹⁶ : « Je ne sais pas ce que le Comité Militaire reproche à Modibo Kéïta. Je demande que l'on me reproche les mêmes choses et qu'on m'applique toute sanction qu'on lui appliquera »²⁹⁷
- **Le journal "JEUNE AFRIQUE "commentant le coup d'État du 19/11/1968 :**
« Il (Modibo Kéïta) sait lutter pour ses convictions, avec patience et méthode...le prestige moral qu'il a apporté à son pays est considérable. Dans les instances interafricaines, sa parole a du poids... Il se conduisait sans complexe avec les dirigeants des pays de l'Est ou de l'Ouest qui venaient proposer de l'aide à son pays. Avec Modibo Kéïta à la tête du pays aucun compromis n'était possible en ce qui concerne la souveraineté, de cela, nous sommes sûrs. Seul entrain en ligne de compte l'intérêt du Mali... en tout cas quoi qu'il arrive à présent, Modibo Kéïta restera aux yeux de la génération d'Africains dont nous sommes ce qu'il a été : Un homme politique incorruptible²⁹⁸ »
- **Jeune Afrique n°412 25, novembre au 1^{er} décembre 1968²⁹⁹**, par Bechir Ben Yahmed :
« 'Un coup pas comme les autres'. C'est que le Mali et son expérience ne ressemble à rien d'autre en Afrique noire. Le Mali est un pays pauvre, encastré au milieu des terres et qui, de ce fait, a un destin difficile. Mais le peuple malien est un peuple sérieux, travailleur, austère, politisé... Son patriotisme malien et africain était incontestable et reconnu. Bref de tous les régimes africains, il semblait se situer parmi les meilleurs ou, si

²⁹⁶ Ministre de la Défense et de l'Intérieur, puis ministre de l'Information, du Travail et de la justice. Il a subi la détention et la déportation sans jugement pendant 10 ans (1968-1978)

²⁹⁷ Amadou Seydou Traoré, *Le Salaire des Libérateurs, La Ruche à Livre, Bamako 2008. p.320*

²⁹⁸ Initialement cité sur <http://modiboKéïta.free.fr/homme.html>

²⁹⁹ Cité par Amadou Seydou Traoré, Modibo Kéïta, *Une référence, un Symbole, Un patrimoine National, La Ruche a livres, Bamako 2011 p.139.*

l'on préfère, le moins mauvais ... M. Modibo Kéïta et ses camarades gardent notre respect pour ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont fait... M. Modibo Kéïta s'est toujours distingué... Ni excès de langage ni pouvoir personnel. »

- **Conclusion d'un article de Jeune Afrique en 1968**³⁰⁰, par Justin VYERA

« Socialiste par nécessité, progressiste à cause de la qualité de ses hommes, le Mali ne paraissait pas avoir besoin d'un coup d'État militaire pour guérir ses maux. »

- **The international Herald Tribune**³⁰¹, par Loyd GARRISSON

« Dans certains pays, comme le Mali ou le Ghana, le coup d'État s'est accompagné d'un important virage politique et idéologique vers la droite »

- **Hommage du FLN (Front de Libération Nationale)**³⁰²

« 'L'organe du FLN algérien rend hommage à l'ex-président Modibo Kéïta et à son gouvernement qui, ont eu le mérite depuis l'indépendance du Mali d'instaurer un régime mesuré, responsable, africain dans toute l'acception du terme, bannissant l'exhibitionnisme, l'effet du verbe et de la démagogie.' »

Le président Modibo Kéïta a été et demeure le militant engagé de la façon la plus responsable au cours de tous les événements qui ont agité son pays et l'Afrique. Nos rapports et notre voisinage nous ont permis de connaître et de saisir dans toute leur étendue, les causes des difficultés économiques du peuple du Mali. Sans voie d'ouverture martine, le Mali a pu cependant surmonter un grand nombre de difficultés qui aurait pu faire craquer tout autre régime en peu de temps. En tant qu'amis et voisins, il nous a été donné d'apprécier, comme une vérité certaine l'humilité, la probité intellectuelle, morale et le désintéressement de l'équipe

³⁰⁰ *Ibid. p.141*

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² *Ibid. p.141-142*

dirigeante malienne. Il nous a été donné de constater plus d'une fois la modestie, la simplicité et le mépris du luxe et de l'apparat de l'une des équipes responsables d'Afrique... En dépit du ressentiment de notre peuple... l'Algérie est demeurée sereine ... qu'il nous soit tout de même permis de formuler le souhait de voir nos amis et frères Maliens surmonter rapidement la crise et procéder à une réconciliation nationale qui effacerait d'un coup l'effet d'une situation née dans un pays dont on jalousait la stabilité et le renom sur le plan international. Non seulement l'Algérie, mais toute l'Afrique sera reconnaissante à ceux qui consentiront, transcendant les problèmes du moment, à redonner au Mali son vrai visage, son unité et sa sérénité d'hier. »

- **Lettre ouverte aux Maliens**³⁰³, M. Blanchard La Celle-St-Cloud, France novembre 1968

« Je suis abonné à Jeune Afrique et je suis bouleversé par le coup d'État survenu au Mali. J'aimerais que vous publiiez cette lettre afin que les Maliens sachent qu'ils existent encore des hommes qui ont gardé toute leur confiance en Modibo Kéïta et attendent avec angoisse le sursaut du peuple malien : Tôt ou tard il viendra.

M. Moussa Traoré, je vous invite en France, ce pays capitaliste que vous semblez envier. Venez et émerveillez-vous devant la liberté, la prospérité et le capitalisme ; mais regardez vos frères Africains, balayeurs et manœuvres, regardez cette poignée de capitalistes qui détient le pouvoir de tout faire, y compris le pire, pour préserver ses intérêts ; regardez ce peuple qui dans ses H.L.M.³⁰⁴ obéit à ce qu'a décidé démocratiquement la classe dirigeante pour l'intérêt de peu et le malheur de tous. Quand vous serez rassasié, retournez au Mali serrer la main de Modibo Kéïta. Le

³⁰³ *Ibid. p.145-146.*

³⁰⁴ Une habitation à loyer modéré (HLM) en France est un logement géré par un organisme d'habitations à loyer modéré, public ou privé, qui bénéficie d'un financement public partiel.
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Habitation_%C3%A0_loyer_mod%C3%A9r%C3%A9_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Habitation_%C3%A0_loyer_mod%C3%A9r%C3%A9_(France))

Mali était un pays qui forçait l'admiration et le respect de tous. Le président Modibo Kéïta, dont la vie s'identifie avec son pays, est un homme de valeur, courageux et réaliste. Il a su par son option socialiste, faire respecter l'indépendance de son pays. Que lui reprochez-vous donc ?

Ne pouvait-il pas, en 1960, avec le prestige dont il jouissait, entraîner le Mali dans la voie capitaliste et se tailler une fortune respectable ? Il ne l'a pas fait.

Je viens de mon service militaire au Mali. J'y venais pour enseigner et c'est moi qui ai tant appris. J'ai vu dans les lycées former des hommes véritables. Le peuple malien est courageux, travailleur, lucide, il est, après le Viêt-Nam, le pays que j'admire le plus. »

III. La mort de Modibo Kéïta

Le 16 mai 1977, certains membres de sa famille, ses camarades de lutte, l'ensemble du peuple malien et l'opinion publique internationale apprennent via un communiqué laconique de Radio Mali la mort du président Modibo Kéïta comme : « ***ancien instituteur à la retraite est décédé des suites d'un œdème aigu des poumons.*** » Que nenni ! Pas le père de la nation malienne ni celui de l'indépendance, pas le premier Président de la République mais un simple instituteur à la retraite ! Quelle duplicité, quelle indécence, les gouvernants du Mali d'alors ont failli en voulant faire passer sous silence la mort de celui qui fut incontestablement un de nos pharaons modernes d'après Mamadou Dia. N'en déplaise aux commanditaires de ce communiqué susmentionné Modibo Kéïta est et restera devant Dieu et les hommes, et même devant l'histoire le père de l'indépendance malienne.

Le Capitaine Soungalo Samaké, dans son livre « *Ma vie de soldat* » nous donne d'amples explications sur la mort Modibo Kéïta. En effet, après que le président Modibo Kéïta ait été transféré au Camp Para de Bamako, il lui avait été demandé par

Tiékoro³⁰⁵ de le considérer comme un cas ordinaire, chose qu'il refusa catégoriquement. Le Capitaine Soungalo exigea à ce qu'on lui donne le nécessaire pour le nourrir autrement qu'à l'ordinaire. C'est ainsi qu'il désigna respectivement sa première épouse³⁰⁶, la seule qui devait préparer les repas du président Modibo Kéïta et personne d'autre, un soldat³⁰⁷ qui avait la lourde tâche d'être le seul à transporter ses repas et enfin un infirmier-major³⁰⁸ le seul à effectuer ses traitements. En outre, Dr Faran Samaké avait été désigné par Tiékoro comme son médecin traitant. D'après le Capitaine Soungalo : « *Donc si Modibo meurt à un moment ou à un autre, je savais d'où ça venait*³⁰⁹. »

Lisons l'extrait du récit du Capitaine Soungalo sur l'une des pages la plus sombre de notre l'histoire contemporaine qui est la mort du président Modibo Kéïta :

« Un jour le soldat qui lui apportait ses repas est venu précipitamment me voir pour dire que Modibo était tombé au pied de son lit. J'ai couru, pour aller dans sa cellule. Il bavait. Je l'ai pris ; j'ai dit au soldat : aide-moi. Nous l'avons couché dans son lit. J'ai pris une serviette pour essuyer la bave. Je lui ai posé la question : qu'est-ce que tu as ? Qu'est-ce que tu as ? Il voulait parler mais le son ne sortait pas. J'ai fait appeler l'infirmier-major et je lui ai posé la question : Modibo a-t-il été soigné ce matin ? Oui ! À quelle heure ? À dix heures. Qui a fait la prescription ? C'est le Dr Faran Samaké. Qui a fait le traitement ? C'est moi. »³¹⁰

C'est ainsi que le président Modibo Kéïta expira quelques instant plus tard sans recevoir aucun autre traitement. C'est dans cette condition et dans cette situation sans procès ni

³⁰⁵ Le lieutenant Tiékoro Bagayoko, l'un des membres de la junte (14 lieutenants du Comité Militaire de la Libération Nationale)

³⁰⁶ Son prénom est Mamou, Capitaine Soungalo Samaké, *Ma Vie de Soldat*, La Ruche à Livres, Bamako, 2007, p.124.

³⁰⁷ *Ibid.* Son nom de famille est Ongoiba

³⁰⁸ *Ibid.* Son est Bo Dabo

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ *Ibid.* p.130-131

jugement, sans avocat, que ce grand Baobab s'effondra, ce monument disparaissait après neuf (9) ans dans les geôles les plus infernales en laissant dernière lui le continent noir orphelin en général, l'Afrique de l'Ouest singulièrement et particulièrement le Mali.

IV. Les réactions après la mort de Modibo Kéïta

- **Le journal "LE MONDE" un article du 19 mai 1977³¹¹:**

« Modibo Kéïta, ce nationaliste combatif et tenace entré fort jeune dans l'arène politique, fut un homme respecté par ses compatriotes et écouté sur la scène internationale. Sa distinction, son autorité naturelle et souriante, avaient plu au général De Gaulle. Il peut être considéré comme l'un des grands dirigeants de l'Afrique noire "révolutionnaire" telle quelle existait au lendemain des années 60. »

- **Afrique-Asie N°136, Page 27³¹², la mort de Modibo Kéïta**

Modibo Kéïta est mort.

Depuis plus de neuf (9) ans, ce géant au physique comme au moral, cet apôtre passionné de l'indépendance nationale et du socialisme africain, croupissait en prison : au bagne de Kidal. En plein désert, d'abord, où les auteurs du coup d'État militaire du 19 novembre 1968 l'avaient jeté, puis en "résidence surveillée" quelque part à Bamako.

C'est par un communiqué de sa famille que le peuple malien et l'opinion internationale ont appris la nouvelle. Et, comme si des années d'emprisonnement dans les conditions les plus atroces n'avaient pas suffi,

³¹¹ Cité sur <http://modiboKéïta.free.fr/homme.html>

³¹² Cité par Amadou Seydou Traoré, *Modibo Kéïta, Une référence, un Symbole, Un patrimoine National*, La Ruche à livres, Bamako 2011p.146-147-148-149.

comme si, la mort de Modibo Kéïta leur faisait aussi peur que vivant, les maîtres provisoires du Mali ont voulu jeter sur sa tombe la chape du silence. Pour Radio du Mali, celui qui vient de mourir n'est pas le père de l'indépendance, le premier Président de la République ; il n'est que Modibo Kéïta, "instituteur à la retraite". Mais il est bien vrai que la grande ombre de Modibo Kéïta n'a pas fini de hanter les nuits et les jours de ses assassins ; il est bien vrai que son message et son exemple restent plus que jamais vivants dans les cœurs et les esprits des millions de maliens soumis à la misère et à l'oppression, et plus que jamais alimentent leurs espérances. Quelques jours avant la disparition du grand leader, les étudiants et les lycéens, qui se heurtaient aux forces de répression au cours d'ardentes manifestations dans la capitale, associaient dans leurs mots d'ordre la condamnation du régime actuel et le retour au pouvoir de l'ancien président.

On ignore encore les circonstances exactes du décès de Modibo Kéïta, et la question se pose de savoir si l'on ne se trouve pas en présence d'un nouveau crime direct et délibéré de la clique militaire au pouvoir. Quoi qu'il en soit, la responsabilité de cette dernière est totale. Nul n'a oublié que si, cédant aux pressions de l'opinion publique, elle a dû élargir certains prisonniers politiques, elle s'est toujours refusée, malgré ses promesses réitérées, à rendre la liberté à Modibo Kéïta. Et elle s'est bien gardée, malgré ses rodomontades, de jamais prendre le risque d'un procès public.

C'est qu'immanquablement, au banc des accusés, Modibo Kéïta se serait dressé en accusateur d'un régime qui a fermé les voies de l'avenir au Mali, qui a replacé le pays sous le joug néocolonial et l'a plongé dans une crise économique et sociale désastreuse. Face à ces petits hommes, l'ancien président serait apparu dans toute la grandeur de son personnage et de son œuvre.

Et c'est cette grandeur qui, par-delà sa mort, demeure. Militant anticolonialiste de la première heure, Modibo

Kéïta, qui a contribué dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale à la création de Section Soudanaise de la S.F.I.O.³¹³, devient, en congrès de Bamako, en 1946, l'un des co-fondateurs du Rassemblement Démocratique Africain. Et, dès l'année suivante, à Paris, son action lui vaut la prison.

Pendant la longue période de la guerre froide et du recul des forces démocratiques dans la métropole coloniale, alors que seule paraît possible une politique (le compromis) pour permettre l'accumulation des forces dans les pays dominés, Modibo Kéïta, élu député à l'Assemblée Nationale française, participe par deux (2) fois au gouvernement comme secrétaire d'État.

Quand sonne l'heure des indépendances auxquelles il a si puissamment contribué, il devient, après l'échec de l'éphémère fédération regroupant son pays et le Sénégal, le premier président de la République du Mali. Il va dès lors, malgré les obstacles et les embûches dressés par l'ancienne puissance coloniale, engager fermement son pays dans la voie du socialisme. Le franc malien est créé, des sociétés d'États mises en place, les circuits commerciaux contrôlés, en même temps que combattus le tribalisme, le maraboutisme et les vieilles superstitions.

Une image exemplaire

Le prestige de Modibo Kéïta est immense en Afrique et dans le monde. Il le met au service de la lutte pour l'indépendance véritable et l'unité africaine. Il sera l'un des avocats écouté de cette cause dans l'opinion mondiale plaidant pour que l'Afrique reste une zone de paix et contribue efficacement à la détente internationale. Il se fera l'apôtre du non-alignement aux conférences du Caire et de Belgrade. Et, fidèle à l'idéal

³¹³ S.F.I.O. : Section Française de l'Internationale Ouvrière l'actuel Parti Socialiste

de l'unité africaine, il sera, avec Sékou Touré et Nkrumah, l'initiateur de la première fédération du continent.

C'en était trop pour le néo-colonialisme. C'en était trop pour les réactionnaires de l'intérieur qui aspiraient à profiter des prébendes de la trahison. Le coup d'État de 1968 mettait un terme à une expérience si riche de promesses malgré d'inévitables difficultés et vouait le leader à la mort lente.

Mais le voilà libre enfin, dans la vérité d'une image à jamais exemplaire. Et plus que jamais redoutable pour les ennemis de l'Afrique et des peuples. »

Chapitre X : Les témoignages

Modibo Kéïta : un Destin, un Monument, un référentiel...

I. Témoignages de certains illustres du Mali

a. Pr Bakary Kamian, ancien collaborateur direct du président Modibo Kéïta³¹⁴

C'est un homme avec lequel j'ai travaillé sérieusement, honnêtement, un homme qui avait une confiance absolue en ses collaborateurs. J'ai été son collaborateur direct 67-68. Et véritablement, il a laissé à tous ceux qui étaient responsables du pays, la possibilité de développer tout son savoir-faire. Ce n'est pas quelqu'un qui veut toucher à tout, qui veut tout gouverner, tout régenter non, lui, il ne se croit pas un pic colonial, pour dire qu'il est savant dans toutes les disciplines. Quand il te fait confiance il veut que tu maîtrises ton domaine, que ce soit l'agriculture, la médecine, l'éducation etc. Quand il a nommé un ministre, il lui a fait une confiance absolue. La preuve, son gouvernement depuis la loi-cadre jusqu'à sa chute, il n'y a pas eu beaucoup de changement de têtes dans les ministères, certains sont restés d'un bout à l'autre, donc la stabilité administrative. Il faisait une confiance absolument à ses collaborateurs. Il était sérieux, homme de parole.

Modibo Kéïta s'est retrouvé à la tête d'un pays pauvre, presque inculte, pas de cadres, pas de réseaux. Modibo Kéïta a pris un pays pauvre, il a lutté, il a voulu d'abord former les cadres pour diriger ce pays d'où la création de l'école du Parti.

En tout cas Modibo Kéïta, c'est pour moi un homme honnête, droit, qui aime la vérité, quand il n'est pas d'accord avec quelqu'un, il le dit. Un grand patriote, la partie au-dessus de tout, un homme d'une honnêteté foncière. Même pour les fonds secrets de la présidence il avait un carnet pour tout noter, chaque dépense, même s'il dépensait 10 francs, il le notait. Un

³¹⁴ Témoignage collecté par nous

patriote, un homme très courageux, quand il a pris une décision, il s'assume.

b. Pr Issa N'Diaye, Universitaire et ancien ministre de l'éducation³¹⁵

En cette année de centenaire de la naissance du président Modibo Kéïta, que retenez-vous de sa personne ?

Modibo Kéïta était un pionnier dans bien de domaines. Si je devais résumer sa pensée en un mot, je choisirais le terme d'autonomie, autonomie de pensée et autonomie d'action. Cela s'est traduit fondamentalement par une politique de souveraineté nationale.

Souveraineté politique : par le choix d'une option de développement en rupture avec le système colonial et dans un environnement d'hostilité. C'était courageux de sa part.

Souveraineté sur les ressources nationales par une politique de nationalisation et de contrôle des bases de l'économie nationale et leur transformation pour les mettre au service des populations.

Souveraineté monétaire pour se donner les moyens de financement des projets de développement du pays.

Souveraineté dans la défense du pays par l'évacuation de toutes les bases militaires étrangères et érection d'une armée nationale patriotique.

Souveraineté sur le plan institutionnel par la mise en place d'une architecture apte à permettre aux nationaux de prendre eux-mêmes en charge les missions que le pays s'était assigné. Cela s'est traduit par la réforme du système éducatif et une politique vigoureuse de formation des cadres.

Souveraineté culturelle qui a permis de forger une conscience nationale. À l'époque, nous étions fiers d'être Maliens.

³¹⁵ Témoignage collecté par nous

Et aujourd'hui ? Quel immense gâchis! Nous mettrons du temps avant de produire de nouveau un dirigeant de sa trempe : lucide, honnête, courageux, intègre et aimant profondément son pays.

c. Dr Soumana Sako, ancien premier ministre et président d'honneur de la CNAS-Faso Hère³¹⁶

4 juin 1915, 4 juin 2015 ! Il y a cent ans, naissait Mamadou Kéïta dit Modibo dans une famille où le sens élevé de la dignité et du devoir bien accompli, l'attachement aux valeurs morales et l'esprit de justice sociale et d'abnégation au service des autres constituaient la trame essentielle de l'éducation parentale.

Pétri de ces principes fondamentaux, l'homme allait très tôt se révéler être un leader hors pair, très sensible au sort des plus faibles, un patriote farouchement attaché à la libération de son pays du joug colonial, à l'affirmation de la dignité et de la personnalité de l'être africain dans le concert des nations ainsi qu'un organisateur et un bâtisseur dévoué tout entier à l'émancipation totale et au progrès économique, social et culturel de son pays et de l'Afrique tout entière.

Inlassable champion de la lutte pour l'indépendance nationale, le Président Modibo Kéïta fut aussi l'infatigable combattant pour l'unité africaine. Il consacra toute sa vie à la construction d'une économie nationale profitant au peuple malien et fondée sur l'effort individuel et collectif ainsi que sur la solidarité et la justice sociale. Il avait compris très tôt la nécessité vitale pour l'Afrique de forger son unité économique et politique. Principal artisan de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine, le président Modibo Kéïta fut aussi le concepteur de l'approche par les communautés économiques régionales comme autant de cercles concentriques vers l'intégration économique et l'unité politique du continent africain. Auteur du concept de non alignement, le père fondateur de la République du Mali avait

³¹⁶ Témoignage publié à l'occasion de l'anniversaire du centenaire de la naissance du Président Modibo Kéïta.

scrupuleusement veillé à éviter à notre pays toute inféodation à quelque bloc que ce soit.

Dirigeant intègre en tout, il était l'incarnation achevée du respect du bien public et d'une gestion transparente des moyens de l'État au service exclusif du peuple. Le Père de l'indépendance fut aussi un exemple inégalable de proximité vis-à-vis des citoyens, de loyauté et de fidélité à la cause de l'État et du peuple travailleur, parcourant chaque année le pays profond à la rencontre des Maliens et des Maliennes de toutes conditions socioéconomiques. Il mit en chantier un vaste programme de développement économique et social qui, tout en restant ouvert à une coopération internationale respectueuse de la dignité et de la souveraineté du Mali, invitait le peuple malien à compter d'abord sur ses propres efforts. Le président Modibo Kéïta s'attacha à édifier une économie nationale forte, résiliente et ancrée sur la justice sociale ainsi qu'à faire émerger des opérateurs économiques nationaux pétris d'esprit d'entreprise et de responsabilité sociale.

Homme pétri d'humilité et doté d'une extraordinaire capacité d'écoute et de dialogue, le président Modibo Kéïta a, dans le même temps, su asseoir l'autorité de l'État en toutes choses et sur toute l'étendue du territoire national. Il a su doter le Mali d'une armée nationale forte mais sans aucune velléité expansionniste.

Le Père de l'Indépendance du Mali a toujours accordé une priorité essentielle à la formation et à l'éducation comme clé du progrès économique et social et facteur d'émancipation complète de l'homme et de la femme en milieu urbain et rural. Il a toujours conservé une foi inébranlable dans la jeunesse et dans la capacité de celle-ci à poursuivre dans la voie de l'honneur et de la dignité l'œuvre de construction nationale et de consolidation de l'indépendance politique et économique de la Nation.

Plus qu'à toute autre chose, le président Modibo Kéïta tenait à l'affermissement et à la préservation de l'unité et de la concorde nationale.

Aujourd'hui plus qu'hier, le combat politique et économique ainsi que les valeurs qu'incarnait Modibo Kéïta restent d'actualité, au moment où notre pays traverse de rudes épreuves hypothéquant son intégrité territoriale et mettant en cause la qualité de la gouvernance politique, économique et sociale de l'État.

Victime d'un coup d'État fomenté par les ténors de la Françafrique, le président Modibo Kéïta restera une figure illustre, emblématique et éternelle de l'Histoire du Mali, de l'Afrique militante et du tiers-monde. La voie que le président et ses valeureux compagnons de l'indépendance, de la construction nationale et de l'unité africaine ont tracée demeure la voie du salut pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

La CNAS-Faso Hèrè engage toutes les forces patriotiques, progressistes, républicaines et démocratiques de notre pays à s'inspirer de la vie exemplaire et de l'œuvre patriotique du président Modibo Kéïta.

Gloire éternelle au père de l'indépendance !

Vive le Mali dans une Afrique unie et prospère !

Vive la solidarité agissante entre tous les peuples du monde entier !

d. Dr Abdoulaye Kéïta, Professeur de la Gestion des Opérations Connecticut, USA³¹⁷

En cette année de centenaire de la naissance du président Modibo Kéïta, que retenez-vous de sa personne ?

Qu'est-ce que je retiens du Président Modibo Kéïta ?

Je ne saurais répondre à cette question qu'avec mon parcours personnel ; de la jeunesse au coup d'État de 1968. Mes références sont donc un résumé de ce que j'ai vécu en ces temps-là. Je ne saurais dissocier cette expérience de l'effet de la

³¹⁷Témoignage collecté par nous

politique de l'U.S.R.D.A dirigé par le président Modibo Kéïta. Les enseignements seront fort utiles à la jeunesse en quête de repère dans le Mali d'aujourd'hui. *Je note au passage l'influence de mon grand frère à Medina Coura qui était membre du P.A.I. (Parti Africain de l'Indépendance). Le P.A.I. militait fiévreusement pour dire NON à la proposition de confédération des ex-A.O.F. avec la métropole française.*

J'avais un peu plus de douze (12) ans quand la Fédération du Mali s'éclata. Selon ce qu'on a entendu dans la rue à l'époque, les responsables Soudanais dont le Président Modibo Kéïta de la défunte fédération étaient en résidence surveillée à Dakar. Bamako était mobilisée pour aller libérer nos dirigeants quand il fut annoncé que tous étaient dans un train à destination de Bamako. Une foule extraordinaire les attendait et j'étais l'un de ceux-là. Nous avons attendu sous la pluie des heures durant. Le train n'est arrivé à la gare de Bamako que presque vers 23 heures. Quand le train arriva, c'était le délire. Le Président s'adressa à la foule ; l'élan patriotique était de tout bord. À l'indépendance, mon père m'inscrira dans le mouvement pionnier. L'encadrement nous donna un goût de ce que devra être un peuple mobilisé pour le progrès social. Nous les jeunes de l'époque avons appris que le futur du Mali tenait à nous. On nous a appris à aimer notre pays. C'est dans la pratique des actions citoyennes et militantes que ce patriotisme s'est ancré en moi. En effet, chaque mois, tout le quartier de Medina-Coura où j'habitais était mobilisé en investissement humain pour nettoyer les rues et les caniveaux. Cette pratique a permis aux quartiers de Bamako de demeurer propres à tout moment. En plus, les services d'hygiène étaient présents pour dégager les ordures et pulvériser tout ce qui pouvait donner abri aux moustiques et aux mouches.

Un moment très mémorable après les indépendances fut la crise du Congo. La mission militaire de l'O.N.U. au Congo comprenait un contingent malien dont ***un des officiers commandant le contingent*** malien fut le LT Yoro Diakité (le futur Vice-président du C.M.L.N. quand il était capitaine) que je l'ai connu à Tombouctou où mon père était médecin militaire et médecin chef de la place. Quand Lumumba fut assassiné, ce

fut une période de deuil au Mali tellement le président Modibo Kéïta et son équipe étaient engagés pour la cause des peuples opprimés et cela n'échappait à aucun Malien de l'époque. Ce qui s'est passé au Congo fut diffusé largement pour que tout le Mali puisse y tirer des leçons.

Quand je suis entré au Collège Technique (qui devint le Lycée Technique après la Réforme de l'Éducation de 1962), j'avais déjà la fibre patriotique avec l'enseignement reçu dans le mouvement pionnier. Pour renforcer notre adhérence à l'option socialiste, l'éducation civique et idéologique fut introduite dans tous les cycles. Les classes inférieures apprenaient la littérature africaine, l'histoire africaine ce qui incluait les actions des mouvements de libération nationale comme le FLN d'Algérie, le FRELIMO du Mozambique, le MPLA en Angola, le PAIGC en Guinée-Bissau et au Cap Vert. Nous apprenions aussi la cause des Noirs opprimés par les minorités Blanches de la Rhodésie (Zimbabwe) et d'Afrique du Sud. On nous enseigna aussi la lutte des populations noires d'Amérique du Nord. Tous les présidents progressistes d'Afrique défilaient au Mali. Nous avons eu l'honneur de voir le Roi Mohamed V du Maroc, le président Ahmed Ben Bella d'Algérie, le président Gamal Abdel Nasser d'Égypte, le premier Ministre chinois Chou En Lie, le président Kwame Nkrumah du Ghana, le président Ahmed Sékou Touré de la Guinée, et les leaders des mouvements de libération nationale; le plus notoire fut Amilcar Cabral du PAIGC (Parti Africain d'Indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert). Naturellement, le panafricanisme commençait déjà à nous marquer. Au fil des années, on nous a appris le matérialisme dialectique. C'est une science sociale fondée dans la philosophie ; et une méthode pour analyser le monde dans lequel nous vivons, et un appel à l'action. Ainsi, dans le livre : **“Sur le Matérialisme Dialectique”** publiée en Chine en 1976, on peut lire : “Briser les superstitions et libérer la pensée, c'est justement se servir de l'idéalisme et de la métaphysique : c'est justement se servir de l'arme tranchante du matérialisme dialectique ... pour transformer en conscience l'opacité de notre cerveau” (page 8). Selon le même livre, “L'étude et l'emploi de la philosophie ont eu ce sentiment : la

pratique est source de la théorie”. Le président Modibo Kéïta et son équipe n’étaient pas tous des marxistes malgré l’option socialiste qu’ils voulaient adapter aux réalités maliennes. Les expériences soviétiques et chinoises leur servaient de source d’inspiration et les méthodes chinoises étaient les plus appliquées par les actions de masse qui avaient pour objectif de conscientiser la population.

Au Lycée Technique (L.T.), je fus secrétaire à la culture du bureau de la section de la jeunesse de l’U.S.R.D.A. Notre rôle était d’encadrer nos camarades en organisant des réunions régulières d’information, des soirées culturelles, soirées dansantes, et pour représenter les élèves auprès de la direction de l’école. Nous avons fondé le LT Band ; un orchestre du Lycée Technique qui était d’un niveau technique aussi élevé que son alter-ego ; l’Askia Jazz du Lycée Askia Mohammed. Il faudra que j’admette ici qu’en regardant ce rôle politique d’une manière rétrospective et objective, le pouvoir implicite de ce rôle faisait peur à la direction de l’école. Cela ne devrait pas être le cas. Nous n’abusons pas de notre position mais la politique faisait peur à nos directeurs. Aujourd’hui, je regrette cette réalité du régime de l’époque. Je retiens cependant les autres aspects positifs de cette époque. Par exemple au Lycée, on ne pouvait pas être membre d’une équipe du lycée sans être un bon élève. J’ai donc joué dans l’équipe de basket du Lycée avec cette condition. Dans la même optique, les semaines de la jeunesse annuelle regroupait tous les fils venant de tous les coins du Mali dans des troupes artistiques et équipes sportives ; *et j’ai eu l’honneur de jouer dans l’équipe de basket de la Région de Bamako. Durant la Semaine de la Jeunesse, nous vivions en internat dans les dortoirs des lycées de la place avec les délégations venues de l’intérieur.* Ce système a permis à la jeunesse de se reconnaître dans un Mali nouveau, à fraterniser, à aider les fils du pays de s’unir, et de se mobiliser pour bâtir le pays. L’expérience était fort exaltant.

Il est très important que je note un autre mémorable moment de mon expérience d’athlète. Le 13 Janvier 1968 je me suis cassé le fémur droit pendant la finale de la Coupe du Mali du basket

opposant le Real pour lequel je jouais et le Djoliba. On m'a emmené à l'hôpital Gabriel Touré.

Était médecin de garde ce soir-là, le grand-frère du président Modibo Kéïta. Il se nommait le Dr. Kassé Kéïta. Sa préoccupation et sa diligence en ma personne sans connaître d'où je venais étaient extraordinaires à comparer aux pratiques aujourd'hui où tout tourne autour de l'argent. Très émouvant fut aussi l'attention journalière dont je fus objet : toute la direction de la jeunesse de l'U.S.R.D.A (Gabou Diawara et ses camarades), Tati Moussa Kéïta (jeune frère du Président) Ministre de la jeunesse, le directeur du sport comme Mani Djénépo, la direction de la ligue de basket, etc... L'Hôpital Gabriel Touré était organisé et très propre. Après une semaine, on me transporta à l'hôpital de Kati où le Docteur Mamadou Dembélé était directeur (rappelons – nous qu'il fut premier ministre sous la deuxième République). Cet hôpital était tout neuf avec du matériel moderne. J'y ai passé un mois et recevais la visite journalière de toute la classe de l'EMIA constituée à l'époque d'anciens de l'ECICA et de certains de l'ENI (École Nationale d'Ingénieurs). Il devint clair plus tard qu'ils furent tous du complot qui a fini par le coup d'État du 19 Novembre 1968. C'était difficile à comprendre mais tel fut ce que fut le début d'un Mali que nous n'avons pas souhaité.

Sans oublier, les premières usines industrielles ont apparu très tôt après l'indépendance. C'est au Lycée Technique, dans les ateliers que les échantillons des machines furent installés pour former les cadres de ces usines à leur utilisation. Beaucoup de sortants du Lycée Technique furent les cadres techniques de ces nouvelles unités industrielles ; souvent après des études d'un à deux ans dans les pays socialistes. Le Lycée Technique regroupait à l'époque un centre de formation de cadres moyens l'ACDI (l'Agence Canadienne du Développement International) devenue ECICA ; et le Centre d'Apprentissage qui fut délocalisé par la suite au site près du Stade Omnisport devenu (Stade Modibo Kéïta sous la Troisième République). Il faut noter ici que la majorité des premiers cadres de l'armée malienne, du niveau baccalauréat, sont tous issus de l'ACDI. Je peux nommer quelques-uns des plus connus : Kafougoune

Koné, Sirakoro Sangaré, Cheick Diarra, etc... Très important à noter que l'ACDI fut renommé ECICA quand les cadres sortant de cette école furent envoyés en Europe pour être formés. C'est à partir de 1969 quand le contrôle de l'école fut passé à certains de ceux-ci que les équipements les plus avancés technologiquement furent tournés en propriétés privés et utilisés en ville pour des gains personnels. L'ECICA perdra toute sa qualité d'établissement de formation professionnelle de pointe.

Naturellement, mon passé et mon engagement dans la politique de l'US R.D.A ne pouvaient que faire de moi un autre type de Malien ; *expérience qui devrait en faire de même* tous les autres jeunes de l'époque qui ont eu la chance d'être là en cette période pleine d'enseignements. Je regrette cependant que l'argent *a fini par corrompre* plusieurs de mes camarades de classe malgré leur formation civique et idéologique. *Marx a écrit dans le Capital que l'argent est comme de l'opium*. Et voilà, certains furent officiers de police, de l'armée, et cadres de la deuxième et troisième République. Vous connaissez la suite.

03 Juillet, 2015

e. Lassana Namaké Kéïta, professeur d'enseignement secondaire³¹⁸

En cette année de centenaire de la naissance du président Modibo Kéïta, que retenez-vous de sa personne ?

Je salue cette belle initiative dont le but est de faire mieux connaître le président Modibo Kéïta à ceux qui ne lui sont pas contemporains. Je suis très honoré et très fier de parler de Modibo Kéïta, un chef hors pair que Dieu ne donne pas deux (2) fois dans le même siècle à un pays. Au-delà de ses qualités physiques imposantes de grande taille et de charisme impressionnant, adolescent, j'ai d'abord été frappé par son patriotisme sans fard. Il a véritablement aimé son pays et son peuple. Modibo Kéïta était soucieux de son peuple dont il ne s'est pas trop éloigné ! À 10 ans, je l'ai vu de près dans mon chef-lieu d'arrondissement, à la faveur de ses tournées

³¹⁸ Témoignage recueilli par nous

périodiques du pays. Il était modestement habillé ! Après les accueils, il est allé se reposer sous la véranda de l'arrondissement. Le président Modibo Kéïta était d'une honnêteté sans faille qui n'a jamais joué avec un quelconque fonds ou bien public. Il avait le sens de la responsabilité qui a terriblement manqué à ses successeurs. Écoutez les discours de Modibo et vous comprendrez son intellectualité. Il portait fièrement les valeurs nationales de droiture, de courage, de fidélité et de dévouement. Il était fier de son pays et il voulait incarner cette fierté nationale.

La jeunesse malienne se doit de mieux connaître le pays et les hommes qui l'ont gouverné, avec force lucidité. Elle doit découvrir le Président Modibo Kéïta, sans préjugés et sans passion. Elle doit se défaire de tous les mensonges contre le premier président. Elle doit lire, se former, s'informer et se cultiver. Elle se doit de découvrir l'Homme à la lumière des réalités présentes. Modibo a défendu des valeurs, ce qui n'est pas le cas de ses successeurs. La transhumance politique était une honte, un reniement qui ne s'accommode pas de notre culture. De mon point de vue, la jeunesse a très peu à envier chez la plupart de nos hommes politiques. Elle doit se préparer à la lumière de ceux qui ont porté des valeurs.

Les actions du président Modibo Kéïta doivent être enseignées à la jeunesse malienne, africaine et même noire. Toute sa jeunesse, il a été sérieux, rigoureux, organisateur et prévoyant. Jeune enseignant, il crée le syndicat, un journal et une troupe théâtrale. Il ouvre ainsi la voie à la prise de conscience et à l'éveil de son peuple. Ses actions et ses agissements ne sont pas du goût des colonisateurs. Il sera suivi de très près et il sera éloigné de Bamako. Il est affecté à Kabara près de Tombouctou avant d'arriver à Sikasso, ville où il va s'illustrer dans l'action politique. Pour mieux implanter le R.D.A. dont il devient le brillant secrétaire général, il prend une disponibilité et pour connaître des moments difficiles avec son épouse Mariam TRAVÉLÉ, institutrice comme lui. Un jour qu'il se promenait, il est surpris par une scène dramatique ! Un garde matraquait des compatriotes enchaînés les uns aux autres vers le bureau du

commandant Blanc ! Ils avaient été incapables de payer l'impôt per capita et ils étaient traités ainsi ! Cette scène poussera Modibo Kéïta à mieux s'engager dans la lutte anticolonialiste. Il deviendra maire de Sikasso et de Bamako avant de devenir le président du gouvernement de la fédération du Mali. Il est l'un des rares chefs intellectuels Noirs respectés et considérés par Senghor. C'est que Modibo fut un intellectuel très brillant qui est sorti major spécial de l'école Normale William Ponty de Dakar ! Major à l'examen d'entrée, il dame le pion dans toutes les matières à tous ses camarades, y compris une soixantaine de Français ! C'est à cause de ce génie débordant qu'il sera assassiné le 16 mai 1977 au camp para Djicoroni. Le capitaine Soungalo Samaké, commandant de ce régiment parachutiste a clairement témoigné dans son livre "MA VIE DE SOLDAT ". Justice lui sera un jour faite ! Président du Mali, il a posé tous les jalons de la souveraineté nationale. En 8 années d'indépendance, il a créé des sociétés et entreprises d'État : la SOMIEX (Société Malienne d'Importation et d'Exportation), la COMANAV (la compagnie malienne de navigation, à Koulikoro), la SONATAM (Société Nationale des Tabacs et Allumettes du Mali), la SEPOM (Société des Produits Oléagineux du Mali, à KOULIKORO), la SOCOMA (Société des Conserves du Mali, à Baguineda), la SOCIMA (Société de Cimenterie du Mali à DIAMOU , près de Kayes), l'Usine céramique de Djicoroni Para, la SOCORAM (Société de Construction Radio Electrique du Mali , actuel académie rive gauche de Bamako), Air Mali, la Régie des Chemins de Fer du Mali, LA CMTR (Compagnie Malienne des Transports Routiers), la COMATEX (Compagnies de Textiles), la TAMALI (TANNERIE DU MALI).... La liste est longue et si j'ai pu garder tout cela en mémoire, c'est grâce à l'enseignement de l'instruction civique et morale. L'école avec le président Modibo Kéïta demeure de loin la plus sérieuse et la plus performante. En un temps record, elle a formé tous les cadres dont le pays avait besoin. Tout cela est contenu dans l'esprit de la réforme de 1962 avec un enseignement de masse et de qualité qui lie l'école à la vie. Les enseignants sortaient d'abord des CPR (Centre Pédagogique Régional) avec seulement une année scolaire de formation ainsi que les cours normaux (Écoles

normales) sur deux années scolaires pour enseigner au second cycle. C'est l'occasion de saluer les acteurs vivants de cette réforme : Monsieur Baba Hakib Haïdara, le Pr Bakary Kamian, Amadou Seydou Traoré, Dr Seydou Badian Kouyaté... Modibo Kéïta était excellent et il a voulu faire un pays excellent. Tous les Maliens étaient égaux en droit et en devoir. L'argent public était sacré et nul ne pouvait y toucher car le chef lui-même n'en voulait pas. En 1962, le président Modibo Kéïta entame une visite d'une semaine chez Houphouët Boigny. Celui-ci lui offre une mallette bourrée de millions qu'il confie à son chef comptable. De retour à Bamako, et après une semaine, le comptable alla voir le chef et lui parla en ces termes : Patron, avez-vous oublié la chose ? Le président : quelle chose ? Le comptable : la mallette d'argent. Le président (mettant la main à la bouche) : que fais-tu tout ce temps avec cet argent ? Vas vite le verser au trésor public et apporte moi le reçu.

Un jour, la récolte de mil du président était achevée à Moribabougou. Un proche alla voir Monsieur Oumar Sory Ly, alors Directeur de la SOMIEX pour s'offrir des sacs vides en vue de mettre le mil. Le directeur de la SOMIEX : où est l'argent ? L'envoyé de la famille : il n'y a pas d'argent. Le directeur de la SOMIEX : allez dire au président que je ne livrerai de sac qu'avec l'argent. Ils ne sont ni à lui ni à moi. L'autre monta à Koulouba rapporter au président que le directeur a refusé de livrer les sacs. Le président se mit sourire et dit : Oumar a raison, je le connais bien. Attendez la fin du mois, après mon salaire je vous donnerai de l'argent et vous irez payez les sacs. Ce témoignage est assez éloquent et étalé à suffisance l'extrême honnêteté du premier président du Mali. Pourtant il avait bien une caisse noire ! Voyez ceux qui sont venus après lui ! Peuvent-ils jurer la main sur le Saint Coran qu'ils n'ont pas touché à un fonds public ? En 1963, Modibo Kéïta négocie le conflit entre l'Algérie et le Maroc et obtient la paix non remise en cause jusqu'ici. Le gouvernement Soviétique lui décerne le Prix Lénine de la paix, l'équivalent du Prix Nobel de la Paix. Retenez que le président Modibo a décliné la valeur financière du Prix. Il a servi à construire le centre national de réadaptation pour handicapés physiques de la

base aérienne. Malgré tout, le CMLN (Comité Militaire de la Libération Nationale) auteur du coup d'État du 19 novembre 1968 avait publié des informations sur les comptes du président dans les banques étrangères.

En novembre ou décembre 1990, le doyen Boubacar Kéïta, rédacteur en chef du journal la Roue est revenu sur cette information. Il demandait aux membres du CMLN de la démentir publiquement car il a passé plus de vingt ans à mener des enquêtes et il affirme haut et fort que nulle part le Président Modibo Kéïta n'avait soustrait un centime du trésor public malien. On se souvient que le doyen a été convoqué à la Maison du Peuple (siège actuel du Haut Conseil des Collectivités) pour explication, par un ancien membre influent du coup d'État de 1968. Il intimait l'ordre au vieux journaliste de dire à ses lecteurs que son ancienne organisation n'a jamais diffusé de telles informations. Boubacar Kéïta, qui ne s'était jamais compris avec le président Kéïta fut foudroyant dans la suivante parution de journal. Pour balayer toutes les supputations, il publia les chiffres diffusés par les putschistes.

Pour l'histoire et pour le bien de la jeunesse malienne, une semaine nationale doit être consacrée au président Modibo Kéïta. Sur le plan africain, le Mali a été aux côtés de l'Algérie et des guérilleros de l'ANC. L'implication de Modibo Kéïta a été primordiale dans le rapprochement du bloc de Casablanca et du bloc de Monrovia pour la création de l'OUA le 25 mai 1963 à Addis-Abeba. Pour cela, le grand Modibo Kéïta a accepté de se réconcilier avec le président Léopold Sédar Senghor du Sénégal. Après l'éphémère fédération du Mali, on a vu l'Union Guinée-Ghana-Mali et le développement de la coopération commerciale avec la Chine de Mao.

Depuis la colonisation, la politique mensongère et dévastatrice s'est enracinée dans notre pays et tout est mis en œuvre pour nous retarder. Ce jeu obscur est soutenu par des nationaux, véritables courroies de transmission de la domination française. Ma génération et les suivantes attendent en vain les manuscrits du président Modibo Kéïta. Le livre du capitaine Soungalo Samaké n'en a pas fait mystère et le général Moussa Traore doit

rendre compte. Je sais que Modibo ne reviendra plus, mais il doit être connu de la jeunesse pour sortir le Mali de l'impasse. De tous les présidents que nous avons connus, il est le seul à ne pas transiger avec le destin du Mali. Il savait que chez nous, "les pintades suivent celle qui les mène".

II. Témoignages de certains distingués Africains

a. Eden Kodjo, ancien premier ministre du Togo et l'ancien secrétaire général de l'O.U.A.³¹⁹

Que retenez-vous de Modibo Kéïta ?

Modibo Kéïta était un socialiste bon teint, il est resté ferme, sur le plan panafricain il a été toujours présent, c'était pour nous autres un grand homme.

Sa mémoire pourra-t-elle aider cette jeunesse à se retrouver ?

Sûrement, si la jeunesse prend sérieusement comme modèle Modibo Kéïta, sa façon d'être, ses convictions profondes, son panafricanisme, son désintéressement par rapport à l'argent et la corruption. Personne n'a jamais pu dire qu'il a détourné un centime, cela est quelque chose de très recommandable à la jeunesse de maintenant. Bref, les vertus de Modibo Kéïta sont absolument nécessaires à la jeunesse actuelle. Les Maliens, les jeunes Maliens doivent voir son image comme une sorte de boussole. Leur premier président a été un homme remarquable surtout les aspects. Il a fait beaucoup d'effort pour le pays, il n'a peut-être pas obtenu tous les résultats qu'il souhaitait.

Quelle image a-t-il laissé au sein de l'Union Africaine ?

L'image qu'il a laissée au sein de l'Union Africaine est une image absolument positive, l'image d'un militant de la cause unitaire africaine.

³¹⁹ Témoignage recueilli par nous

b. Léopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal³²⁰

"... Ce que je retiens, tout d'abord, de Modibo Kéïta, c'était sa grande droiture, qui prenait ses racines dans sa foi profonde. C'était ce que j'appelle un « vrai musulman », c'est-à-dire un homme qui suivait, dans leur esprit, les préceptes du Coran. Il ne croyait pas, il ne croit pas aux gris-gris et aux maraboutages, comme trop de musulmans et de chrétiens. Le deuxième trait du caractère de Modibo Kéïta est, précisément, son besoin de rationalité et son esprit de méthode... Pour revenir au Parti de la Fédération Africaine, je suis sûr que l'action de Modibo Kéïta, comme Secrétaire Général de ce Parti, n'a pas manqué de nous influencer, nous tous Sénégalais et Maliens. Car, encore une fois, cette action visait toujours à l'efficacité. Le troisième trait que je vais retenir de Modibo Kéïta est son humanité. Comme chacun le sait en Afrique, la voie malienne est une voie dure, sévère. Mais ce n'est pas une voie sanglante. Si Modibo Kéïta est tel, c'est, bien sûr, affaire de tempérament. C'est aussi, j'en suis convaincu, esprit d'objectivité, d'équité. Au temps du P.F.A., il ne manquait jamais de demander des sanctions pour les erreurs ou les fautes commises ; mais il évitait tout ce qui était excès, tout ce qui pouvait paraître comme ressentiment ou vengeance. Cela est très important. L'esprit d'équité, je dirais plus : l'esprit d'humanité, est un des traits fondamentaux de l'Africanité, singulièrement de la Négritude. Voilà, très brièvement, l'image que je garde de Modibo Kéïta, Secrétaire Général du P.F.A. Tel il était, tel je le retrouve, de loin, à travers ses actes et ses discours : un homme de foi, un homme d'efficacité, un homme d'humanité. On comprend qu'il ait été un des grands hommes de la première Conférence d'Addis-Abeba : un militant de l'unité africaine."

³²⁰ <http://modibokeita.free.fr/homme.html>

c. Sourou Migan Apithy, ancien président de la République du Dahomey (actuel Benin)³²¹

" L'ancienne Fédération du Mali dont Modibo Kéïta fut l'un des leaders les plus passionnés et les plus lucides est un exemple historique de sa volonté d'unir. L'indépendance de son pays natal l'appela à la magistrature suprême et ce fut l'occasion pour lui de ceindre à nouveau sa tunique pour le pèlerinage de l'unité africaine. Pèlerin de l'unité africaine, il le fut incontestablement, courageusement, passionnément.

De la Guinée au Ghana, du Niger en Haute-Volta, de la Côte d'Ivoire au Sénégal, du Maroc en Tunisie, de l'Algérie à la République Arabe Unie, il porta le message de l'unité africaine, sans jamais se lasser avec le zèle fougueux des prophètes de l'Ancien Testament.

À Addis-Abeba comme au Caire, il parla le langage de l'homme d'État avisé, convaincu et convaincant, parfaitement lucide et d'une admirable tolérance.

Le Président Modibo Kéïta est sans conteste l'une des grandes figures africaines de notre temps."

d. Mamadou Dia, ancien président du conseil de gouvernement du Sénégal³²²

“ Modibo Kéïta fut incontestablement un de nos pharaons modernes, qui aura consacré toute son intelligence et toute son énergie à la grande œuvre de reconstruction de l'unité africaine Bien sûr, l'homme n'était pas parfait ; mais notre monde politique, notre monde tout court a-t-il vocation d'être la demeure des Anges ? Ses adversaires ont notamment critiqué son style autoritaire, qu'il tiendrait de ses racines aristocratiques, féodales, et de l'influence qu'exerçaient sur lui certains éléments purs et durs de son entourage. Quoi qu'il en soit, ces critiques ne sauraient ternir l'éclat de cette personnalité

³²¹ *Ibid.*

³²² *Ibid.*

flamboyante qui aura marqué d'une empreinte indélébile l'Afrique de la première décennie de la décolonisation. Elles ne sauraient non plus masquer sa silhouette imposante qui réapparaît aujourd'hui au firmament de l'histoire, éblouissante de lumière."

Conclusion

I. L'histoire de Modibo Kéïta doit être enseignée à l'école malienne

« L'histoire de l'Union Soudanaise R.D.A. appartient au peuple Malien. Elle est son patrimoine, son héritage, l'expression de ses luttes, de ses espoirs, de ses déceptions. Chaque malien, dans ses actes, ses pensées, ses sentiments, et même son opposition, a apporté quelque chose à sa dynamique, surtout à partir des années 1960. Elle appartient donc à tous et à nul (personnalités, clan, fraction du peuple) n'a le droit de la confisquer, de la ramener à lui tout seul ou de la rejeter dans les oubliettes. Certes, comme toute organisation, l'U.S.R.D.A. a eu ses fondateurs, ses chefs, son avant-garde qui l'ont dirigée et marquée pendant vingt-deux ans, mais cela n'exclut, en aucune manière, la paternité du seul acteur véritable, le peuple malien. L'histoire du R.D.A. ne peut donc être revendiquée par qui que ce soit contre qui que ce soit. Elle est l'héritage commun de tous les Maliens. Elle explique le présent et doit le réconcilier avec le passé, car un peuple n'est grand qu'en assumant tout son passé, quelle que soit l'opinion, bonne ou mauvaise, qu'on puisse en avoir. L'histoire du R.D.A est un enseignement. Elle nous montre nu le destin du peuple dans sa volonté d'émancipation vers le progrès, sa lutte courageuse, ses succès, ses échecs, ses espoirs et ses déceptions. Les contradictions de toutes sortes politiques, sociales, idéologiques ses ambitions historiques, les limites imposées par la réalité, la volonté de grandeur et dignité. Elle doit nous inciter à méditer, à tirer des leçons- autant que cela sera possible- pour avancer plus forts

et plus expérimentés dans la voie du progrès.»
Professeur Sékéné Mody Sissoko³²³

Ci-haut, le Professeur Sékéné Mody Sissoko nous dit que l'histoire de l'Union Soudanaise R.D.A. appartient au peuple malien, donc l'histoire de Mamadou Konaté, de Modibo Kéïta, l'histoire de tous leurs compagnons de luttes appartient en un mot au peuple du Mali. Or, de 1968 à nos jours, le Mali assiste à une perte collective de ses repères et à une instrumentalisation de son histoire, à un rejet de soi, à une aliénation mentale, à une acculturation.

Comme mentionné au début de ce livre, l'histoire post indépendance du Mali est et reste un fait très méconnu par la population malienne et singulièrement la jeunesse. Cette déculturation a atteint son summum le 19 janvier 2015, lorsque le président Ibrahim Boubacar Kéïta dans son allocution, a laissé entendre : « *Le 20 janvier 1961 est perçu comme marquant le départ du dernier soldat français.*³²⁴ » Grossière erreur de confusion de la part de notre président sur les dates historiques que sont : le 20 janvier 1961, la fête de l'armée et le 5 septembre 1961 la date de départ du dernier soldat français du sol malien et après cinquante-cinq (55) ans seulement.

Et pourtant, lorsqu'on pose aux maliens la question suivante : Quel évènement majeur s'est-il passé en 1235 ? Sans hésitation, principalement, ceux qui ont le niveau C.E.P. (Certificat d'Études Primaires) répondront : la bataille de Kirina qui s'est soldée par la victoire de Soundjata Kéïta sur le roi Soumaoro Kanté. Pis, demandez à tout élève malien qui, a eu son baccalauréat l'auteur de la phrase : « *La France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu une guerre.* » Il répondra aisément que c'est l'appel du 18 juin 1940 du général

³²³ Pierre Campmas, *L'Union Soudanaise R.D.A.*, Communication Intercontinentale, Paris, p.9.

³²⁴ Le discours : <http://www.koulouba.ml/54eme-anniversaire-larmee-nationale-message-nation-sem-ibrahim-boubacar-keita-president-republique-chef-supreme-armees-koulouba-19-janvier-2015/>

La vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=mgVBIqKco4M>

De Gaulle sur les ondes de la B.B.C. (British Broadcasting Corporation) depuis Londres.

Les dates et les événements de 1235 et 1940 sont suffisamment connus, mais les faits postcoloniaux, surtout les événements historiques tels que : la fête de l'armée du Mali et le départ du dernier soldat Français qui font et qui faisaient la fierté de nos pères de l'indépendance restent et demeurent soigneusement occultés, c'est ce que nous mettons sous le vocable de « *l'acculturation malienne*. »

Il y a eu une véritable opacité sur l'histoire du Mali indépendant, or Amadou Seydou Traoré nous dit : « ***Aucun peuple ne peut se passer de son histoire et toute entorse faite à l'histoire d'un peuple est une agression à l'encontre de son patrimoine, donc de l'un des aspects, les plus fondamentaux de son identité nationale***³²⁵ ». C'est juste inadmissible et inacceptable que le Malien ait en mémoire la date de la bataille de Kirina soit huit (18) siècles avant l'indépendance et l'appel du 18 juin 1940 et qu'il méconnaisse l'histoire récente. Les événements postcoloniaux héroïques font partie intégrante de notre histoire. La lutte pour l'indépendance de Modibo Kéïta et ses compagnons, l'histoire postcoloniale de notre nation doivent être professées à l'école au même titre que l'histoire précoloniale et coloniale. C'est un droit fondamental et primordial pour tous les Maliens de connaître les actes posés par le président Modibo Kéïta, le père de la nation malienne.

Démuni de sa vraie histoire, le Mali se retrouve être l'objet le plus manipulable, en cette année de centenaire de la naissance du président Modibo Kéïta (2015), nous convions les pouvoirs publics, les hautes autorités maliennes à instaurer à tous les niveaux de l'enseignement (primaire, secondaire et même supérieur) l'histoire de l'U.S.R.D.A., l'histoire de Modibo Kéïta et ses compagnons. L'enseignement de l'histoire, surtout de la vraie histoire se présente comme une obligation, car celle-ci permettra au Malien d'aujourd'hui de se reconnaître, de se redéfinir, de se comparer au Soudanais d'hier, d'analyser le

³²⁵ Déjà cité

monde dans lequel il vit et, il ne doit pas être une option, mais une obligation.

II. À la jeunesse panafricaine

L'héritage politique de Modibo Kéïta n'est la propriété d'aucune obédience, il ne peut être monopolisé ou revendiqué par aucune génération, aucune nation, cependant, il appartient à toute la jeunesse africaine dans sa globalité. Modibo Kéïta avait cessé d'être un Malien, au sens noble du terme, il était tout simplement devenu un panafricaniste. Modibo Kéïta avait dépassé largement le cadre du Mali. Pionnier de l'indépendance africaine et apôtre de la cause unitaire, pour nous Modibo Kéïta était devenu trop grand pour le Mali.

Au-delà, de son parcours politique, ce livre nous parle d'hier, d'aujourd'hui, et le l'avenir du Mali, de l'Afrique de l'Ouest et enfin de toute l'Afrique. Les problèmes endogènes et exogènes auxquels l'Afrique fait face du colonialisme jusqu'au néocolonialisme d'aujourd'hui. La présence des forces de défense française dans la grande majorité des pays de l'ex-A.O.F. et l'ex-A.E.F., les menaces du djihadisme et du terrorisme, le franc C.F.A., la monnaie coloniale, d'origine Nazi qui maintient les pays de la Zone franc dans une paupérisation aigüe et cela depuis 1945.

Le salut de l'Afrique ne viendra que par le fédéralisme, les pays africains doivent fédérer comme l'avaient voulu les Kwame Nkrumah, Modibo Kéïta et Julius Nyerere... Pour cela, nous préconisons la création des partis politiques africains comme le R.D.A. Ce grand Rassemblement Démocratique Africain qui avait lancé un appel solennel pour l'unité africaine en septembre 1946³²⁶ à Paris, ipso facto, s'était lancé à la conquête de l'A.O.F. et l'A.E.F. Malgré qu'il n'y a pas eu l'effet escompté, les leaders de ce Parti africain étaient dotés d'un sens élevé du panafricanisme, et avaient jeté les bases de l'unité africaine.

³²⁶ Manifeste du Rassemblement Africain, cité Pierre Campmas,

En ce qui concerne le franc C.F.A., en 1962 Modibo Kéïta nous avait donné le tempo par la réforme monétaire de 1962 avec la création du franc malien. Bien vrai qu'il y a eu en 1967 un revirement monétaire au Mali à cause de la dégradation du franc malien, nous pensons que cette expérience de souveraineté monétaire couronnée par ses échecs et exploits peuvent servir de point de départ, de repère pour les pays de la Zone franc pour afin recouvrer le pouvoir régalien de battre une monnaie unique pour les deux communautés monétaires C.E.D.E.A.O. et C.E.M.A.C.

Sur le plan de l'éducation, nous avons longuement exposé sur la réforme de l'enseignement de 1962. Selon nous, cette réforme peut être adaptée aux systèmes éducatifs africains d'aujourd'hui pour lier l'école à la vie : école-jardin, école-atelier, école-ferme, école-usine, et la formation des étudiants dans les domaines bien déterminés en fonction des besoins de l'État.

Jeunesse panafricaine, à travers ces lignes, l'auteur vous convie de partir à l'école de nos prédécesseurs panafricanistes tels que : les Modibo Kéïta et Kwame Nkrumah, Julius Nyerere, Haïlé Sélassié ... afin de mieux s'armer pour la réalisation de l'unité africaine.

III. Hommage à Modibo Kéïta

Nous voici arrivé à la fin de cet ouvrage. Cependant, nous devons l'avouer, il nous a souvent traversé l'esprit d'intituler cet ouvrage : *''Modibo Kéïta, La Renaissance Africaine''*.

Pourquoi cela ? Parce que, ce livre fait état du parcours politique d'un nationaliste, d'un panafricaniste convaincu, un panafricaniste de la première heure, un pionnier de l'indépendance africaine. Il relate son amour indéniable pour la cause africaine, la fédération africaine, son combat contre la colonisation, le néocolonialisme, l'impérialisme. Il esquisse les exploits et les échecs d'un des rares dignes fils du continent noir. Sur le plan national et international, ce rarissime fils de la mère des terres a su laisser son empreinte sur son temps et sur l'histoire pré et postindépendance du tiers monde.

Ainsi, nous estimons que son héritage peut être un capital de motivation et d'inspiration, un réarmement intellectuel, pour une renaissance de la jeunesse africaine en général et malienne en particulier.

Que le président Modibo Kéïta et ses compagnons qui ont déjà rejoint leurs dernières demeures, et ceux qui sont encore en vie trouvent ici à travers cet ouvrage notre reconnaissance sans borne pour ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont fait pour le Mali, l'A.O.F. et l'Afrique toute entière. Qu'ils aient le sentiment d'avoir accompli leur mission avec honneur.

Selon Cheick Oumar Diarra : « *le Mali s'identifiait à Modibo Kéïta parce qu'il était l'incarnation réelle de la personnalité malienne, de la dignité nationale de ce peuple orgueilleux de son histoire.*³²⁷ »

Quant à nous, nous nous reconnaissons en sa personne, ses convictions et en son panafricanisme.

« *Nos descendants ont des droits sur nous* »

³²⁷ Cheick Oumar Diarra, *Le Mali de Modibo Keita*, L'Harmattan, Paris, 1986, p.147.

Bibliographie

- Accord de Coopération entre la République Française et les états membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine, Dakar, 4 décembre 1973.
- AGBOHOU, Nicolas. *Le Franc CFA et le Développement de l'Afrique*, 135 pages.
- BIKO, Steve. *Conscience Noire*, Éditions Amsterdam, Paris, 2014, 223 pages.
- BOUCHE, Denise. *Les Écoles Françaises au Soudan à l'époque de la conquête 1884-1900*.
- CAMPMAS, Pierre. *L'Union Soudanaise R.D.A.*, Communication Intercontinentale, Paris, 1989, 238 pages.
- Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (U.M.A.C.), Yaoundé, 25 juin 2008.
- Convention de Coopération Monétaire entre les pays membres de la B.E.A.C. et la République Française, Brazzaville, 23 novembre 1972.
- DE BENOIST Joseph R. *L'Afrique Occidentale Française*, Dakar, Les Nouvelles Éditions Africaines, 1984.
- DE BENOIST Joseph R. *Le Mali*, L'Harmattan, Paris, 1998.
- DE-GAULE, Charles. *Discours de Brazzaville 21 août 1958*.
- DIALLO, Abdoul. *Où est ma société civile ?*, Éditions de Saint-Amans, Paris, 2013, 324 pages.
- DIARRAH, Cheick O. *Le Mali de Modibo Kéïta*, L'Harmattan, Paris, 1986, 187 pages.
- DIENG, Amady Aly, *Les Grands Combats de la FEANF*, L'Harmattan, Paris, 2009, 267 pages.
- DUMONT, R. et MOTTIN, M. *L'Afrique étranglée*, Éditions du Seuil, Paris, 1980, 283 pages.
- DUMONT, René. *Démocratie Pour l'Afrique*, Éditions du Seuil, Paris, 1991, 343 pages.
- DUMONT, René. *L'Afrique Noire est Mal Partie*, Éditions du Seuil, Paris, 1966, 286 pages.
- DUMONT, René. *L'utopie ou la mort !* Éditions du Seuil, Paris, 1974, 190 pages.

- DUMONT, René. *Pour l'Afrique J'accuse*, Terre Humaine Plon, Paris, 1986, 457 pages.
- FOUGERE, Pauline. *État, idéologie et politique culturelle dans le Mali postcolonial (1960-68)*
- GAKUNZI D. et OBE OBE A. *Rencontres avec Julius K. Nyerere*, Descartes & Cie, Paris, 199, 113 pages.
- GAKUNZI, David. *Mémoire du Monde Noir*, L'Harmattan, Paris, 2010.
- KEITA, Modibo. *Allocution à l'issue des élections législatives*, 12 avril 1964.
- KEITA, Modibo. *Allocution à l'ouverture de la campagne électorale*, 12 mars 1964.
- KEITA, Modibo. *Allocution à la conférence des Non-alignés*, Belgrade, septembre 1961.
- KEITA, Modibo. *Allocution au peuple du Mali à l'occasion du nouvel an 1963*, Bamako.
- KEITA, Modibo. *Allocution radiodiffusée au peuple du Mali*, Bamako, 01 octobre 1961.
- KEITA, Modibo. *Déclaration aux chefs des missions diplomatiques, au sujet de l'évacuation des troupes françaises du territoire du Mali*, Bamako, 20 janvier 1961.
- KEITA, Modibo. *Déclaration relative à la cessation des hostilités en Algérie*, Bamako, 19 mars 1962.
- KEITA, Modibo. *Discours à l'Assemblée Fédérale*, Dakar, avril 1959.
- KEITA, Modibo. *Discours au Congrès Extraordinaire de l'U.S.R.D.A.*, Bamako, 22 septembre 1960.
- KEITA, Modibo. *Discours d'ouverture VI^e congrès de l'U.S.R.D.A.*, Bamako, 10 septembre 1962.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé à l'Assemblée Nationale à l'occasion de l'émission de la monnaie nationale*, Bamako, 30 juin 1962.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé à l'Assemblée Nationale*, Bamako, 20 janvier 1961.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé à l'occasion de la fête de l'armée*, Bamako, 22 février 1964.

- KEITA, Modibo. *Discours prononcé à l'occasion de la fin solennelle des cours accélérés du journalisme*, Bamako, 17 mars 1962.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé à l'occasion de la remise du prix Lénine International*, 08 juin 1963.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé à l'occasion de la visite officielle du président Diori Hamani*, Bamako, 6 avril 1964.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé à l'occasion du troisième anniversaire de l'indépendance*, Bamako, 22 septembre 1963.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé à la conférence d'Addis-Abeba*, 24 septembre 1963.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé au 1^{er} anniversaire de la proclamation de l'indépendance de la République du Mali*, Bamako, 22 septembre 1961.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé au meeting d'information au stade Mamadou Konaté*, 27 septembre 1964.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé au meeting de masse à l'occasion du 1^{er} anniversaire de l'éclatement de la fédération du Mali*, Bamako, 20 août 1961.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé au stade Mamadou Konaté en l'honneur de la visite du président Houphouët Boigny*, 20 décembre 1961.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé de la manifestation du 1^{er} mai 1964*, Bamako.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé devant l'Assemblée Nationale*, Bamako, 13 mai 1964.
- KEITA, Modibo. *Discours prononcé en l'honneur de l'inauguration de la conserverie de légumes de Baguinéda*, 21 février 1964.
- KEITA, Modibo. *Exposé au cours une conférence des cadres lors de la journée de l'Afrique*, 25 mai 1964.
- KEITA, Modibo. *Message au peuple à l'occasion du nouvel an 1962*, Bamako.
- KEITA, Modibo. *Message au peuple du Mali à l'occasion du nouvel an*, Bamako, 1961.
- KEITA, Modibo. *Message au peuple du Mali à l'occasion du nouvel an 1964*, Bamako.

- KOULIBALY, Mamadou. *La Souveraineté monétaire des pays africains*, Bamako, 2009, 37 pages.
- Le Système monétaire colonial, étude faite par l'U.S.R.D.A. en 1962.
- MEKONGO, Louis E. *Afriques Sans Foi Ni Loi*, Les Éditions La Bruyère, Paris, 1990, 509 pages.
- NKRUMAH, K. *L'Afrique Doit S'Unir*, Présence Africaine, Paris, 1994, 256 pages.
- POUGALA, Jean P. *Géostratégie Africaine*, Institut d'Études Géostratégiques, Suisse, 2015, 200 pages.
- SAMAKE, Soungalo. *Ma Vie de Soldat*, La Ruche à Livres, Bamako, 2007, 189 pages.
- STALINE, Joseph. *Les Questions du Léninisme*, Éditions sociales internationales, 1931, 202 pages.
- Statuts de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.)
- Statuts de la Banque des États D'Afrique Centrale (B.E.A.C.)
- Traité Modifié de l'Union Économique Monétaire Ouest Africaine (U.E.M.O.A.), 29 janvier 2003.
- Traité Révisé de la Communauté Économique Monétaire de l'Afrique Centrale (C.E.M.A.C.), Yaoundé, 25 juin 2008.
- TRAORE, Amadou S. *Devoir de Mémoire, Devoir de Vérité*, La Ruche à Livre, Bamako, 2005
- TRAORE, Amadou S. *Du CMLN à L'UDPM 23 ans De Mensonges*, La Ruche à Livres, Bamako, 2010, 541 pages.
- TRAORE, Amadou S. *L'École Malienne Hier... ! Et Aujourd'hui ?* La Ruche à Livres Bamako, 2008, 171 pages.
- TRAORE, Amadou S. *La Mort de Fily Dabo Sissoko et de ses Compagnons*, La Ruche à Livres, Bamako, 2010. 95 pages.
- TRAORE, Amadou S. *Le salaire de Libérateurs du Mali*, La Ruche à Livres, Bamako, 2008, 428 pages.
- TRAORE, Amadou S. *MODIBO KEITA, Une référence, Un symbole, Un Patrimoine national*, La Ruche à Livres, Bamako, 2011, 226 pages.

Émissions radiophoniques et vidéos

FOKA, Alain. Archives d'Afrique, Portrait de Modibo Keita.

TRAORE, Amadou S. Vidéo Africable ' Si le Mali m'était un conté ' : Le Mali de 1960 à 1968 vers la naissance d'une République.

TRAORE, Amadou S. Vidéo Africable 'L'invité du jour' : L'école Malienne de 1960 à jours.

Fichiers audio

Discours Modibo Kéïta, en Bambara, Ségou 1959

Discours Sékou Touré, Ségou 1961

Discours Modibo Kéïta, en Bambara, Bafoulabé 1962

Discours Modibo Kéïta, en Bambara, Bamako septembre 1962

Discours Tiécoura Konaté, en Bambara, Bamako septembre 1962

Discours Modibo Kéïta, 22 septembre 1964

Discours Modibo Kéïta, 5^{eme} anniversaire de l'Armée du Mali

Discours Modibo Kéïta, 6^{eme} semaine de la jeunesse du Mali 1967

Entretiens

Discussion avec Pr Sididie Traoré, premier député de Goudam

Discussion avec Pr Bakari Kamian, ancien collaborateur direct du président Modibo Keïta

Discussion avec Amadou Seydou Traore dit Amadou Djicoroni, ancien directeur de la librairie populaire du Mali et compagnon de lutte du Président Modibo Keïta

Discussion avec Eden Kodjo, ancien secrétaire général de l'O.U.A.

Source en lignes

<http://maliactu.net/tiebile-drame-sur-rfi-a-propos-de-lintervention-francaise-tous-les-democrates-sont-satisfaits-et-soulages-par-cette-intervention-francaise/>

<https://www.youtube.com/watch?v=O4whO1ovkdY>

<http://www.journaldunet.com/business/pratique/dictionnaire-economique-et-financier/16556/franc-cfa-definition-traduction.html>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Franc_CFA

<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/de-gaulle-et-le-monde/de-gaulle-et-lrsquoafrique-vers-l-independance-1944-1960/documents/discours-de-brazzaville-le-21-aout-1958.php>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Quatre_communes

http://www.lanouvelleexpression.info/index.php?option=com_k2&view=item&id=1973:cameroun-mali-biya-casse-un-texte-d%E2%80%99ahmadou-ahidjo&Itemid=638

<http://www.afriqueexpansion.com/davos-2014/13896-davos--aliko-dangote-monte-au-front.html>

<http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/JA2683p022-029.xml2/mali-r-bellion-aqmi-coup-d-tatmali-op-ration-remobilisation-pour-l-arm-e.html>

<http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/JA2683p022-029.xml5/mali-aqmi-armement-iyad-ag-ghalimali-les-forces-en-pr-sence-dans-le-nord.html>

<http://www.michelcollon.info/Aucun-pays-africain-ne-peut-etre.html?lang=fr>

<http://www.reggae.fr/dev/forum/viewtopic.php?id=11444>

<http://marxisme.canalblog.com/archives/2007/07/13/5604015.html>

http://www.communisme-bolchevisme.net/download/Staline_Les_questions_du_leninisme_Tome_I.pdf

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/socialisme/73143>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Socialisme>

http://malijet.com/actualite_dans_les_regions_du_mali/rebellion_au_nord_du_mali/91313-la-france-nous-avait-donne-son-feu-vert-pour-l-independance-de-l.html

<http://info241.com/le-franc-cfa-est-un-echec-cuisant-pour-les-africains-selon-l,860>

<http://www.univ-dschang.org/actualites-a-l-uds/299-monnaie.html>

<http://www.rfi.fr/afrique/20130328- quatre-dirigeants-africains-dont-senegalais-macky-sall-recus-barack-obama/>

<http://lesmiserables.mondoblog.org/2014/01/27/echec-de-la-libre-circulation-en-zone-cemac-pourquoi-sen-prendre-a-obiang/>

<http://www.afrik.com/libre-circulation-dans-la-zone-cemac-les-etats-se-retractent>

<http://www.unmondeavenir.org/libre-circulation-dans-la-zone.html>

http://www.toupie.org/Dictionnaire/Chef_etat.htm

http://www.seneweb.com/news/Afrique/en-deroute-devant-boko-haram-1200-soldats-nigerians-se-refugient-au-cameroun_n_133613.html

<http://news.acotonou.com/p/311.html>

<https://www.beac.int/index.php/billets-et-pieces/histoire-du-franc-cfa>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/cea_0008-0055_1966_num_6_22_3066#

<http://www.koulouba.ml/54eme-anniversaire-larmee-nationale-message-nation-sem-ibrahim-boubacar-keita-president-republique-chef-supreme-armees-koulouba-19-janvier-2015/>

<https://www.youtube.com/watch?v=mgVBIqKco4M>

www.facebook.com

www.badalabougouka.mondoblog.org

www.rfi.fr

www.mondoblog.org

www.wikipedia.org

www.jeuneafrique.com

www.maliweb.net

www.malijet.com

www.bbc.com

www.afribone.com

www.google.com

www.lemonde.fr

www.youtube.com

www.modibokeyta.free.fr

Listes des sigles et abréviations

- A.E.E.M. Association des Élèves et Étudiants du Mali
- A.E.F. Afrique Équatoriale Française qui comprenait le Tchad, l'Oubangui-Chari (actuel Centrafrique), le Congo, le Gabon
- A.N.C. African National Congress (Congrès National Africain)
- A.O.F. Afrique Occidentale Française qui comprenait la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, le Soudan (actuel Mali), la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), le Niger, la Côte d'Ivoire, le Dahomey (actuel Benin)
- A.T.T. Amadou Toumani Touré
- B.M.C.D. Banque Malienne de Crédits et de Dépôts
- B.P.N. Bureau Politique National
- B.R.M. Banque de la République du Mali
- C.A. Conseil d'Administration
- C.A.P. Convergence d'Actions pour le Peuple
- C.E.D.E.A.O. Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest
- C.E.M.A.C. Communauté Économique Monétaire de l'Afrique Centrale
- C.E.P. Certificat d'Études Primaires.
- C.M.L.N. Comité Militaire de la Libération Nationale
- C.N.D.R. Comité National de la Défense de la Révolution
- C.N.J. Conseil National de la Jeunesse
- C.N.O.S. Commission Nationale d'Orientation Scolaire
- C.O.M.A.N.A.V. Compagnie Malienne de Navigation
- C.P.C. Collectif pour le Changement
- C.P.M. Comité Politique Monétaire
- D.E.F. Diplôme d'Études Fondamentales
- E.M.I.A. École Militaire Inter-Armée
- E.N.A. École Nationale d'Administration
- E.N.I. École Nationale d'Ingénieurs
- E.N.S.U.P. École Normale Supérieure
- F.A.C. Fonds d'Aide et de la Coopération
- F. C.F.A. Franc des Colonies Françaises d'Afrique

F.C.F.A. Franc de la Communauté Financière Africaine (pour l'espace U.E.M.O.A.)
F.C.F.A. Franc de la Communauté Française d'Afrique
F.C.F.A. Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale (pour la C.E.M.A.C.)
F.L.A.S.H. Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines
F.L.N. Front de Libération Nationale
F.M.I. Fonds Monétaire International
F.S.J.E. Faculté des Sciences Juridiques et Économiques
F.S.J.P. Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
I.B.K. Ibrahim Boubacar Kéïta
J.U.S.R.D.A. Jeunesse de l'Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain
L.P.M. Librairie Populaire du Mali
M.N.L.A. Mouvement National de la Libération de l'Azawad
M.U.J.A.O. Mouvement pour l'Unité du Jihad dans l'Afrique de l'Ouest
O.C.I.N.A.M. Office Cinématographique National du Mali
O.C.O.R.A. Office de Coopération Radiophonique
O.M.B.E.V.I. Office Malien du Bétail et de la Viande
O.N. Office du Niger
O.N.U. Organisation des Nations Unies
O.P.A.M. Office des Produits Agricoles du Mali
O.U.A. Organisation de l'Unité Africaine
P.D.S. Parti Démocratique du Soudan
P.F.A. Parti de la Fédération Africaine
P.P.M. Pharmacie Populaire du Mali
P.P.T.E. Pays Pauvre et Très Endetté
P.S.P. Parti Progressiste Soudanais
P.A.R.E.N.A. Parti pour la Renaissance Africaine
R.D.A. Rassemblement Démocratique Africain
R.T.M. Régie des Transports du Mali
S.E.M.A. Société Équipement du Mali
S.E.P.O.M. Société Exploitation des Produits Oléagineux du Mali
S.F.I.O. Section Française de l'Internationale Ouvrière
S.H.M. Société des Hôtelleries du Mali
S.O.C.I.M.A. Société des Ciments du Mali
S.O.C.O.M.A. Société des Conserves du Mali

S.O.C.O.R.A.M. Société de Constructions Radioélectriques du Mali
S.O.M.B.E.P.E.C. Société Malienne du Bétail, des Peaux et Cuirs
S.O.M.I.E.X. Société Malienne d'Importation et d'Exportation
S.O.N.A.R.E.M. Société Nationale de Recherche et d'Exploitation Minières
S.O.N.A.T.A.M. Société Nationale des Tabacs et Allumettes
U.A. Union Africaine
U.E.M.O.A. Union Économique Monétaire Ouest Africaine
U.M.O.A. Union Monétaire Ouest Africaine
U.N.T.M. Union Nationale des Travailleurs du Mali
U.S.R.D.A. Union Soudanaise du Rassemblement Démocratique Africain
U.N.E.S.C.O United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Table des matières

Remerciements	9
Dédicace	11
Préface	13
Avant-propos	17
Introduction	23
Chapitre I : Modibo Kéïta, ses élections et réalisations	27
I. Modibo Kéïta :	27
II. Les différentes élections de Modibo Kéïta à la tête de l'État du Mali.....	38
III. Les principales réalisations de la Première République	40
Chapitre II : L'Afrique doit s'unir comme l'avait voulu Modibo Kéïta	45
I. Modibo Kéïta à la quête d'une Fédération africaine	45
a. Le Panafricaniste	45
b. Le Congrès constitutif du R.D.A (Rassemblement Démocratique Africain).....	46
c. Le Référendum de De Gaulle 1958	48
d. La Conférence de Bamako	50
e. La Fédération du Mali.....	52
f. L'Union des États Africains (U.E.A.)	54
g. La création de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.).....	56
h. Convention d'Établissement et de Circulation des Personnes Mali-Cameroun	58
II. L'histoire donne-t-elle raison à Modibo Kéïta ?	59
a. L'Afrique éparpillée	59
b. Les pays africains ne sont pas en mesure d'assurer leur propre défense.....	63
c. Une recolonisation qui ne dit pas son nom	67

Chapitre III : La fin d'un rêve, le congrès extraordinaire du 22 septembre 1960.....	71
I. La fin d'un rêve.....	71
a. L'éclatement de la Fédération du Mali.....	71
b. Le coup d'État du 19 août 1960 à Dakar.....	75
II. Le Congrès Extraordinaire du 22 septembre 1960 : L'indépendance du Mali.....	76
Chapitre IV : Le choix du socialisme.....	79
I. Modibo Kéïta, le socialiste.....	79
II. Les raisons du socialisme.....	82
a. Les raisons économiques.....	82
b. Les raisons politiques.....	83
III. L'édification socialiste du monde rural.....	84
IV. La politique de la coopération en milieu rural.....	88
Chapitre V : L'armée du Mali.....	93
I. La création et la fête de l'armée du Mali.....	93
a. Le départ du dernier soldat français.....	94
b. La Milice populaire.....	96
II. L'intervention de l'armée française du 11 janvier 2013 au Mali.....	99
III. L'accord de défense Franco-malien.....	101
Chapitre VI : La réforme de l'enseignement de 1962	107
I. L'enseignement colonial et le colonialisme.....	107
II. La réforme de l'enseignement de 1962.....	112
III. Une autre réforme de l'enseignement malien est indispensable.....	122
Chapitre VII : La réforme monétaire de 1962.....	127
I. Qu'est-ce que le franc C.F.A. ?.....	127
a. Le droit de veto de la France au sein du Conseil d'Administration.....	129
b. Les comptes d'opérations des Banques Centrales auprès du Trésor Public Français.....	131
II. La monnaie nationale de la République du Mali.....	134
a. Les raisons d'une réforme monétaire.....	134
b. Le franc malien.....	136

c. Les événements après le lancement du franc malien	138
d. La dégradation de la monnaie nationale	140
e. Les accords monétaires franco-maliens de 1967	144
III. L'indépendance économique pour le devenir radieux du continent noir	147
a. Peut-on quitter la Zone franc ?	147
b. Devenons des peuples souverains monétairement.....	149

Chapitre VIII : Les organes politiques de l'U.S.R.D.A.....151

I. Le Bureau Politique National.....	151
II. Les Commissaires Politiques	154
III. Le Comité National pour la Défense de la Révolution (C.N.D.R.)	155
IV. La Jeunesse de l'U.S.R.D.A.	158
V. La mise en vacance de l'Assemblée Nationale.....	160

Chapitre IX : Le putsch du 19 novembre 1968

et la mort de Modibo Kéïta.....163

I. Le coup d'État du 19 novembre 1968	163
II. Les réactions après le coup d'État	166
III. La mort de Modibo Kéïta	169
IV. Les réactions après la mort de Modibo Kéïta	171

Chapitre X : Les témoignages.....175

I. Témoignages de certains illustres du Mali	175
a. Pr Bakary Kamian, ancien collaborateur direct du président Modibo Kéïta	175
b. Pr Issa N'Diaye, Universitaire et ancien ministre de l'éducation	176
c. Dr Soumana Sako, ancien premier ministre et président d'honneur de la CNAS-Faso Hèrè	177
d. Dr Abdoulaye Kéïta, Professeur de la Gestion des Opérations Connecticut, USA	179
e. Lassana Namaké Kéïta, professeur d'enseignement secondaire	184
II. Témoignages de certains distingués Africains.....	189
a. Eden Kodjo, ancien premier ministre du Togo et l'ancien secrétaire général de l'O.U.A.....	189
b. Léopold Sédar Senghor, premier président du Sénégal..	190

c. Sourou Migan Apithy, ancien président de la République du Dahomey (actuel Benin).....	191
d. Mamadou Dia, ancien président du conseil de gouvernement du Sénégal.....	191
Conclusion	193
I. L’histoire de Modibo Kéïta doit être enseignée à l’école malienne.....	193
II. À la jeunesse panafricaine	196
III. Hommage à Modibo Kéïta	197
Bibliographie	199
Listes des sigles et abréviations.....	207

LE MALI
AUX ÉDITIONS L'HARMATTAN

Dernières parutions

CHRONIQUE KAL KANSAR. LE TAMBOUR SUSPENDU

Témoignage de l'Amanokal Mohamed-Elmehdi Ag Attaher Al Ansari

Oualett Halatine Zakiatou

Cette chronique révèle l'histoire lointaine et contemporaine des Kal Ansar, une composante importante du monde touareg de la région de Tombouctou et du centre du Mali. C'est un regard de l'intérieur, introduit par le témoignage de Mohamed Elmehdi Attaher Al Ansari, dernier amanokal (souverain) des Kal Ansar. Les références d'auteurs, les écrits et récits des prédécesseurs, des contemporains, d'administrateurs du temps colonial et du Mali apportent des éclairages.

(28.00 euros, 28 p.)

ISBN : 978-2-343-05439-1, ISBN EBOOK : 978-2-336-37947-0

FEMMES ET DISCRIMINATIONS AU MALI

Touunkara Aly

Ce livre vise à éclairer la complexité de la condition féminine au Mali prise entre le culturel, le religieux et la modernité. À travers une étude sociologique portant sur les femmes maliennes, l'ouvrage fait comprendre les contradictions qui traversent la société malienne et pose la question difficile d'un métissage entre les pratiques culturelles et la modernité.

(Coll. Études africaines, 22.00 euros, 220 p.)

ISBN : 978-2-343-04146-9, ISBN EBOOK : 978-2-336-37085-9

LA PROTECTION JURIDICTIONNELLE DES DROITS DE L'HOMME AU MALI

Bengaly Abraham

Les libertés et droits fondamentaux constituent des normes suprêmes qui gouvernent tous les domaines du droit. Pour s'affirmer et asseoir sa crédibilité, la justice doit partir du capital de valeurs traditionnelles favorables aux droits de l'homme vers le droit écrit de type moderne, et non l'inverse. D'où la nécessité d'une refondation de la justice pour une culture du droit et des droits de l'homme au Mali, et d'une réflexion sur la place et le rôle du juge malien dans une perspective de consolidation de l'État de droit et de la démocratie.

(Coll. Harmattan Mali, 35.00 euros, 346 p.)

ISBN : 978-2-343-05580-0, ISBN EBOOK : 978-2-336-37056-9

PRÉSIDENT (LE) AMADOU TOUMANI TOURÉ ET L'EXPÉRIENCE MALIENNE DU CONSENSUS

Ngono Emmanuel

Cet ouvrage est le fruit d'une réflexion réalisée par un citoyen africain, admirateur de la vie politique du Mali. Le président Amadou Toumani Touré (ATT) a réussi un exploit politique rare : se faire élire et réélire sans avoir une formation politique propre. L'auteur se saisit de cette expérience pour appeler l'attention du président IBK sur l'essentiel de sa charge : faire du Mali un pays souverain et respecté, pour la dignité et la fierté de l'Afrique et des Africains.

(Coll. Harmattan Congo, 11,50 euros, 86 p.)

ISBN : 978-2-343-04946-5, ISBN EBOOK : 978-2-336-36763-7

POLITIQUES AGRICOLES ET STRATÉGIES PAYSANNES AU MALI DE 1910 À 2010

Mythes et réalités à l'Office du Niger

Coulibaly Chéibane

Ce livre raconte cent ans d'histoire de l'Office du Niger de 1910 (date de création du Comité du Niger) à 2010 (date de consolidation du programme initiative Riz). C'est l'analyse des politiques agricoles de périodes aussi différentes que l'époque coloniale du Soudan français, la période socialiste du Mali, de 1960 à 1968, le régime militaire issu du coup d'État de 1968, et l'ère libérale des années 1990 à nos jours. C'est aussi le récit de 100 ans d'histoire du monde rural du delta du Niger, des résistances et des luttes paysannes.

(Coll. Harmattan Mali, 29,00 euros, 280 p.)

ISBN : 978-2-343-04972-4, ISBN EBOOK : 978-2-336-36579-4

RÔLE (LE) DES AGENTS DE BASE SUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Cas du Mali

Traoré Adama Fankéle

Le Mali, comme les autres États africains, cherche à se frayer des voies de développement socio-économique malgré la mauvaise gestion, le gaspillage des ressources, les détournements de fonds, etc. Comment sortir de l'ornière ? Les agents de développement à la base (enquêteurs socioéconomiques, moniteurs d'agriculture, animateurs, auxiliaires médicaux, mobilisateurs communautaires, etc.) sont des acteurs peu visibles et qui pourtant peuvent accélérer ou ralentir le développement.

(12,00 euros, 112 p.)

ISBN : 978-2-343-04175-9, ISBN EBOOK : 978-2-336-36359-2

ÉMANCIPATION DE LA FEMME MALIENNE

La famille, les normes, l'État

Tounkara Dianguina – Préface de Florence Bellivier

Un demi-siècle après l'indépendance du Mali, le législateur est toujours à la recherche d'un Code de la famille. Cette question a pour toile de fond l'émancipation de la femme malienne. En effet, subordonner les lois aux règles coutumières ou religieuses empêcherait toute émancipation des femmes, condamnées à vivre sous leur tutelle. L'auteur s'est penché sur l'articulation de

la famille, de l'État et des normes : quelle est la bonne combinaison en vue de l'émancipation de la femme malienne ?

(*Coll. Études africaines, 47.00 euros, 486 p.*)

ISBN : 978-2-336-00522-5, ISBN EBOOK : 978-2-296-51269-6

ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES EN MILIEU TROPICAL

Production, gestion économique, audit vétérinaire

Traore Amadou Ousmane

Cet ouvrage aborde tous les aspects importants et déterminants de la réussite de l'élevage d'une bande de mille sujets de poules pondeuses. Toute la chaîne de l'élevage moderne de pondeuses, les souches élevées avec succès dans le milieu tropical, les normes de bâtiment, l'alimentation qualitative et quantitative, la gestion de la santé et la production d'œufs y sont traités dans le moindre détail, du démarrage à la réforme.

(*Coll. Harmattan Mali, 17.00 euros, 166 p.*)

ISBN : 978-2-343-04507-8, ISBN EBOOK : 978-2-336-36114-7

ESCLAVAGE AU MALI

Des victimes témoignent

TEMEDT Justice - Paix - Développement

Dans le cadre du projet Lutte contre l'esclavage par ascendance au Mali, des récits, témoignages et anecdotes ont été collectés. Des entretiens (individuels ou groupés), des interviews de personnes ressources dans des communautés nomades et sédentaires, originaires de villages et de fractions des régions de Tombouctou, Gao, Mopti et Bamako ont permis de constituer ces 101 récits et témoignages.

(*Coll. Harmattan Mali, 16.50 euros, 168 p.*)

ISBN : 978-2-343-04506-1, ISBN EBOOK : 978-2-336-35697-6

AZALAI

Retour au désert

Bugaud Thierry

«Azalai» (45'). Au nord du Mali, à la lisière du grand Sahara, vit un peuple nomade. Ils sont des gardiens de l'islam. Un ancien voit partir ses enfants pour la grande caravane... l'Azalai. Par cette aventure, il raconte comment vivent les Kountas depuis la venue de leur prophète... «Retour au désert» (52'). Après plusieurs reportages en Afrique, Thierry Bugaud s'apprête à tourner «Azalai». Une aventure humaine étonnante, que nous partagerons avec eux dans ce film.

(20.00 euros)

ISBN : 978-2-336-00786-1

PORTRAIT D'UN VILLAGE MALIEN AU BORD DU GOUDRON

Un seul pied ne trace pas le sentier

Haslé Maurice

Accueil villageois, mariage, circoncision, marchandage, polygamie, confréries initiatiques, kola, thé, parole et palabre, cousinage à plaisanterie, voici quelques thèmes abordés par l'auteur, tirés de son vécu dans un village malien ou de ses enquêtes sur le terrain. Autant de fragments de réalité qui proposent de découvrir

l'autre, l'image d'une communauté rurale traditionnelle d'aujourd'hui au Mali, restée intacte malgré son désenclavement «au bord du goudron».

(*Coll. Écrire l'Afrique*, 22.50 euros, 288 p.)

ISBN : 978-2-336-00573-7, ISBN EBOOK : 978-2-296-51083-8

HISTOIRES POLITIQUES DU SYNDICALISME MALIEN DE SES ORIGINES À NOS JOURS

Sidibé Hamed

L'auteur donne sa vision sur les origines lointaines du syndicalisme en Afrique occidentale française et au Mali. Il permettra aux futurs syndicalistes d'avoir une orientation plus conforme au contexte du pluralisme politique, du libéralisme, de la mondialisation, et de l'obligation de renforcement de la démocratie interne, condition *sine qua non* du syndicalisme libre.

(*Coédition Tropic Editions*, 29.00 euros, 276 p.)

ISBN : 978-2-296-99300-6, ISBN EBOOK : 978-2-296-50545-2

FAIRE FACE À LA RÉALITÉ

Diallo Bassirou

Ce livre retrace le vécu d'un jeune médecin et de son équipe dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH dans une région du Mali située à 675 km de Bamako. Chaque histoire présentée dans ce livre soulève des réflexions, des questionnements sur le système de soins malien et au-delà sur la société malienne.

(*Coll. La Sahélienne*, 10.50 euros, 72 p.)

ISBN : 978-99952-54-76-6, ISBN EBOOK : 978-2-296-51549-9

SANTÉ, MALADIE ET RECOURS AUX SOINS À BAMAKO (MALI)

Les six esclaves du corps

Diarra Tiéman – Préface d'Abdoulaye Ag Rally

Ce livre porte sur la santé, la maladie, le corps, les six esclaves du corps (que sont les deux yeux, les deux bras, les deux pieds), d'autres parties du corps, de leur état, de leurs positions dans l'espace. Les recours aux soins sont analysés pour comprendre les motivations qui en sont la base, dans trois quartiers de Bamako. L'auteur présente les paroles de malades ou de leurs parents, de thérapeutes aussi bien de la médecine moderne que traditionnelle.

(*Coll. Études africaines*, 38.00 euros, 380 p.)

ISBN : 978-2-296-96305-4, ISBN EBOOK : 978-2-296-50656-5

PALUDISME, CULTURES ET COMMUNAUTÉS

Le cri du hibou

Diarra Tiéman - Préface d'Antoine Kaboré

Ce livre montre l'importance de la prévention et de la prévision dans la vie des communautés. La connaissance des cultures peut permettre de mieux mener la lutte contre le paludisme avec les communautés. Plaidoyer pour la santé par tous, ce livre met l'accent sur la nécessité du financement de la lutte contre le paludisme, contre la maladie.

(*Coll. Etudes africaines*, 37.50 euros, 368 p.)

ISBN : 978-2-296-96304-7, ISBN EBOOK : 978-2-296-50659-6

L'HARMATTAN ITALIA
Via Degli Artisti 15; 10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'HARMATTAN HONGRIE
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN KINSHASA
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala
Kinshasa, R.D. Congo
(00243) 998697603 ou (00243) 999229662

L'HARMATTAN CONGO
67, av. E. P. Lumumba
Bât. – Congo Pharmacie (Bib. Nat.)
BP2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'HARMATTAN GUINÉE
Almamy Rue KA 028, en face
du restaurant Le Cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 657 20 85 08 / 664 28 91 96
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN MALI
Rue 73, Porte 536, Niamakoro,
Cité Unicef, Bamako
Tél. 00 (223) 20205724 / +(223) 76378082
poudiougopaul@yahoo.fr
pp.harmattan@gmail.com

L'HARMATTAN CAMEROUN
BP 11486
Face à la SNI, immeuble Don Bosco
Yaoundé
(00237) 99 76 61 66
harmattancam@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE
Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31
etien_nda@yahoo.fr

L'HARMATTAN BURKINA
Penou Achille Some
Ouagadougou
(+226) 70 26 88 27

L'HARMATTAN SÉNÉGAL
10 VDN en face Mermoz, après le pont de Fann
BP 45034 Dakar Fann
33 825 98 58 / 33 860 9858
senharmattan@gmail.com / senlibraire@gmail.com
www.harmattansengal.com

L'HARMATTAN BÉNIN
ISOR-BENIN
01 BP 359 COTONOU-RP
Quartier Gbèdjromèdé,
Rue Agbélenco, Lot 1247 I
Tél : 00 229 21 32 53 79
christian_dablaka123@yahoo.fr

MODIBO KEÏTA

LA RENAISSANCE MALIENNE

En 1946, le vent du panafricanisme souffle sur l'Afrique francophone avec la création à Bamako du Rassemblement Démocratique Africain (RDA). La branche Soudanaise (Maliennne) du RDA naquit et Modibo Keïta est désigné secrétaire général, avant-gardiste de l'indépendance de la Fédération du Mali. Il conduira ensuite à la souveraineté nationale la République du Mali. Au-delà, du parcours politique de l'homme, ce livre nous fait un exposé sur le Référendum Gaulliste de septembre 1958, l'éclatement de la Fédération du Mali, la monnaie coloniale (F CFA) mais aussi sur la présence, de nos jours, des forces de défense française dans la grande majorité des pays de l'ex-A.O.F. et ex-A.E.F. qui est une recolonisation qui ne dit pas son nom. Il nous relate également certains moments de gloire comme l'indépendance du Mali, la création de l'Union des États Africains (U.E.A.), le départ du dernier soldat français sur le sol malien, l'année des réformes au Mali (1962) avec l'enseignement et la monnaie ou encore la création de l'OUA le 25 mai 1965.



Issa Balla Moussa SANGARÉ est né à Bamako (Mali) le 13 mars 1984. Il aime se décrire comme un panafricaniste d'obédience : Modibo Keïta, Kwame N'Krumah et Julius Nyerere. Vivant à Washington DC, il est détenteur d'un MBA en Finance de Wilmington University, d'un Certificat en Gestion de Projets de l'University Of Maryland Baltimore County Training Centers et d'un autre en Agriculture urbaine de l'University of District of Columbia. Il est aussi blogueur sur la plateforme Mondoblog RFI et un webactiviste.

